Université Yahia FARES – Médéa -

Faculté des Lettres et des Langues

Département des Langues Etrangères

Spécialité : Littérature Générale et Comparée

Polycopié pédagogique de cours

Elaboré En vue de l'obtention de grade de Professeur

Matière : Linguistique

Destiné aux étudiants de 3ème année Licence

Université Yahia Fares - Médéa
Président
du Comité Scientifique
du Département des
Langues Étrangères
Faculté des Lettres et des Langues

Préparé par :

Dr. Chafia AMMI, Maitre de conférences « A »

Année universitaire

2025/2026

29 JUIN 2026
جامعة يحي فارس - المدية
المجلس العلمي
للكلية
أد : بشير بوعزة
رئيس المجلس العلمي

Syllabus de cours : Linguistique

Identification du cours

Ce cours s'adresse aux étudiants inscrits en troisième année de la licence de français. À ce stade du parcours, la linguistique occupe une place centrale : elle permet de dépasser l'approche intuitive de la langue pour en comprendre les structures, les fonctions et les variations. Ce cours constitue ainsi une unité fondamentale du programme conçu spécifiquement pour ce public, réparti sur deux semestres complémentaires, le semestre 5 et le semestre 6. Durant le premier semestre, nous aborderons la sémiologie, c'est-à-dire l'étude des signes et de leur fonctionnement au sein de la communication humaine. Cette approche éclaire la manière dont le sens se construit, non seulement dans la langue, mais aussi dans d'autres systèmes symboliques. Au semestre 6, nous nous tournerons vers la sociolinguistique, qui examine les rapports entre langue et société : variations sociales, régionales, situations de plurilinguisme et rapports de pouvoir. L'ensemble de cette formation vise à doter les futurs spécialistes du français d'outils d'analyse rigoureux et d'un regard critique sur les usages linguistiques. Ainsi, la linguistique, loin d'être une discipline abstraite, se révèle indispensable pour penser la langue comme un fait social vivant et complexe.

Informations sur le cours

Ce cours de Linguistique, destiné aux étudiants de 3e année de licence de français, propose une exploration progressive des grands domaines d'étude des sciences du langage. Il vise à familiariser les apprenants avec les concepts fondamentaux – la théorie du signe linguistique, synchronie/diachronie, niveaux de signification, variation linguistique et codessociolinguistiques – en les analysant dans leurs dimensions descriptive, interprétative et sociale. Les séances alterneront entre apports théoriques (en s'appuyant sur les travaux de Ferdinand de Saussure, Roland Brthes, John J. Gumperz ou William Labov) et études de cas concrets, incluant l'analyse de corpus ainsi que l'observation de faits de langue variés (français standard, variétés régionales, contacts de langues). Une attention particulière sera portée aux interactions

entre les différents niveaux d'analyse (phonétique, morphosyntaxe, sémantique), ainsi qu'aux enjeux contemporains liés au numérique, aux idéologies linguistiques et aux approches critiques de la norme.

Les étudiants développeront des compétences pratiques (analyse de structures linguistiques, usage d'outils de corpus) et réflexives (questionnement des catégories grammaticales, déconstruction des jugements sur les usages). L'évaluation reposera sur un exposé oral, une fiche de lecture et un dossier d'analyse, encourageant une approche personnelle et rigoureuse des objets linguistiques. Des ateliers collaboratifs (études en petits groupes, retours par les pairs) enrichiront la formation.

Ce cours se veut un espace de réflexion sur le rôle de la linguistique dans la compréhension des sociétés contemporaines, entre héritage scientifique et renouvellement permanent des méthodes. Les ressources (bibliographie ciblée, archives sonores, logiciels d'annotation) seront mises à disposition sur une plateforme dédiée, et des séances optionnelles de tutorat seront proposées. Il annonce d'ores et déjà deux approfondissements spécifiques : la sémiologie au semestre 5 (étude des systèmes de signes au-delà de la langue) et la sociolinguistique au semestre 6 (rapports entre langue, pouvoir et identités sociales).

Acquis d'apprentissage visés

À l'issue de ce cours, les étudiants auront acquis une compréhension approfondie des enjeux théoriques et pratiques liés à l'étude scientifique du langage dans une perspective descriptive et sociale. Ils maîtriseront les concepts clés de la linguistique et seront capables d'analyser les différents niveaux d'organisation de la langue (phonétique/phonologie, morphosyntaxe, sémantique, sémiotique et pragmatique) en les articulant entre eux. Les étudiants développeront des compétences méthodologiques spécifiques, notamment dans l'analyse de corpus oraux et écrits (repérage des régularités, identification des structures, interprétation des écarts), la transcription phonétique selon l'API, ainsi que dans l'utilisation d'outils numériques pour le traitement et l'annotation de données linguistiques.

Sur le plan critique, ils seront en mesure d'interroger les relations complexes entre langue, norme et pouvoir, ainsi que les processus de légitimation ou de stigmatisation des usages langagiers. Une attention particulière sera portée sur les questions épistémologiques et éthiques liées à la recherche en linguistique (objectivité du chercheur, construction des données, biais des descriptions). Les étudiants auront également l'occasion d'enrichir leur capacité à travailler en équipe à travers des projets collaboratifs (études de cas, analyses comparées de variétés linguistiques) tout en affinant leur expression écrite et orale par des exercices variés (exposés, fiches de lecture, dossiers d'analyse). Enfin, ce cours leur fournira les bases nécessaires pour aborder les enseignements de spécialisation que sont la sémiologie (semestre 5) et la sociolinguistique (semestre 6), ou pour appliquer ces compétences dans des contextes professionnels liés à l'enseignement, à la rédaction technique, à la communication ou à l'ingénierie linguistique.

Modalités d'évaluation

L'unité d'enseignement Fondamentale : Linguistique (4 crédits ECTS, coefficient 2). Avec un coefficient 2, cette UE valorise particulièrement l'implication des étudiants dans des travaux concrets (analyses de corpus, études de cas, dossiers d'analyse) tout en offrant des bases solides pour des recherches ultérieures ou des applications professionnelles dans les domaines de l'enseignement, de la communication ou de l'ingénierie linguistique. Le volume de 4 crédits reflète son caractère fondamental dans la formation des étudiants de 3e année licence de français, reconnaissant l'investissement nécessaire pour maîtriser les concepts clés de cette discipline structurante des sciences du langage.

Le contrôle continu compte pour 50 % de la note finale et l'examen terminal pour les 50 % restants. Le contrôle continu pourra comprendre : un exposé oral (présentation d'un concept ou d'un auteur), une fiche de lecture (analyse critique d'un article fondateur) et un dossier d'analyse (application des outils linguistiques à un corpus choisi). L'examen final (50 % de la note finale) consistera en une épreuve écrite

mêlant questions de cours et citations à commenter : les étudiants seront invités à commenter des citations d'auteurs fondateurs (Saussure, Benveniste, Martinet, Labov, etc.) en restituant leur apport théorique et en discutant leur pertinence actuelle. L'épreuve comportera également une analyse sociolinguistique d'un énoncé ou d'un corpus court, visant à identifier des phénomènes de variation, de norme ou de rapport social à la langue. Une place sera faite à une analyse sémiotique élémentaire, permettant d'interpréter la construction du sens dans un signe verbal ou iconique. Enfin, des questions de cours porteront sur les notions fondamentales abordées durant le semestre. Cette formule évalue à la fois la maîtrise des contenus, la capacité d'argumentation critique et l'application des outils linguistiques à des objets variés.Cette répartition équilibrée permet de valoriser le travail régulier tout en évaluant la maîtrise globale des connaissances en fin de semestre.
Cette UE peut servir de socle pour des approfondissements ultérieurs – notamment la sémiologie au semestre 5 et la sociolinguistique au semestre 6 – ou être articulée avec d'autres matières du parcours (grammaire normative, analyse du discours, didactique du français).

Programme de la matière

Titre du Cours : Linguistique 1

Unité fondamentale

Crédits : 04

Coefficients : 02

Volume horaire : 45H (15 semaines) / semestre : 22H30 de cours magistraux

1H30 / semaine

Niveau : 3 année de licence.

Prérequis : Bases en linguistique.

Semestre 01 : sémiologie

Cours introductif : Introduction à la linguistique : brève révision des notions linguistiques

Cours 01 : Aux fondements de la sémiologie : Du signe à la signification sociale

Cours 02 : Aux Sources du Sens – Introduction à la Sémiologie et à la Linguistique

Cours 03 : sémantique et sémiologie ; fondements et enjeux

Cours 04 : Aux Fondements du Sens : introduction à la Sémiotique et à la Sémiologie

Cours 05 : La théorie du signe selon Ferdinand de Saussure

Cours 06 : La Théorie Triadique du Signe chez Charles Sanders Peirce

Cours 07 : La Sémiologie en Acte ; Roland Barthes et l'Épaisseur du Signe

Cours 08 : Les écoles de la sémiologie

Cours 09: Les Fondements de la Communication Linguistique

Cours 10 : Les Fondements de la Communication Non Verbale

Cours 11 : L'Univers du Sens ; Fondements et Champs d'Application de la Sémiologie de la Signification

Titre du Cours : Linguistique 2

Unité fondamentale

Crédits : 04

Coefficients : 02

Volume horaire : 45H (15 semaines) / semestre : 22H30 de cours magistraux

1H30 / semaine

Niveau : 3 année de licence.

Semestre 02 : sociolinguistique

Cours 01 : Introduction à la sociolinguistique

Les fondements sociolinguistiques : Quand la langue rencontre la société

Cours 02 : La fabrique des données ; Terrains et méthodes en sociolinguistique

Cours 03 : Les Fondements de l'Analyse Sociolinguistique

Cours 04 : Dynamiques linguistiques et configurations sociales ; bilinguisme et diglossie

Cours 05 : Langues, pouvoirs et sociétés – Enjeux et stratégies de la gestion du plurilinguisme

Cours 06 : L'Enquête Sociolinguistique ; Observer la Langue en Société

Cours 07 : L'Ethnographie de la Communication ; Entre Signes, Contextes et Pratiques Sociales

Cours 08 : L'Alternance Codique et l'Interférence Linguistique

Cours 09 : La Ville comme Scène : Sociolinguistique des Espaces Urbains

Bibliographie

Barthes, R. (1985), *L'aventure sémiologique*, Paris : Seuil.

Barthes, R. (1967), *Système de la mode*, Paris : Seuil.

Barthes, R. (1963), « Le message publicitaire, rêve et poésie », Communication Langages/Année 1963/7/pp.91-96. Https://www.persee.fr/doc/colan_1268-7251_1963_num_7_1_4840

Barthes, R. (1964), « Eléments de Sémiologie »,*Communication*, pp.91-135. 2. 2.

Barthes, R. (1964), « Rhétorique de l'image », *Communications*, 4, 1964, pp.40-51.

Barthes, R.(1957), Mythologies, Paris : Seuil.

Barthes, R.(1956), *Le degré zéro de l'écriture*, Paris : Gonthier.

Barthes, R. (1966), « Introduction à l'analyse structurale des récits», *Communications* n°8, p.1- 27

Benveniste, E. (1974), *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard.

Benveniste, É. (1974 [1969]). « Sémiologie de la langue ». *Problèmes de linguistique générale 2*. Paris : Gallimard, p. 43-66.
DOI : 10.1515/semi.1969.1.1.1

Bouchard, G. (1978). « La typologie des signes selon Adam Schaff. »*Laval théologique et philosophique*, 34(1), 57–97. https://doi.org/10.7202/705650ar

Calvet, J-L. (1993), *La sociolinguistique*, Paris : PUF.

Dayan, A. (2003) *La publicité*, Paris : PUF.

Ducrot, O. (2021), « Sens, signification et référence », http://semanticar.hypotheses.org/files/2021/05/Lecon-3-Ducrot.pdf

Dubois, J. e& al. .(1973), *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse.

Dubois J.& al. .(1999),*Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris : Larousse-Bordas/HER.

Ducrot, O & Todorov, T. (1972), Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Paris : Seuil.

Eco, U. (1988),*Le signe*, Bruxelles : Labor.

Everaert-Desmedt,N. (2023), « Le processus sémiotique selon Ch.S. Peirce", Site de sémiotique / Sitio de semiótica, https://nicole-everaert-semio.be, mis en ligne le 0 5 / 0 3 / 2 0 2 3 .

Everaert-Desmedt,N. (1990), *Le processus interprétatif. Introduction à la sémiotique de Charles Sanders Peirce*, Liège : Mardaga.

Flikeid, K. « L'éclairage réciproque de la sociolinguistique et de la dialectologie », https://www.erudit.org/en/books/culture-francaise-damerique/langue-espace-societe-les-varietes-francais-en-amerique-nord/000397co.pdf, consulté le 22.12.24

Gadet, F. (1997), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga.

Giglioli P.P. (éd.), (1972)*Language and social context*, Harmondsworth, Penguin Books, p.45-58.

Greimas, A. J. (2000), *La mode en 1830*, Paris : PUF.

Gumperz, J. (1989), *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris : Minuit.

Hjelmslev, L. (1968),*Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris : Minuit.

Hymes, D. (1984), *Vers la compétence de communication*, Collection « Langues et apprentissage des langues », Paris : Hatier-Crédif.

Jakobson, R. (1963),*Essai de linguistique générale*, Paris : minuit.

Hall, Edward T. (1971) *La dimension cachée* (traduction de 1971), chapitre 1 (Culture et communication).

Kerbrat-Orecchioni, C. (1977),*La connotation*, Presses universitaires de Lyon.

Labov, W. (1976), *Sociolinguistique*, Paris : Minuit.

Koerner, K. (1988), « Saussure et la linguistique générale », Histoire Epistémologie Langage/Année1988/10-2/pp.57-73. http : www.persee.fr/doc/hel_0750-8069_1988_num_10_2_2261

Laks, B. (1992), « La linguistique variationniste comme méthode », Langages/Année 1992/108/pp. 34-50.

Martinet, J. (1973),*Clé pour la sémiologie*, Paris : Segan,

Martinet, A. (1985), *Syntaxe générale*, Paris : Armand Colin.

Mielczareck, E (2021), « Qu'est-ce que la sémiologie ? Et à quoi sert la sémiotique ? » https://www.lasemiologie.com/post/semiologie-semiotique

Mounin, G. (1970), *Introduction à la sémiologie*, Paris :Minuit.

Oswald, D.& Todorov, T. (1972),*Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris : Seuil.

Peirce, Ch, S. (1978), *Ecrits sur le signe*, Paris : Seuil.

Picoche, J. (1992), *Précis de lexicologie française*, Paris, Nathan-Université.

Raee A. (2024), « La communication linguistique », HAL Open Science, http://hal.sorbonne-universite.fr/hal-04520347/ Submitted on 26 Mar 2024

Rey, A. (1976), *Théories du signe et du sens 2*, Paris : Klincksieck.

Saussure F. (de) (1974),*Cours de linguistique générale*, Paris : Payot.

Savan, D. (1980), « La séméiotique de Charles S. Peirce » *in* Langage /Année 1980 /58/pp.9-23. Http : www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1980_num_14_58_1844

Sini, Ch. (2015), *Cours de linguistique*, L'Odyssée.

Spielmann, G. (2022), « Introduction à la sémiologie », http : www.opsis.georgetown.domains/LaPageDeGuy/docs/semiotique/signe1.htm

Verleyen, S. (2008), *Fonction, forme et variation. Analyse métathéorique de trois modèles du changement phonique au XXe siècle (1929-1982)*, Peeters.

Calvet, L.J. (1993) : *La Sociolinguistique*, Que sais-je ? Paris, PUF.

BENSEBIA. A. A. (2020). « Panorama des réflexions théoriques et méthodologiques en analyse du discours ». *ALTRALANG*, *2*(2), 44-62 https://www.univoran2.dz/revuealtralang/index.php/altralang/article/view/75

Breal, M. (1930, 1re édition : 1899), *Essai de sémantique*. Hachette

ChomskyN., *Questions de sémantique*, Seuil, Paris, 1975.

Guespin, L. (1971) « Problématique des travaux sur le discours politique », in *Langage*, 6e année, n°2.

Herault, A. (2008), « Image et texte au regard de la sémiotique », *Le français aujourd'hui*, n°161, p. 11- 21. 8. KLEIBER, G., (1990), La Sémantique du prototype.

Catégories et sens lexical ; Paris, PUF— Révision programme CPND LLE 2020/2021 —75

MAINGUENEAU, D. (1990), *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Bordas, 1990

Maingueneau, D. (1991) L'Analyse du discours, Introduction aux lectures de l'archive, Paris, Hachette.

MAINGUENEAU, D., (1987), Nouvelles tendances en analyse du discours. Paris, Hachette.

MARTIN R. (1983), Pour une logique du sens, Paris, PUF.

NYCKEES, V., (1998), *La Sémantique*, Paris, Belin.

Bertrand, D. "Sémiotique du discours et lecture des textes».

Rastier, F. "Sémiotique et linguistique de corpus».

"Champ lexical – champ sémantique, dénotation – connotation" (Le Livre Scolaire).

"La Sémantique Lexicale" (Scribd).

Boyer H. (2001). Introduction à la sociolinguistique, paris, Dunod.

Dabene, L., (1994), Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues, Paris, Hachette

Fishman, J., (l971), *Sociolinguistique*, Paris, Nathan,

Garmadi J., (1981), *La sociolinguistique*, Paris, PUF.

Gumperz J.J (1989), Sociolinguistique Interactionnelle : une approche interprétative, Paris, Editions l'Harmattan.

Labov W., (1976), *Sociolinguistique*, Éditions de Minuit, paris.

Première partie : Sémiologie

Introduction à la linguistique

Brève révision des notions linguistiques

Introduction : les fondements de la linguistique moderne : héritages, ruptures et spécificités

La linguistique moderne, en tant que discipline scientifique autonome, émerge véritablement au tournant du XXe siècle. Son acte fondateur est généralement attribué aux travaux du linguiste genevois Ferdinand de Saussure (1857-1913). Entre 1906 et 1911, Saussure donne à l'université de Genève trois cours successifs de linguistique générale, dont le contenu sera publié de manière posthume en 1916 sous le titre Cours de linguistique générale. Cet ouvrage, qui n'a pas été rédigé directement par Saussure, mais reconstitué par ses disciples Charles Bally et Albert Sechehaye à partir des notes prises par les étudiants, est rapidement devenu un texte fondateur pour les écoles structuralistes et l'ensemble des sciences humaines du XXe siècle.

1. Les courants intellectuels précurseurs et l'émergence d'une nouvelle discipline

Avant Saussure, les réflexions sur le langage existaient, mais elles étaient souvent éparpillées entre la grammaire, la philologie, l'histoire ou la philosophie. La linguistique moderne synthétise plusieurs traditions tout en opérant une rupture épistémologique majeure.

1.1. La grammaire comparée (ou linguistique historique)

Développée au XIXe siècle (avec des figures comme Franz Bopp, Jacob Grimm ou Rasmus Rask), elle a permis d'établir des parentés entre langues (par exemple la famille indo-européenne) par la comparaison systématique des sons, des formes grammaticales et du vocabulaire. Pourtant, selon Saussure, cette approche restait trop tournée vers l'histoire et la diachronie, sans dégager les lois générales du fonctionnement des langues.

1.2. L'influence du matérialisme historique

Des penseurs comme Émile Durkheim (sociologue), Antoine Meillet (linguiste) ou Joseph Vendryès considèrent que la langue n'est pas un phénomène individuel ou purement biologique, mais un fait social. Ils soutiennent que le langage naît et évolue au sein des interactions collectives. Pour Vendryès, « le langage, qui est le fait social par excellence, résulte de contacts sociaux ». Cette vision annonce le caractère institutionnel et conventionnel du signe linguistique, central chez Saussure.

1.3. L'apport de la psychologie scientifique

Des psychologues comme Johann Friedrich Herbart, Karl Bühler ou Wilhelm Wundt cherchent à fonder l'étude du langage sur des bases expérimentales et psychologiques. On postule alors que les catégories grammaticales (comme le genre, le temps, la personne) ne sont pas des inventions arbitraires des grammairiens, mais correspondent à des catégories psychologiques universelles. Ainsi, Albert Sechehaye (disciple de Saussure) affirme : « Tout ce qui est grammaire […] a pour principe un acte intellectuel. » Cette approche ouvre la voie à une psycholinguistique avant l'heure.

1.3. Le positivisme d'Auguste Comte

Ce courant philosophique soutient que toute connaissance valide doit reposer sur des faits observables et vérifiables, à l'exclusion des spéculations métaphysiques. En linguistique, cela se traduit par un goût pour l'observation minutieuse des langues, des corpus, et une méfiance envers les explications purement logiques ou universelles. Cela a encouragé une approche descriptive, objective et expérimentale des langues.

2. Ce qui distingue la linguistique moderne des conceptions antérieures du langage

Afin de mieux saisir l'originalité de la linguistique saussurienne, il est utile de la confronter à d'autres approches qui l'ont précédée ou accompagnée.

Domaine ou approche antérieure	Objet et méthode	Spécificité de la linguistique moderne
Grammaire générale et	Fondée sur la logique et la recherche de catégories	La linguistique moderne ne cherche pas à imposer des

raisonnée (Port-Royal, XVIIe s.)	universelles de l'esprit humain (ex. : la phrase correspond à un jugement logique : sujet + verbe + attribut).	normes logiques, mais à partir des faits observés dans des langues diverses pour dégager des lois générales de fonctionnement (ex. : notion de structure, de système, de valeur).
Philologie classique	Centrée sur l'explication, la datation et le commentaire des textes écrits (souvent anciens), dans un but historique, littéraire ou culturel.	La linguistique moderne considère la langue elle-même comme objet scientifique autonome, non plus seulement comme un accès à d'autres savoirs. Elle s'intéresse aussi à l'oral, aux systèmes synchroniques (à un moment donné), et non seulement à la tradition écrite.
Grammaire comparée (XIXe s.)	Compare les langues pour établir des parentés génétiques (ex. : latin, grec, sanskrit). Orientée vers le passé et l'évolution (diachronie).	La linguistique moderne, sans abandonner l'histoire, introduit une étude systématique de la structure interne des langues (phonologie, morphologie, syntaxe), et valorise l'analyse synchronique. La notion de structure (empruntée aux mathématiques et à la physique) devient centrale.
Sciences naturelles (chimie, biologie)	Expliquent des phénomènes universels et permanents, indépendants des cultures et des époques (ex. : loi de la gravitation, composition de l'eau).	La linguistique fait partie des sciences humaines et sociales – ou selon André Martinet, des sciences des cultures. Ses objets (langues, usages, normes) sont non permanents, variables selon les sociétés et les époques. Une langue n'est pas une espèce

		naturelle, mais une institution historique.

3. La linguistique comme « science des cultures »

Comme le souligne André Martinet (cité par Chérif Sini), la distinction fondamentale n'est pas que les sciences humaines soient « moins scientifiques », mais qu'elles portent sur des objets culturels – c'est-à-dire des phénomènes contingents, liés à une époque, un groupe, une région. Une langue n'obéit pas à des lois universelles immuables, mais à des règles sociales et des systèmes de différences. Par exemple, la distinction entre futur proche et futur simple n'existe pas dans toutes les langues, et sa signification varie selon les communautés. Cette historicité et cette variabilité culturelle sont au cœur de l'objet linguistique, et non des défauts à corriger.

4. En quoi la linguistique saussurienne est-elle « moderne » ?

Au-delà des influences, la rupture introduite par Saussure repose sur plusieurs innovations majeures :

1- La distinction fondamentale entre langue (système collectif, abstrait, social) et parole (réalisation individuelle, concrète, située).

2- La distinction entre synchronie (étude d'un état de langue à un moment donné) et diachronie (étude de l'évolution dans le temps).

3- La conception du signe linguistique comme unité à deux faces inséparables : signifiant (image acoustique) et signifié (concept), unis par un lien arbitraire (non motivé naturellement).

4- L'idée que dans une langue, « tout se tient » : les éléments n'ont de valeur que par leurs différences et leurs oppositions au sein d'un système.

Ces principes marquent la naissance du structuralisme en linguistique, et influenceront durablement l'anthropologie (Lévi-Strauss), la psychanalyse (Lacan), la critique littéraire (Barthes), etc.

Conclusion

La linguistique moderne ne naît pas d'une table rase, mais d'un déplacement de regard : on cesse de voir les langues comme des nomenclatures imparfaites ou des reflets dégradés d'une logique universelle, pour y voir des systèmes formels, sociaux et différentiels dont la science doit décrire le fonctionnement interne. Elle hérite de la grammaire comparée son souci de l'histoire, de la psychologie l'attention aux opérations mentales, du positivisme l'exigence d'observation, et du matérialisme historique l'ancrage social. Mais c'est Saussure qui, le premier, pose clairement la langue comme objet propre, inaugurant ainsi une discipline autonome, réflexive et féconde.

Références bibliographiques

1. Perrot, J. (2018). La linguistique.

2. Saussure, F. de (1994). Cours de linguistique générale (éd. Payot).

3. Sechehaye, A. (1908). Programme et méthodes de la linguistique théorique.

4. Vendryès, J. « Linguistique et matérialisme historique », Les Cahiers de Contre-Enseignement Prolétarien.

5. Chérif Sini (2015). Introduction à la linguistique générale (ou entretiens avec A. Martinet).

Quelques notions de base et récapitulation :

1. Cours de linguistique générale de Saussure (1916, posthume) est l'acte fondateur.

2. Publié par Bally et Sechehaye en 1916 à partir de notes d'étudiants.

3. Un fait social : influence de Durkheim et du matérialisme historique (Vendryès, Meillet).

4. Établir des liens de parenté entre langues (familles indo-européenne, etc.).

5. La physique et les mathématiques (la linguistique moderne emprunte la notion de système à ces sciences).

Tableau comparatif

Approche	Objet principal	Méthode	Limite (vue par la linguistique moderne)
Grammaire de Port-Royal	Rechercher des règles universelles du langage fondées sur la logique et l'esprit humain	Analyse logique et déduction à partir de la raison	Elle part de principes a priori (logiques) au lieu d'observer les faits de langue concrets. Elle ignore la diversité et la dimension sociale.
Philologie	Fixer, interpréter, commenter des textes écrits anciens (souvent littéraires ou sacrés)	Érudition, comparaison de manuscrits, critique textuelle	Elle ne considère pas la langue comme un objet autonome, mais comme un simple accès à d'autres savoirs (histoire, littérature). Néglige l'oral et le système.
Grammaire comparée	Établir des parentés génétiques entre langues et retracer leur évolution historique	Établir des parentés génétiques entre langues et retracer leur évolution historique	Comparaison systématique des sons, formes, lexiques (ex. : loi de Grimm) Trop centrée sur la

			diachronie (histoire) ; elle ne dégage pas de lois générales sur le fonctionnement synchronique des systèmes linguistiques.

1- Signifiant : l'image acoustique ou la chaîne de sons (ex. : /ʃo/). Signifié : le concept (ex. : le concept de « chat », animal félin domestique). Exemple complet : le mot « arbre » (signifiant) renvoie au concept d'arbre (signifié).

2- Saussure précise que l'arbitraire n'est pas un choix individuel, car le locuteur n'a pas la liberté de changer le signe à son gré. Une fois que la langue est établie dans une communauté, le signe est imposé à tous. L'arbitraire est social et collectif : aucune raison naturelle ne lie le signifiant au signifié, mais ce lien est obligatoire pour les locuteurs d'une même langue.

3- La vision naturaliste ou mimétique suppose que les mots imitent la réalité (ex. : l'eau serait « liquide » partout). Saussure montre que si le lien était naturel, toutes les langues auraient les mêmes mots pour les mêmes choses. Or on sait que « chien » se dit dog en anglais, Hund en allemand, etc. Aucune nécessité naturelle.

4- Exemple d'onomatopée : « coucou » (oiseau) ou « miaou ». Ces signes semblent motivés car ils imitent un son naturel. Cependant, Saussure répond que :

- Ce sont des exceptions marginales.

- Même les onomatopées sont intégrées au système phonologique de chaque langue (le « coucou » français n'est pas identique au cuckoo anglais).

- Une fois entrées dans la langue, elles deviennent arbitraires comme les autres (on ne « reconnaît » pas toujours le son d'origine).

- L'arbitraire n'exclut pas une motivation relative : le signe est arbitraire en principe, mais peut avoir des degrés de motivation.

Cours 1 : Aux fondements de la sémiologie : Du signe à la signification sociale

Plan du cours

Introduction

Pourquoi s'intéresser aux signes ?

1. La généalogie d'une science du signe

1.1. Étymologie et émergence d'un concept novateur

1.2. Le geste fondateur de Ferdinand de Saussure

2. L'architecture intellectuelle du projet saussurien

2.1. Une science ancrée dans la psychologie sociale

2.2. Le renversement épistémologique : quand la linguistique devient une branche de la sémiologie

2.3. Les implications d'un programme audacieux

3. La diversité des systèmes de signes

3.1. Signes linguistiques et signes sémiologiques : une complémentarité essentielle

3.2. Les caractéristiques fondamentales des systèmes sémiologiques

3.3. Le cadre d'analyse proposé par Benveniste

4. Classifications et typologies des procédés de communication non linguistiques

4.1. Systèmes stables et pratiques instables

4.2. Symboles et signes : deux modalités de relation au sens

4.3. Signalisation directe et signalisation indirecte

Conclusion

La sémiologie, une anthropologie du sens en société

Orientations bibliographiques

Introduction

Pourquoi s'intéresser aux signes ?

Chaque jour, sans même y prêter attention, nous naviguons dans un océan de signes. Les feux tricolores qui rythment notre circulation urbaine, les emojis qui ponctuent nos messages, les vêtements que nous choisissons, les musiques qui nous entourent, les codes de politesse que nous respectons machinalement – tout cela constitue un vaste système de significations qui structure notre vie sociale. Mais comment ces signes fonctionnent-ils ?

D'où tirent-ils leur pouvoir de signifier ? Et surtout, qu'est-ce qui distingue une langue d'un simple code ?

C'est à ces questions fondamentales que la sémiologie tente d'apporter des réponses. Cette discipline, dont l'ambition est d'étudier la "vie des signes au sein de la vie sociale", comme l'énonçait Ferdinand de Saussure, nous invite à porter un regard neuf sur ce qui fait notre quotidien : la communication sous toutes ses formes.

Ce cours introductif vous convie à un voyage au cœur des mécanismes de la signification. Nous explorerons d'abord les origines intellectuelles de ce projet scientifique, avant de comprendre comment il a révolutionné notre manière d'appréhender le langage et, plus largement, tous les systèmes de signes. Nous verrons ensuite comment les sémiologues ont tenté de classer et d'analyser cette diversité de formes expressives qui façonnent notre rapport au monde.

Au terme de ce parcours, vous ne regarderez plus de la même manière un panneau de signalisation, une œuvre d'art ou même un simple geste de la main. Car la sémiologie nous apprend que derrière chaque signe se cache tout un univers de conventions, de valeurs et de relations sociales.

1. La généalogie d'une science du signe

1.1. Étymologie et émergence d'un concept novateur

Le terme "sémiologie" puise ses racines dans la langue grecque antique, où sêmeion désigne le signe et logos renvoie au discours, à l'étude ou à la raison. Cette étymologie révèle d'emblée l'ambition de cette discipline : constituer un savoir rationnel sur ce que sont les signes et sur les lois qui président à leur existence.

Si l'étude des signes n'est pas nouvelle – les philosophes stoïciens, puis saint Augustin ou encore John Locke s'y étaient déjà intéressés –, c'est véritablement au tournant du XXe siècle que ce projet prend une forme systématique. Le moment clé de cette émergence se situe dans les années qui suivent la mort de Ferdinand de Saussure, lorsque ses disciples publient, en 1916, le Cours de linguistique générale. Cet ouvrage fondateur, reconstitué à partir des notes d'étudiants, contient une proposition qui va bouleverser le paysage intellectuel de l'époque : la création d'une "science générale des signes", que Saussure baptise sémiologie.

Dans ce texte désormais canonique, le linguiste genevois affirme avec une clarté remarquable que la langue, bien qu'elle soit le système de signes le plus important, ne constitue qu'un exemple parmi d'autres d'un phénomène beaucoup plus vaste. Il écrit ainsi : "La langue est un système de signes exprimant des idées, et par là comparable à l'écriture, à l'alphabet des sourds-muets, aux rites symboliques, aux formes de politesse, aux signaux militaires, etc. On peut donc concevoir une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale ; elle formerait une partie de la psychologie générale ; nous la nommerons sémiologie."

Cette déclaration, apparemment simple, porte en germe une révolution intellectuelle dont les conséquences se font encore sentir aujourd'hui.

1.2. Le geste fondateur de Ferdinand de Saussure

Ce qui frappe dans la proposition saussurienne, c'est son caractère à la fois audacieux et programmatique. Audacieux, parce qu'elle ose briser les frontières disciplinaires établies. Programmatique, parce qu'elle esquisse un vaste chantier de recherche qui reste, du vivant de Saussure, largement à défricher.

En proposant de fonder une science des signes, Saussure ne se contente pas d'ajouter une discipline au panorama des savoirs existants. Il opère un véritable déplacement conceptuel : le signe cesse d'être pensé comme un simple reflet du monde ou comme un instrument neutre de communication. Il devient un objet d'étude en soi, doté de propriétés spécifiques, régi par des lois qu'il revient à la science d'identifier.

Cette approche, qui pourrait sembler purement technique, revêt en réalité une profondeur anthropologique considérable. En effet, étudier les signes, c'est s'interroger sur ce qui fait l'humanité de l'homme : sa capacité à produire et à interpréter du sens, à tisser des liens sociaux à travers des conventions partagées, à construire des mondes symboliques.

2. L'architecture intellectuelle du projet saussurien

2.1. Une science ancrée dans la psychologie sociale

Pour comprendre la portée du projet saussurien, il est essentiel d'examiner avec soin les deux ancrages disciplinaires qu'il propose pour la sémiologie naissante. Le premier de ces ancrages concerne la psychologie, et plus précisément la psychologie sociale.

Quand Saussure affirme que la sémiologie est "une partie de la psychologie générale", il ne procède pas à un simple rattachement administratif. Il opère un choix théorique lourd de

conséquences : le signe n'est pas un objet naturel, comme le seraient les phénomènes physiques ou biologiques. Il n'est pas non plus une construction purement logique, relevant d'une quelconque raison universelle. Il est d'abord et avant tout un fait humain, indissociable des conduites collectives et des interactions sociales.

Cette position permet à Saussure d'écarter deux écueils possibles. D'une part, celui d'un naturalisme qui réduirait le signe à un simple reflet du monde, comme si les mots étaient des étiquettes collées sur des choses préexistantes. D'autre part, celui d'un mentalisme abstrait qui ferait du signe un phénomène purement individuel, relevant d'une psychologie isolée des contextes sociaux.

En rattachant la sémiologie à la psychologie sociale, Saussure insiste sur un point fondamental : un signe n'est jamais privé. Il est toujours institué par une communauté, reconnu par elle, et soumis à des usages collectifs. Cette dimension sociale du signe est si essentielle que, sans elle, le signe cesserait tout simplement d'être un signe – il redeviendrait un simple phénomène physique, un bruit, une tache de couleur, un geste dépourvu de signification.

2.2. Le renversement épistémologique : quand la linguistique devient une branche de la sémiologie

Le second ancrage opéré par Saussure est encore plus audacieux que le premier. Contre toute attente, et contre l'intuition commune qui voudrait que la sémiologie soit une sous-discipline de la linguistique, Saussure propose un renversement complet de perspective : c'est la linguistique qui fait partie de la sémiologie, et non l'inverse.

Ce geste théorique, d'une élégance et d'une radicalité rares, produit trois effets majeurs qu'il convient de détailler.

Sur le plan épistémologique, d'abord, ce renversement libère la linguistique de son statut d'exception. La langue n'est plus pensée comme un objet fondamentalement différent des autres systèmes de signes. Elle devient un cas particulier – sans doute le plus important, le plus systématique – d'un phénomène plus général : la vie des signes en société. Ce faisant, Saussure ouvre la voie à une comparaison féconde entre les langues et les autres systèmes de signes, comparaison qui permettra de mieux comprendre ce qui fait la spécificité du langage humain tout en l'inscrivant dans un ensemble plus vaste.

Sur le plan institutionnel, ce rattachement permet d'accorder à la linguistique un statut nouveau parmi les sciences humaines. Elle ne relève plus seulement de la philologie traditionnelle, de la grammaire historique ou d'une psychologie individuelle. Elle entre de plain-pied dans l'étude des faits collectifs, au même titre que la sociologie, l'anthropologie ou l'économie politique. Ce repositionnement est essentiel pour comprendre le développement ultérieur des sciences du langage et leur dialogue avec les autres disciplines.

Sur le plan programmatique, enfin, ce renversement ouvre un vaste chantier de recherche : celui de l'étude systématique de tous les systèmes de signes. Saussure mentionne, à titre d'exemples, les rites symboliques, les formes de politesse, les signaux militaires, les codes visuels... Autant de domaines qui attendent encore leur exploration méthodique. La sémiologie devient ainsi une science unificatrice des pratiques symboliques, capable de jeter des ponts entre des phénomènes apparemment disparates.

2.3. Les implications d'un programme audacieux

Ce double ancrage – dans la psychologie sociale d'une part, dans une sémiologie générale d'autre part – produit un effet de déplacement considérable. En sortant le signe de deux ornières possibles, Saussure dessine les contours d'une véritable anthropologie sémiotique.

La première ornière est celle du naturalisme, qui tend à réduire le signe à un simple reflet du monde. Si le signe était un pur reflet, il serait identique pour tous les êtres humains, et les différences entre les cultures ou entre les langues deviendraient inexplicables. En montrant que le signe est une institution sociale, Saussure explique pourquoi une même réalité peut être signifiée de manières radicalement différentes selon les communautés.

La seconde ornière est celle d'un mentalisme abstrait, qui réduirait le signe à un phénomène purement individuel. Si le signe était une création privée, il serait incommunicable, et la vie sociale serait impossible. En insistant sur la dimension collective du signe, Saussure souligne que tout signe suppose un consensus, une convention, un partage communautaire.

Ce faisant, Saussure esquisse un programme de recherche qui dépasse largement le cadre de la linguistique pour toucher à ce qui fait la spécificité de l'être humain : sa capacité à vivre dans un monde de signes, à échanger du sens, à construire des significations partagées qui font lien social.

3. La diversité des systèmes de signes

3.1. Signes linguistiques et signes sémiologiques : une complémentarité essentielle

Dans toute société humaine, les signes sont omniprésents. Ils facilitent la communication entre les individus, structurent les interactions sociales, donnent forme aux expériences collectives. Parmi cette multiplicité de signes, les sémiologues distinguent généralement deux grandes catégories, qui correspondent à la distinction établie par Saussure.

Les signes linguistiques sont ceux qui relèvent des langues naturelles – le français, l'arabe, le mandarin, etc. Ces signes sont caractérisés par leur grande systématicité : ils obéissent à des règles précises, ils sont organisés en systèmes cohérents, ils permettent une expression infiniment variée. C'est cette richesse et cette productivité qui font de la langue le système de signes "le plus important" aux yeux de Saussure.

Les signes sémiologiques, en revanche, relèvent des autres systèmes de signification. Il peut s'agir de panneaux de signalisation, de codes vestimentaires, de rites religieux, de signaux maritimes, d'emblèmes publicitaires, etc. Ces signes sont souvent moins systématiques que les signes linguistiques, mais ils n'en jouent pas moins un rôle considérable dans la vie sociale.

Ces deux catégories de signes ne sont pas hermétiquement séparées. Bien au contraire, elles sont souvent employées de manière complémentaire dans les échanges quotidiens. Un même message peut combiner des éléments linguistiques et sémiologiques : une affiche publicitaire associe ainsi du texte et des images, un discours politique est accompagné de gestes et de postures, un site internet mobilise à la fois des mots, des couleurs et des animations.

3.2. Les caractéristiques fondamentales des systèmes sémiologiques

Les systèmes sémiologiques présentent plusieurs propriétés notables, qui les distinguent des systèmes linguistiques tout en les rapprochant parfois d'eux.

Une diversité typologique impressionnante : Les signes sémiologiques peuvent être classés selon leur nature matérielle. On distingue ainsi des signes gestuels, qui mobilisent le corps et ses mouvements ; des signes sonores, comme les sirènes ou les mélodies ; des signes iconiques, comme les images et les icônes ; des signes tactiles, etc. Chaque type de signe a ses propres modes d'existence et ses propres règles d'usage.

Une multimodalité constitutive : La communication non linguistique mobilise bien souvent plusieurs canaux sensoriels simultanément. Une œuvre d'art est à la fois visuelle et parfois tactile ; une cérémonie religieuse combine des gestes, des paroles, de la musique, des odeurs, etc. Cette multimodalité rend les systèmes sémiologiques particulièrement riches et complexes.

Une tension entre universalité et culturalité : Certains signes semblent compris par tous, indépendamment des origines culturelles des personnes qui les perçoivent. C'est le cas, par exemple, du sourire ou de certaines expressions faciales de base. Mais la plupart des signes sémiologiques sont profondément culturels : leur signification dépend du contexte social, historique et géographique dans lequel ils apparaissent. Le henné, par exemple, peut évoquer un simple soin esthétique, un rite de beauté, une cérémonie de mariage ou une tradition religieuse selon les régions du monde.

Une ouverture interprétative considérable : Contrairement aux signes linguistiques qui, dans leur usage courant, visent une certaine stabilité de sens, les signes sémiologiques peuvent donner lieu à des interprétations multiples. Une même œuvre picturale suscitera des lectures différentes selon les spectateurs, leurs sensibilités, leurs expériences. Cette polysémie n'est pas un défaut : elle fait partie intégrante de la nature de ces signes.

Une dépendance marquée au contexte : Enfin, l'interprétation des signes sémiologiques est toujours située. Elle varie selon l'environnement spatial, temporel, social ou émotionnel dans lequel ces signes apparaissent. Un même geste n'aura pas la même signification dans une salle de cours, dans une rue ou lors d'une cérémonie officielle.

3.3. Le cadre d'analyse proposé par Benveniste

Pour rendre compte de cette diversité et de cette complexité, le linguiste Émile Benveniste a proposé un cadre d'analyse particulièrement fécond. Selon lui, tout système sémiologique doit être étudié à partir de quatre dimensions complémentaires :

Le mode opératoire désigne la manière dont le système agit, notamment le sens sensoriel auquel il s'adresse. Un panneau publicitaire est ainsi conçu pour être vu, une musique pour être entendue, un parfum pour être senti. Cette dimension, apparemment triviale, a des conséquences importantes sur le fonctionnement du système.

Le domaine de validité concerne le champ d'application du système : dans quelles situations, pour quels usages, à quelles fins ce système est-il employé ? Le code de la

route, par exemple, n'a de validité que dans l'espace urbain ou routier, et pour réguler la circulation des véhicules.

La nature et le nombre des signes renvoie à la composition du système : de quels types de signes est-il constitué, combien y en a-t-il, comment s'articulent-ils ? Un système binaire, comme celui des feux de signalisation (vert/rouge), est très différent d'un système complexe comme celui des couleurs en peinture.

Le type de fonctionnement enfin, décrit les relations qui unissent les signes entre eux. Dans le cas des feux tricolores, le fonctionnement est une alternance : jamais le vert et le rouge ne sont simultanés. Cette alternance produit un sens par opposition : vert signifie "voie ouverte", rouge signifie "voie fermée".

Prenons un exemple concret pour illustrer cette approche. Les feux de circulation obéissent aux caractéristiques suivantes :

· Leur mode opératoire est visuel, généralement diurne et à ciel ouvert.

· Leur domaine de validité est celui des déplacements de véhicules dans les rues des villes.

· La nature de leurs signes est chromatique : ils sont constitués par l'opposition entre le vert et le rouge, avec une phase intermédiaire orange.

· Leur fonctionnement est celui d'une alternance : vert et rouge ne sont jamais présents ensemble, et leur opposition produit une signification prescriptive ("go" contre "stop").

Cet exemple, simple en apparence, montre bien la complexité qu'il y a à analyser un système sémiologique, même trivial. Chaque signe tire son sens non seulement de lui-même, mais aussi de l'ensemble du système auquel il appartient et des contextes dans lesquels il est employé.

4. Classifications et typologies des procédés de communication non linguistiques

4.1. Systèmes stables et pratiques instables

Face à la diversité des procédés de communication non linguistiques, les sémiologues ont tenté d'établir des classifications qui permettent de mieux comprendre leurs fonctionnements. L'une des distinctions les plus fondamentales concerne la stabilité des systèmes.

D'un côté, on trouve ce qu'on peut appeler les procédés systématiques. Ce sont des moyens de communication qui possèdent des signes stables et des règles de fonctionnement

clairement établies, faisant l'objet d'un consensus social. Le code de la route est un exemple parfait : chacun sait ce que signifie tel panneau, telle signalisation, et ces significations sont stables dans le temps. De même, l'alphabet des sourds-muets, les signes mathématiques ou les protocoles diplomatiques relèvent de cette catégorie. Ces systèmes sont souvent (mais pas toujours) institués par une autorité, codifiés dans des manuels, enseignés dans des institutions.

De l'autre côté, on trouve ce qu'on peut appeler les procédés a-systématiques. Ce sont des moyens de communication qui n'ont pas de signes stables ni de règles de fonctionnement clairement établies. La peinture, par exemple, n'est pas un code : les couleurs, les formes, les compositions n'ont pas de significations fixes. Le cinéma, la danse, la musique instrumentale relèvent également de cette catégorie. Cela ne signifie pas que ces pratiques sont dépourvues de toute règle – elles obéissent à des conventions, des styles, des traditions – mais ces règles sont plus floues, plus ouvertes, plus sujettes à interprétation que celles des systèmes codifiés.

Cette distinction est importante, car elle rappelle que les signes n'obéissent pas tous aux mêmes logiques. Certains visent une communication efficace, univoque, fonctionnelle. D'autres recherchent l'expression, la poésie, l'ouverture interprétative.

4.2. Symboles et signes : deux modalités de relation au sens

Une autre distinction fondamentale, proposée par plusieurs sémiologues, concerne le rapport entre la forme du signal et sa signification. On oppose traditionnellement les symboles et les signes.

Les symboles sont des signaux qui entretiennent un rapport analogique avec ce qu'ils signifient. Ce rapport n'est pas arbitraire, mais motivé par une ressemblance, une contiguïté ou une relation culturellement établie. Le dessin d'une fourchette et d'un couteau sur une enseigne est un symbole du restaurant : il représente ce qu'on y trouve. Le dessin d'une cigarette barrée est un symbole de l'interdiction de fumer : il représente l'action interdite. Le cœur stylisé est un symbole de l'amour, par une convention culturelle ancienne et largement partagée.

Il est important de souligner que le symbolisme est toujours culturel. Une même forme peut être symbole de choses différentes selon les sociétés. Le dragon, par exemple, est

symbole de puissance bienveillante en Chine, tandis qu'il est souvent associé au mal dans les traditions occidentales.

Les signes, au sens strict, sont des signaux dont le lien avec la signification est conventionnel et arbitraire. Il n'y a aucune raison naturelle pour qu'un drapeau rouge signifie une baignade dangereuse. Cette signification a été établie par convention, par décision collective, et elle pourrait être modifiée. Le langage des sourds-muets, les codes de signalisation maritime, les chiffres arabes sont des exemples de signes au sens strict.

Cette distinction est capitale, car elle a des conséquences importantes sur l'apprentissage et l'interprétation. Les symboles sont souvent plus "intuitifs" : on peut les comprendre sans apprentissage préalable, par une sorte de reconnaissance naturelle. Les signes, en revanche, doivent être appris : on ne peut comprendre un drapeau rouge sans savoir à quelle convention il renvoie.

4.3. Signalisation directe et signalisation indirecte

Enfin, une dernière distinction concerne le rapport entre le signe perçu et la signification qu'on lui attribue. Cette distinction, proposée par Buyssens, oppose la signalisation directe à la signalisation indirecte.

La signalisation directe caractérise les systèmes dans lesquels rien ne s'interpose entre le signal perçu et sa signification. La perception du signe donne immédiatement accès au sens, sans passer par un autre système de signes. La forme orale du langage est un exemple de signalisation directe : quand nous entendons le mot "arbre", nous accédons directement au concept d'arbre, sans passer par une autre médiation. Cette immédiateté est ce qui rend la communication naturelle et fluide.

La signalisation indirecte ou substitutive, en revanche, caractérise les systèmes où l'accès au sens du signe suppose le recours à un autre système de signes. Le braille, par exemple, est un code qui permet de représenter les lettres de l'alphabet à travers des points en relief. Pour comprendre le braille, il faut connaître l'alphabet, c'est-à-dire passer par le langage écrit. De même, la sténographie, les codes secrets ou les symboles chimiques relèvent de la signalisation indirecte : le signe perdu ne donne pas directement accès au sens, il renvoie à un système de référence préexistant.

Cette distinction a des implications importantes pour la compréhension des processus de communication. La signalisation directe semble plus immédiate, plus naturelle, tandis que

la signalisation indirecte introduit un écart, un décalage, qui peut être source de difficultés mais aussi de richesses interprétatives.

Conclusion

La sémiologie, une anthropologie du sens en société

Au terme de ce parcours introductif, l'ambition de la sémiologie apparaît clairement. Bien plus qu'une simple technique d'analyse des signes, cette discipline se présente comme une véritable anthropologie du sens en société. Elle nous invite à interroger ce qui fait la trame de notre vie quotidienne : ces systèmes de signes qui structurent nos interactions, codifient nos comportements, donnent forme à nos expériences collectives.

La leçon fondamentale que nous transmet la sémiologie saussurienne est peut-être la suivante : le signe n'est jamais une réalité isolée. Il n'est compréhensible que dans un système, dans un réseau de relations qui le constitue comme signe. Ce réseau n'est pas une construction abstraite ; il est l'œuvre d'une collectivité, qui, à travers ses usages, ses conventions, ses institutions, donne vie aux signes.

Cette perspective nous invite à une double vigilance. D'une part, elle nous met en garde contre toute tentative de réduire les signes à de simples instruments de communication, comme s'ils étaient des outils neutres que nous pourrions utiliser à notre gré. Les signes sont des réalités sociales, traversées par des enjeux de pouvoir, par des hiérarchies, par des valeurs. D'autre part, elle nous rappelle que les systèmes de signes sont historiques, donc changeants : ils évoluent avec les sociétés qui les portent, et cette évolution est un objet d'étude passionnant.

La sémiologie ouvre ainsi un vaste champ de questionnement qui touche à toutes les dimensions de la vie sociale. Comment les codes vestimentaires expriment-ils les identités ? Comment les rituels politiques fabriquent-ils du consensus ? Comment les images publicitaires manipulent-elles les désirs ? Comment les architectures urbaines structurent-elles nos déplacements ? Autant de questions qui appellent une analyse sémiologique.

Ce cours n'a fait qu'effleurer ces problématiques. Il a posé les bases, défini les concepts fondamentaux, esquissé les classifications principales. Mais la sémiologie est une discipline vivante, en pleine évolution, qui continue d'interroger notre rapport aux signes à l'ère numérique, à l'ère des images, à l'ère de la communication généralisée.

Références bibliographiques

SAUSSURE Ferdinand de (1916), Cours de linguistique générale, Paris, Payot, 1994. – L'ouvrage fondateur qui a posé les bases de la sémiologie moderne. Une lecture indispensable pour comprendre le projet saussurien.

BENVENISTE Émile (1966 et 1974), Problèmes de linguistique générale, 2 tomes, Paris, Gallimard. – Des analyses fondamentales qui prolongent et approfondissent la réflexion saussurienne.

BUYSSENS Éric (1967), La Communication et l'articulation linguistique, Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles. – Une réflexion importante sur les classifications des systèmes de communication.

BAYLON Christian et FABRE Paul (1990), La Sémantique, Paris, Nathan. – Un ouvrage accessible qui présente les concepts de base de la sémiologie et de la sémantique.

MOUNIN Georges (1970), Introduction à la sémiologie, Paris, Minuit. – Une introduction classique, toujours utile pour qui aborde la discipline.

BARTHES Roland (1964), "Éléments de sémiologie", in Communications, n° 4, Seuil. – Un texte majeur qui applique la méthode sémiologique à des objets variés de la vie quotidienne.

ECO Umberto (1972), La Structure absente. Introduction à la recherche sémiotique, Paris, Mercure de France. – Une réflexion importante qui élargit la perspective sémiologique à l'ensemble des phénomènes culturels.

Arrivé Michel (2007), À la recherche de Ferdinand de Saussure, Paris, PUF. – Une relecture critique de l'œuvre saussurienne, qui en montre toute la richesse et la complexité.

Cours 2 : Aux Sources du Sens ; Introduction à la Sémiologie et à la Linguistique

Plan du cours

Introduction

L'empire des signes

1. La Sémiologie, science des signes en société

1.1 Origines et fondements du projet sémiologique

1.2 L'héritage de Ferdinand de Saussure

1.3 La sémiologie comme psychologie sociale

2. La Linguistique, au cœur du système langagier

2.1 Définition et objet d'étude

2.2 Les grands domaines de la linguistique

2.2.1 La phonétique : la matière sonore

2.2.2 La phonologie : l'architecture distinctive

2.2.3 La lexicologie : le trésor des mots

2.2.4 La sémantique : la fabrique du sens

2.2.5 La syntaxe : l'agencement de la pensée

3. Dialogue des disciplines : linguistique et sémiologie

3.1 La position de Saussure : la linguistique au service de la sémiologie

3.2 La réponse de Barthes : la sémiologie absorbée par la linguistique

3.3 Un débat fécond pour les sciences humaines

Conclusion

Au-delà des mots, le monde des signes

Références bibliographiques

Introduction

L'empire des signes

Notre existence est tissée de signes. Du feu tricolore qui régule nos déplacements aux emojis qui ponctuent nos messages, en passant par les vêtements que nous portons ou les mélodies qui nous émeuvent, nous baignons dans un océan de significations. Pourtant, rares sont les moments où nous nous interrogeons sur ce qui fait qu'un geste, un mot ou une image devient porteur de sens. Comment se fait-il qu'un simple assemblage de sons puisse évoquer un souvenir, déclencher une émotion ou transmettre une idée complexe ?

C'est à cette question fondamentale que s'attellent deux disciplines sœurs : la sémiologie et la linguistique. La première, dans une ambition presque encyclopédique, se donne pour mission d'étudier la vie des signes au sein de la vie sociale. La seconde, plus spécialisée, s'attache à décortiquer le système le plus élaboré de signes que l'humanité ait jamais inventé : le langage. Loin d'être de simples exercices académiques, ces réflexions touchent à ce que nous avons de plus intime : notre capacité à penser, à communiquer et à faire société.

Ce cours se propose de guider le lecteur à travers les méandres de ces deux champs du savoir. Nous commencerons par explorer les fondements du projet sémiologique, avant de plonger au cœur de la linguistique et de ses multiples domaines. Enfin, nous examinerons les relations complexes, parfois conflictuelles, que ces disciplines entretiennent, révélant ainsi les enjeux profonds de toute tentative de comprendre le sens.

1. La Sémiologie, science des signes en société

1.1 Origines et fondements du projet sémiologique

L'idée qu'il existe des systèmes de signes régis par des lois n'est pas neuve. Les philosophes de l'Antiquité s'interrogeaient déjà sur la nature du signe linguistique et sur le rapport entre les mots et les choses. Mais c'est véritablement au tournant du XXe siècle qu'un projet scientifique ambitieux prend forme, porté par un linguiste suisse dont l'influence allait marquer durablement les sciences humaines.

Ferdinand de Saussure, dans ses célèbres cours de linguistique générale publiés à titre posthume en 1916, formule une intuition qui allait changer la donne : les signes qui nous entourent ne sont pas des entités isolées, mais forment des systèmes cohérents qu'il est possible d'étudier scientifiquement. Il propose ainsi de fonder une discipline nouvelle, la «

sémiologie » (du grec sêmeion, signe), dont l'objet serait précisément « la vie des signes au sein de la vie sociale ».

Cette entreprise est révolutionnaire à plus d'un titre. D'abord, elle pose que les signes ne sont pas des étiquettes collées sur une réalité préexistante, mais des constructions sociales qui participent à l'organisation même de notre rapport au monde. Ensuite, elle affirme que ces constructions obéissent à des règles, à des lois, qu'il est possible de dégager et d'étudier. Enfin, elle établit un pont entre des phénomènes apparemment disparates – langage, coutumes, rituels, arts – en les considérant comme des manifestations d'une même faculté humaine : celle de symboliser.

1.2 L'héritage de Ferdinand de Saussure

Pour Saussure, la sémiologie est appelée à jouer un rôle fédérateur parmi les sciences humaines. Il la conçoit comme une branche de la psychologie sociale, elle-même rattachée à la psychologie générale. Son ambition est immense : il s'agit ni plus ni moins d'élaborer une science des lois de la création et de la transformation des signes et de leurs sens.

Au sein de cette science générale, la linguistique occupe une place privilégiée. Et pour cause : le langage humain constitue le système de signes le plus répandu, le plus complexe et le plus caractéristique de tous. Il est, en quelque sorte, le laboratoire idéal pour observer les mécanismes généraux qui président à toute communication symbolique.

Saussure insiste sur cette idée : la linguistique est, ou du moins tend à devenir, une science de lois. Elle se distingue progressivement de la simple grammaire ou de l'histoire du langage pour s'affirmer comme une discipline à part entière, capable de formuler des principes universels. C'est en s'appuyant sur l'étude de la langue qu'il sera possible, pense-t-il, de mieux comprendre le fonctionnement de tous les autres systèmes sémiotiques.

1.3 La sémiologie comme psychologie sociale

Dire que la sémiologie est une partie de la psychologie sociale, c'est affirmer que les signes n'existent pas en dehors des communautés humaines qui les produisent et les interprètent. Le sens n'est pas une propriété intrinsèque des choses, mais le résultat d'un consensus social, d'une convention implicite partagée par les membres d'une même collectivité.

Cette perspective ouvre des horizons fascinants. Elle invite à considérer que nos façons de dire, de faire et d'être sont traversées par des logiques signifiantes que nous maîtrisons souvent sans en avoir pleinement conscience. Les rituels religieux, les codes

vestimentaires, les règles de politesse, les systèmes de parenté, les mythes et les récits : tous ces phénomènes, pour Saussure et ses successeurs, relèvent de cette science des signes qu'il appelle de ses vœux.

La sémiologie ne se contente donc pas de décrire des systèmes de signes ; elle cherche à comprendre comment ceux-ci organisent la vie sociale, comment ils structurent nos pensées et nos actions, comment ils participent à la construction de nos identités individuelles et collectives. En ce sens, elle est bien plus qu'une discipline technique : c'est une invitation à prendre conscience des soubassements symboliques de toute existence humaine.

2. La Linguistique, au cœur du système langagier

2.1 Définition et objet d'étude

Si la sémiologie embrasse un vaste champ de phénomènes, la linguistique se concentre sur un objet précis, mais ô combien complexe : le langage humain dans sa dimension systémique. Telle que Saussure la définit, elle est « l'étude de la langue en elle-même et pour elle-même ». Cette formule, souvent mal comprise, signifie que le linguiste ne s'intéresse pas d'abord à ce qu'on dit, mais aux règles qui permettent de le dire, à la structure qui sous-tend toute parole effective.

La linguistique moderne se fonde ainsi sur l'observation minutieuse des faits de langue. Elle part des réalisations concrètes, des énoncés produits par les locuteurs, pour remonter aux principes généraux qui les organisent. Son but est de dégager des traits communs à des langues historiquement diverses, de comprendre les mécanismes de leur fonctionnement et de leur évolution, et de formuler des lois qui aient une portée générale.

Cette approche, dite structuraliste, considère la langue comme un système où chaque élément tire sa valeur de sa relation avec les autres. Un mot, un son, une structure grammaticale n'ont de sens que par rapport à l'ensemble des autres mots, sons et structures possibles. C'est cette logique relationnelle que le linguistique s'emploie à mettre au jour.

2.2 Les grands domaines de la linguistique

Pour appréhender la complexité de la langue, la linguistique s'est divisée en plusieurs sous-disciplines, chacune correspondant à un niveau d'analyse particulier. On peut schématiquement distinguer l'étude des sons, celle des mots, celle des phrases, et celle du sens, sans oublier les interactions entre ces différents niveaux.

2.2.1 La phonétique : la matière sonore

La phonétique est la branche la plus concrète de la linguistique. Elle s'intéresse à la substance physique du langage, aux sons de la parole que l'on appelle des « phones ». Sans se préoccuper a priori du sens, elle analyse la composition acoustique et l'origine physiologique des éléments sonores qui constituent nos énoncés.

La phonétique se décline en trois approches complémentaires. La phonétique articulatoire examine comment les organes de la parole – lèvres, langue, palais, cordes vocales – produisent les différents sons. Elle décrit avec précision les mouvements et positions qui donnent naissance à chaque voyelle, chaque consonne, chaque semi-consonne. La phonétique acoustique, quant à elle, s'intéresse aux propriétés physiques du son : fréquence, durée, intensité, formants. Elle étudie la transmission du son dans l'air, indépendamment de ses conditions de production et de réception. Enfin, la phonétique auditive se penche sur la perception : comment l'oreille humaine reçoit et traite les sons de la parole, comment le cerveau les décode.

Ces trois approches, bien que distinctes, sont évidemment liées. Comprendre comment on produit un son, comment il se propage et comment il est perçu permet d'avoir une vision complète de la réalité phonétique du langage. On y trouve aussi l'étude des éléments prosodiques ou suprasegmentaux – la durée, l'intensité, la mélodie – qui ajoutent à la parole des nuances essentielles comme l'accent, le ton ou l'intonation.

2.2.2 La phonologie : l'architecture distinctive

Si la phonétique s'attache à la matière sonore, la phonologie s'intéresse à son organisation systémique. Elle étudie les sons de la langue, non pas dans leur réalité physique, mais dans leur fonction distinctive. L'unité de base de la phonologie est le phonème, défini comme la plus petite unité sonore capable de différencier des mots.

Prenons un exemple simple. En français, les mots [tɛʁ] (terre) et [mɛʁ] (mère) se distinguent par leurs premières consonnes : /t/ d'un côté, /m/ de l'autre. Ces deux sons ne sont pas interchangeables : remplacer l'un par l'autre change le sens. Ce sont donc des phonèmes, des unités distinctives du système phonologique français.

La phonologie se divise en deux branches principales. La phonématique analyse les phonèmes du point de vue de leur classement et de leur combinaison. Elle montre comment les phonèmes s'organisent sur deux axes : l'axe paradigmatique, où ils peuvent

être substitués les uns aux autres (comme /t/ et /m/ dans terre/mère), et l'axe syntagmatique, où ils s'enchaînent dans la chaîne parlée (comme la permutation des sons qui transforme /rat/ en /taʁ/).

La prosodie, quant à elle, étudie les traits suprasegmentaux – accent, ton, intonation, pause, rythme, débit. Ces éléments, qui ne sont pas attachés à un phonème particulier mais à des unités plus vastes, jouent un rôle crucial dans la mélodie de la parole et la transmission du sens.

2.2.3 La lexicologie : le trésor des mots

La lexicologie est la discipline qui s'intéresse aux mots, à ce vaste ensemble qu'on appelle le lexique d'une langue. Elle n'est pas une simple activité de recensement ; elle cherche à comprendre comment les mots se forment, comment ils évoluent, comment ils s'organisent en réseaux de sens.

La lexicologie recouvre deux domaines complémentaires. La sémantique lexicale étudie le sens des unités lexicales. Elle s'intéresse aux différentes acceptions d'un mot, à ses emplois métaphoriques, à ses relations avec d'autres mots (synonymie, antonymie, hyponymie, etc.). La morphologie lexicale, pour sa part, examine la forme des mots. Elle décrit les morphèmes – ces plus petites unités porteuses de signification – et les règles qui président à leur combinaison pour former des mots nouveaux.

Comprendre la lexicologie, c'est prendre conscience que le vocabulaire d'une langue n'est pas un simple catalogue, mais un système organisé où chaque mot trouve sa place par rapport aux autres, un reflet de la culture et de la vision du monde de ceux qui le parlent.

2.2.4 La sémantique : la fabrique du sens

La sémantique est, d'une certaine manière, le cœur de la linguistique, puisqu'elle s'attache à la question du sens. Elle étudie comment les mots et les expressions signifient, comment ils renvoient à des réalités du monde ou à des concepts de l'esprit.

La sémantique se décline en plusieurs niveaux. La sémantique lexicale, déjà évoquée, s'occupe du sens des mots pris isolément. La sémantique compositionnelle, ou syntaxique, s'intéresse à la manière dont le sens des mots se combine pour former le sens des phrases. Elle étudie les règles qui permettent de passer du sens des constituants au sens du tout. La sémantique pragmatique, enfin, prend en compte le contexte d'énonciation : elle montre

comment la situation de communication, les intentions du locuteur, les connaissances partagées influencent la compréhension du sens.

La sémantique est une discipline exigeante, car elle touche à des questions philosophiques fondamentales : qu'est-ce que le sens ? Comment les mots font-ils référence au monde ? Y a-t-il des invariants sémantiques entre les langues ? Autant de questions qui n'ont pas fini de passionner les linguistes.

2.2.5 La syntaxe : l'agencement de la pensée

La syntaxe est la discipline qui étudie l'ordre et la combinaison des unités linguistiques pour former des phrases et des énoncés. Comme l'écrit Denise François, elle exprime par quels moyens les rapports qui existent entre les éléments d'une expérience peuvent être marqués dans une succession d'unités linguistiques, de manière que le récepteur du message puisse reconstruire cette expérience.

La syntaxe ne se limite pas à une simple description de l'ordre des mots ; elle cherche à dégager les principes généraux qui président à la construction des phrases. Elle s'intéresse à la structure des syntagmes (nominaux, verbaux, etc.), à la formation des propositions, aux relations entre les différentes parties de la phrase (sujet, prédicat, compléments, etc.). Elle explore aussi les mécanismes de la subordination, de la coordination, de l'ellipse, de l'emphase.

En un sens, la syntaxe est une grammaire de la pensée, car elle révèle comment la langue structure l'expression de nos idées, comment elle organise les informations que nous souhaitons transmettre. Sans syntaxe, les mots ne seraient qu'un amas désordonné ; c'est elle qui donne à la parole sa cohérence et son intelligibilité.

3. Dialogue des disciplines – Linguistique et sémiologie

3.1 La position de Saussure : la linguistique au service de la sémiologie

Nous avons vu que Saussure conçoit la sémiologie comme une science générale, dont la linguistique n'est qu'une partie, certes privilégiée, mais une partie. Cette position, qui peut surprendre, s'explique par la vision systémique qu'il a de la langue. Pour lui, le signe linguistique n'est pas un phénomène isolé ; il participe d'une logique plus vaste qui est celle de la signification en général.

Saussure formule cette idée avec force : « si pour la première fois nous avons pu assigner à la linguistique une place parmi les sciences, c'est parce que nous l'avons rattachée à la sémiologie ». En d'autres termes, c'est en inscrivant la linguistique dans un projet plus large d'étude des signes que celle-ci a acquis son statut de science véritable.

Le linguiste a donc, selon Saussure, une double tâche. D'une part, il doit étudier le fonctionnement interne du système linguistique, dégager ses lois propres. D'autre part, il doit ressortir ce qui fait de la langue un système particulier dans l'ensemble des faits sémiologiques. La comparaison entre la langue et les autres systèmes de communication – gestuels, visuels, etc. – permet de mieux comprendre la spécificité du langage humain.

3.2 La réponse de Barthes : la sémiologie absorbée par la linguistique

Cette vision saussurienne a été contestée par plusieurs penseurs, dont le sémiologue français Roland Barthes. Contre Saussure, Barthes soutient en effet que la sémiologie est une partie de la linguistique, et non l'inverse.

L'argument de Barthes est le suivant : tous les systèmes sémiologiques, qu'ils soient visuels, gestuels, musicaux ou autres, sont inévitablement traversés par le langage. Toute signification, si elle veut être partagée et transmise, doit passer par la parole. Le sémiologue, même lorsqu'il travaille sur des substances non linguistiques (des images, des objets, des comportements), est conduit à rencontrer le langage sur son chemin, comme modèle, comme composant ou comme signifié.

Pour Barthes, la sémiologie est donc une translinguistique, une discipline qui s'applique à des objets qui ne sont pas linguistiques au départ, mais qui ne peuvent être pleinement compris qu'à travers le prisme du langage. Il en conclut que la linguistique n'est pas une partie de la sémiologie, mais que c'est la sémiologie qui est une partie de la linguistique.

3.3 Un débat fécond pour les sciences humaines

Ce débat entre Saussure et Barthes, loin d'être une simple querelle d'écoles, touche à des enjeux épistémologiques profonds. Il pose la question des rapports entre les disciplines, de leur hiérarchie éventuelle, de leurs méthodes et de leurs objets. Il interroge aussi le statut du langage dans la pensée et la culture : est-il le système de signes parmi d'autres, ou est-il le médium irréductible de toute activité signifiante ?

Ces questions n'ont pas reçu de réponse définitive, et c'est sans doute tant mieux. Elles alimentent une réflexion vivante et stimulante, qui traverse les sciences humaines et sociales. Elles nous rappellent que comprendre la communication, c'est s'engager dans une aventure intellectuelle passionnante, où chaque réponse ouvre de nouvelles interrogations.

Ce qui est certain, en tout cas, c'est que la linguistique et la sémiologie, quelles que soient leurs relations, partagent une ambition commune : élucider les mécanismes par lesquels les humains donnent du sens à leur expérience du monde et à leur vie en société.

Conclusion

Au-delà des mots, le monde des signes

Au terme de ce parcours, une conviction devrait s'être imposée : étudier les signes et le langage, c'est bien plus que pratiquer une discipline technique. C'est s'engager dans une réflexion anthropologique fondamentale, qui touche à ce qui fait de nous des êtres humains.

La sémiologie nous a montré que nous ne sommes pas de simples récepteurs passifs d'un monde déjà donné. Nous sommes des fabricateurs de sens, des créateurs de symboles, des interprètes. Le monde dans lequel nous vivons est un monde signifié, structuré par des systèmes de signes que nous avons élaborés et que nous transformons sans cesse.

La linguistique, pour sa part, nous a dévoilé la prodigieuse complexité du langage humain. Loin d'être un simple outil de communication, la langue est un système d'une richesse et d'une subtilité inouïes, où chaque son, chaque mot, chaque structure porte une histoire et ouvre un horizon de sens.

Enfin, le dialogue entre ces deux disciplines nous a enseigné que la pensée est un éternel recommencement, un perpétuel questionnement. Les positions de Saussure et de Barthes ne sont pas des vérités définitives, mais des invitations à poursuivre la réflexion, à interroger autrement les phénomènes qui nous entourent.

Que retenir de ce cours? Sans doute cette leçon essentielle : le sens n'est jamais une évidence, mais toujours une construction. Il est le fruit d'un travail incessant, collectif et individuel, par lequel nous habitons le monde et le rendons habitable. Comprendre ce travail, c'est mieux comprendre qui nous sommes et comment nous vivons ensemble.

Références bibliographiques

· BARTHES, Roland (1965). Éléments de sémiologie. Paris : Seuil.

· FRANÇOIS, Denise (1985). Article « Syntaxe » in La Linguistique. Paris : Gallimard, p. 17.

· PERROT, Jean (2018). La Linguistique. Paris : Que sais-je ? PUF.

· REY, Alain (1976). Les Théories du signe et du sens. Paris : Klincksieck.

· SAUSSURE, Ferdinand de (1994). Cours de linguistique générale. Paris : Payot.

· MARTINET, André (1985). La Linguistique. Paris : Gallimard.

· ECO, Umberto (1992). La Structure absente : introduction à la recherche sémiotique. Paris : Le Seuil.

· KRISTEVA, Julia (1969). Sémiotikè : recherches pour une sémanalyse. Paris : Seuil.

Cours 3 : sémantique et sémiologie ; fondements et enjeux

Plan du cours

Introduction

1. Aux origines de la sémantique : une discipline en quête d'objet

1.1. L'émergence d'une science du sens

1.2. Sémantique, lexicologie et sémiologie : un héritage partagé

2. Les deux visages du sens : signification et sens

2.1. La signification comme valeur sémiotique

2.2. Le sens comme valeur sémantique

2.3. Un exemple éclairant : la double vie des mots

3. La sémantique lexicale ou l'aventure du mot

3.1. Le signe et ses environs : la question épineuse du référent

3.1.1. La position saussurienne : le signe contre le monde

3.1.2. L'approche peircéenne : le signe dans le monde

3.2. Référent, référence et sens : clarifications nécessaires

3.2.1. Le référent : cet objet du monde

3.2.2. La référence : ce rapport au monde

3.2.3. La dénotation et ses prolongements connotatifs

3.3. Les relations sémantiques entre les mots : un tissu de sens

3.3.1. La synonymie : l'art de la nuance

3.3.2. L'antonymie : les contraires qui s'attirent

3.3.3. La polysémie : un mot, mille visages

3.3.4. L'hyponymie et la méronymie : penser par cercles emboîtés

3.4. L'analyse sémique ou la décomposition du sens en unités minimales

3.4.1. Définitions fondamentales : sème, sémème et archisémème

3.4.2. La méthode componentielle : principes et enjeux

3.4.3. Les sèmes dénotatifs : entre générique et spécifique

3.4.4. Les sèmes connotatifs ou la dimension subjective du sens

Conclusion

La sémantique, carrefour des sciences du langage

Références bibliographiques

Introduction

D'où vient que les mots aient le pouvoir de dire le monde ? Telle est, dans sa formulation la plus simple, la question qui anime les recherches en sémantique. Mais cette apparente simplicité dissimule une complexité redoutable : les mots ne se contentent pas de nommer passivement des choses, ils les découpent, les organisent, les colorent, parfois même les transforment. La sémantique, en tant que discipline, s'est donnée pour mission d'explorer ces mécanismes subtils par lesquels le langage s'empare du sens.

Ce chapitre se propose de parcourir les principales étapes de cette exploration, en partant des fondements historiques de la discipline jusqu'aux distinctions conceptuelles qui structurent aujourd'hui la réflexion des linguistes. Il s'agira de comprendre comment s'est constituée cette science du sens, quelles sont ses articulations avec d'autres domaines de la linguistique, et quels outils elle a élaborés pour appréhender la vie foisonnante des mots. Car le sens n'est jamais fixé une fois pour toutes : il circule, se module, se recompose sans cesse au gré des contextes et des usages.

1. Aux origines de la sémantique : une discipline en quête d’objet

1.1. L'émergence d'une science du sens

Si l'homme réfléchit depuis toujours au pouvoir des mots, il faut attendre la fin du XIXe siècle pour voir émerger une discipline constituée dédiée spécifiquement à l'étude du sens. Le terme même de « sémantique » – du grec sēmantikos, « qui signifie, qui donne à comprendre » – fut introduit en 1897 par le philosophe et linguiste français Michel Bréal, dans son ouvrage fondateur Essai de sémantique. Ce geste inaugurateur marque un tournant décisif : le sens cesse d'être une préoccupation secondaire de la grammaire ou de la rhétorique pour devenir un objet d'étude à part entière, doté de ses propres méthodes et de ses propres questionnements.

Bréal ne se contentait pas de baptiser une discipline ; il posait également les jalons d'une réflexion qui allait profondément marquer les générations suivantes de linguistes. Son intuition centrale réside dans l'idée que le sens n'est pas une propriété fixe des mots, mais le produit d'une évolution perpétuelle, tributaire des usages sociaux et des contextes historiques. Ainsi, comprendre comment les mots acquièrent, perdent ou modifient leur signification revenait pour lui à retracer l'histoire même des sociétés humaines.

1.2. Sémantique, lexicologie et sémiologie : un héritage partagé

La sémantique ne saurait être pensée en vase clos. Comme le rappelle avec clarté Jacqueline Picoche, la sémantique s'inscrit dans un ensemble de disciplines qui entretiennent des relations complexes et parfois hiérarchiques. La lexicologie, qui étudie le vocabulaire d'une langue dans son organisation interne, constitue l'une des provinces de la sémantique – mais pas sa seule dimension, car cette dernière embrasse également l'étude des phrases, des énoncés et de leurs significations en contexte.

Plus largement encore, la sémantique se trouve être une branche de la sémiologie, cette science générale des signes que Ferdinand de Saussure avait appelée de ses vœux. La sémiologie (ou sémiotique, selon la tradition anglo-saxonne héritière de Charles Sanders Peirce) a pour ambition d'étudier tous les systèmes de signes – des feux tricolores aux rites religieux en passant par les codes vestimentaires –, et le langage verbal n'en constitue qu'un cas particulier, certes le plus sophistiqué. Ainsi, la sémantique participe d'un projet intellectuel plus vaste : comprendre comment les sociétés humaines produisent et échangent du sens à travers des systèmes de signes diversifiés.

2. Les deux visages du sens : signification et sens

2.1. La signification comme valeur sémiotique

L'un des apports majeurs de la réflexion sémantique réside dans la distinction qu'elle opère entre deux niveaux de sens, distinction dont Oswald Ducrot s'est fait l'éloquent défenseur. Il propose d'appeler signification la valeur attachée à une entité de langue considérée dans son système – ce qu'il nomme également « valeur sémiotique », reprenant une expression du linguiste Émile Benveniste. La signification relève donc d'une dimension abstraite et potentielle : elle est inscrite dans la langue en tant qu'institution sociale, indépendamment de ses emplois effectifs.

Cette signification est de l'ordre de ce qui est partagé, codifié, stabilisé par l'usage. Elle est ce qui fait que, lorsque je prononce le mot « arbre », je mobilise un faisceau de traits sémantiques (être vivant végétal, tronc, branches, feuilles, etc.) qui permettent aux membres d'une même communauté linguistique de se comprendre, au moins partiellement. La signification est donc une promesse de sens, une virtualité que la langue met à disposition de ses usagers.

2.2. Le sens comme valeur sémantique

À l'inverse, Ducrot réserve le terme de sens ou « valeur sémantique » pour désigner ce que devient la signification lorsqu'elle est actualisée dans un discours concret. Le sens est la signification en situation, travaillée, infléchie, parfois même subvertie par le contexte d'énonciation, les intentions du locuteur, les attentes de l'interlocuteur, les circonstances de la communication.

Cette distinction recoupe en partie celle que l'on établit classiquement entre la langue – système abstrait de règles et de signes – et la parole – réalisation individuelle de ce système. Mais elle va plus loin : elle souligne que le sens n'est pas simplement une application mécanique de la signification, mais un processus dynamique d'ajustement, de négociation, d'interprétation.

2.3. Un exemple éclairant : la double vie des mots

Pour illustrer cette distinction, Ducrot prend l'exemple du mot « maison ». Lorsque nous ouvrons un dictionnaire, nous trouvons une définition qui énumère les traits sémantiques associés au mot : bâtiment d'habitation, lieu de vie, structure architecturale, etc. C'est là la signification, la valeur sémiotique de « maison ». Mais lorsque ce même mot est employé dans une phrase comme « La maison s'est révoltée », il acquiert un sens singulier – il peut désigner non plus le bâtiment, mais ses habitants, une famille, voire une dynastie. Le contexte a fait basculer le mot du côté du sens, de la valeur sémantique, ouvrant un éventail d'interprétations possibles que la seule signification ne saurait épuiser.

3. La sémantique lexicale ou l’aventure des mots

La sémantique lexicale constitue l'un des champs les plus dynamiques de la discipline. Elle se donne pour objet non plus les phrases ou les textes, mais le mot considéré dans ses rapports avec ce qu'il représente et avec les autres mots de la langue. Deux questions majeures la traversent : d'une part, le rapport entre les mots et le monde ; d'autre part, le réseau de relations qui unit les mots entre eux.

3.1. Le signe et ses environs : la question épineuse du référent

La question de savoir si le signe linguistique inclut ou non la réalité à laquelle il renvoie a divisé les théoriciens. Ce débat, qui peut sembler technique, engage en réalité des conceptions profondément différentes de ce qu'est le langage.

3.1.1. La position saussurienne : le signe contre le monde

Ferdinand de Saussure, dans son Cours de linguistique générale, s'est attaché à démontrer que la langue ne saurait être réduite à une simple nomenclature, c'est-à-dire à une liste de mots correspondant terme à terme à une liste d'objets. Cette conception, qu'il juge naïve, méconnaît selon lui un fait fondamental : les découpages du monde opérés par les langues sont arbitraires et varient d'une culture à l'autre. Ce qu'une langue appelle « neige », une autre langue inuite le déclinera en une dizaine de termes distincts selon ses qualités physiques.

Pour Saussure, le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique. Il distingue ainsi le signifiant (l'image acoustique, la forme sonore du mot) et le signifié (le concept, l'idée associée). Cette conception « binaire » du signe exclut délibérément le référent, l'objet du monde réel auquel le mot peut renvoyer. La signification naît de la relation interne entre signifiant et signifié, non d'une prétendue correspondance avec le monde. Le mot « université », par exemple, associe un signifiant sonore à un signifié conceptuel (l'idée d'institution d'enseignement supérieur), sans qu'il soit besoin de faire intervenir les bâtiments, les étudiants ou les professeurs qui constituent pourtant la réalité référentielle du mot.

3.1.2. L'approche peircéenne : le signe dans le monde

Le logicien et sémioticien américain Charles Sanders Peirce propose une conception radicalement différente, qui a profondément influencé la sémiotique contemporaine. Pour Peirce, le signe est une relation triadique, c'est-à-dire qu'il met en jeu non pas deux, mais trois termes :

1- Le representamen (ce qui tient lieu de signe) : approximativement le signifiant saussurien.
2- L'objet : ce à quoi le signe renvoie, c'est-à-dire le référent.
3- L'interprétant : non pas un interprète humain, mais un nouveau signe qui se forme dans l'esprit de celui qui perçoit le signe, et qui permet d'en comprendre le sens.

Cette conception triadique a une implication majeure : l'interprétant lui-même étant un signe, la signification d'un mot ne peut jamais être saisie dans une relation close et définitive. Pour comprendre un signe, il faut mobiliser d'autres signes, qui à leur tour en mobilisent d'autres, dans un processus potentiellement infini. Ainsi, la définition d'un mot

dans le dictionnaire « établissement d'enseignement supérieur où l'on dispense un enseignement théorique » n'est pas une fin en soi : elle appelle d'autres définitions (qu'est-ce qu'un enseignement ? une université ?), renvoyant à une chaîne interprétative sans terme ultime. Cette « sémiose illimitée », comme l'appelle Peirce, est une manière de souligner que le sens est toujours en train de se faire, jamais définitivement arrêté.

3.2. Référent, référence et sens : clarifications nécessaires

Les travaux des linguistes ont progressivement affiné la distinction entre plusieurs notions souvent confondues dans le langage ordinaire. Il convient de distinguer soigneusement le référent, la référence, le sens dénotatif et la connotation.

3.2.1. Le référent : cet objet du monde

Le référent désigne l'être, l'objet, la situation ou l'événement du monde (réel ou imaginaire) auquel renvoie le signe linguistique. C'est une réalité extralinguistique : le chat particulier que je montre du doigt, la ville de Paris que j'évoque, la tempête que je décris. Le référent ne fait pas partie de la langue, mais il est ce à quoi les mots peuvent renvoyer en situation de discours.

3.2.2. La référence : ce rapport au monde

La référence est la fonction par laquelle un signe linguistique établit un rapport avec son référent. C'est le processus dynamique de mise en relation entre le signe et une réalité qu'il désigne. Il ne s'agit donc plus d'une entité, mais d'une opération : celle qui permet à un énoncé de « faire monde », d'ancrer le discours dans une réalité qu'il prétend représenter.

3.2.3. La dénotation et ses prolongements connotatifs

Au sein de la référence, les linguistes distinguent classiquement deux aspects :

1- Le sens dénotatif (ou référentiel, ou désignatif) est le sens premier, le sens inhérent au mot, indépendant du contexte. C'est la signification de base que l'on trouve dans le dictionnaire : « jeunesse » renvoie à la période de la vie située entre l'enfance et l'âge mûr.

2- La connotation, en revanche, désigne les valeurs sémantiques secondes, les significations additionnelles qui peuvent s'ajouter au sens dénotatif en fonction du contexte culturel, social, situationnel. Le mot « jeunesse » évoque non seulement un âge, mais aussi des valeurs (la vigueur, l'insouciance, la nouveauté, l'avenir) qui ne sont pas inscrites dans sa définition stricte, mais qui émergent dans l'usage. La

connotation est variable, plastique, dépendante du locuteur, de l'interlocuteur, de la situation de communication, des croyances partagées.

Ainsi, un même mot peut avoir un noyau dénotatif stable et un halo connotatif extrêmement diversifié, qui en fait un instrument d'expression infiniment riche.

3.3. Les relations sémantiques entre les mots : un tissu de sens

Les mots n'existent pas isolément : ils entretiennent entre eux des relations complexes qui structurent le lexique d'une langue. La sémantique lexicale s'est attachée à décrire ces relations, qui constituent autant de façons de comprendre comment le sens circule et s'organise.

3.3.1. La synonymie : l'art de la nuance

La synonymie désigne la relation entre deux mots différents qui partagent une signification proche, sans être pour autant interchangeables dans tous les contextes. « Seulement » et « uniquement » sont des synonymes, mais ils n'ont pas exactement le même registre, la même puissance d'évocation, les mêmes compatibilités syntaxiques. La synonymie est rarement totale ; elle est plus souvent approximative, teintée de nuances stylistiques ou sémantiques qui font la richesse d'une langue.

3.3.2. L'antonymie : les contraires qui s'attirent

L'antonymie unit deux mots de sens opposés. Elle peut concerner toutes les catégories grammaticales : les noms (« ami » / « ennemi »), les adjectifs (« heureux » / « triste »), les verbes (« atterrir » / « décoller »). Mais l'opposition n'est pas toujours aussi tranchée qu'il y paraît : « chaud » et « froid » sont des antonymes, mais ils ne sont pas absolument opposés, puisqu'il existe des nuances intermédiaires (« tiède », « frais »). L'antonymie est donc une relation scalaire, graduelle, qui joue sur les degrés et les intensités.

3.3.3. La polysémie : un mot, mille visages

La polysémie est la propriété qu'ont les mots de pouvoir être associés à plusieurs sens différents selon les contextes. Le verbe « faire » en offre un exemple frappant : « faire ses exercices » (réaliser une action), « faire vieux » (paraître), « faire son nid » (construire), « trois et trois font six » (équivaloir). La polysémie n'est pas un défaut de la langue, mais au contraire l'une de ses ressources essentielles : elle permet avec un nombre limité de mots d'exprimer une infinité de nuances. Le contexte linguistique et extralinguistique est ce qui permet de lever l'ambiguïté en orientant l'interprétation vers l'un des sens possibles.

3.3.4. L'hyponymie et la méronymie : penser par cercles emboîtés

Deux types de relations hiérarchiques structurent également le lexique :

1- L'hyponymie est la relation qui unit un terme spécifique (l'hyponyme) à un terme générique (l'hyperonyme). Ainsi, « tulipe » est un hyponyme de « fleur » – la tulipe est une sorte de fleur. Cette relation d'inclusion sémantique permet d'organiser le vocabulaire en catégories de plus en plus générales ou spécifiques.

2- La méronymie (ou relation partie-tout) unit un terme désignant une partie à un terme désignant un tout. « Cornée » est un méronyme de « œil » – la cornée est une partie de l'œil. Cette relation, différente de l'hyponymie, structure le lexique selon une logique compositionnelle : un objet est fait de parties, et ces parties peuvent à leur tour être décomposées.

3.4. L’analyse sémique ou la décomposition du sens en unités minimales

Si l'on admet que le sens des mots peut être décrit à travers les relations qu'ils entretiennent avec d'autres mots, une autre approche, tout aussi féconde, consiste à plonger à l'intérieur même du mot pour en dégager les composantes élémentaires. Cette méthode, appelée analyse sémique ou analyse componentielle, part d'un présupposé audacieux : le sens n'est pas un bloc indivisible, mais un assemblage de traits distinctifs qui peuvent être isolés, identifiés et comparés d'un mot à l'autre. Elle s'inscrit dans une tradition structuraliste qui voit dans le langage un système d'oppositions, où chaque unité se définit moins par ce qu'elle est que par ce à quoi elle s'oppose.

Cette approche doit beaucoup aux travaux du linguiste danois Louis Hjelmslev, qui rêvait de fonder une linguistique aussi rigoureuse que les mathématiques, mais c'est dans le champ de la sémantique lexicale qu'elle a connu ses développements les plus concrets, notamment grâce aux travaux d'Algirdas Julien Greimas et de Bernard Pottier.

3.4.1. Définitions fondamentales : sème, sémème et archisémème

L'analyse sémique repose sur un ensemble de concepts opératoires qu'il convient de définir avec précision :

1- Le sème (également appelé trait sémantique ou composant sémantique) constitue l'unité minimale de sens, l'atome sémantique qui ne peut plus être décomposé. C'est un peu l'équivalent, dans l'ordre du sens, du phonème dans l'ordre du son : une unité

distinctive qui permet de différencier des mots entre eux. Ainsi, le mot « homme » peut être décomposé en plusieurs sèmes : /humain/, /mâle/, /adulte/, etc. Ces sèmes ne sont pas des mots, mais des propriétés sémantiques qui, combinées, produisent le sens global du mot.

2- Le sémème désigne l'ensemble des sèmes caractérisant un mot donné dans un de ses sens particuliers. Si un mot est polysémique, il possède plusieurs sémèmes, chacun correspondant à un contexte d'usage spécifique. Par exemple, le mot « tête » comporte un sémème pour « partie du corps », un autre pour « personne » (comme dans « une tête bien faite »), un autre encore pour « extrémité » (comme dans « tête de lit »).

3- L'archisémème réfère à l'ensemble des sèmes communs à plusieurs sémèmes. C'est le noyau sémantique partagé qui permet de regrouper des mots au sein d'une même classe ou d'une même famille lexicale. Ainsi, pour l'ensemble des termes désignant des récipients (« verre », « tasse », « bol », « coupe »), l'archisémème serait quelque chose comme /contenant destiné à boire ou à manger/. L'archisémème est ce qui fonde l'identité catégorielle d'un ensemble de mots, par-delà leurs différences spécifiques.

3.4.2. La méthode componentielle : principes et enjeux

L'analyse sémique, ou componentielle, se donne pour objectif de décomposer le sens des unités lexicales en un nombre fini de traits sémantiques distinctifs. Elle procède par opposition systématique : pour décrire le sens d'un mot, il faut le confronter à d'autres mots du même champ lexical et identifier les sèmes qui les rapprochent et ceux qui les éloignent.

Cette méthode présente plusieurs avantages théoriques et pratiques. D'une part, elle permet de formaliser le sens, de le rendre descriptible avec une rigueur comparable à celle des sciences de la nature. D'autre part, elle offre un outil précieux pour l'enseignement des langues, la lexicographie ou encore le traitement automatique des langues. Mais elle n'est pas sans soulever des difficultés : le nombre de sèmes nécessaires pour décrire un champ lexical est potentiellement infini ; la subjectivité du chercheur peut influencer le choix des traits retenus ; enfin, certains aspects du sens – notamment les effets de style ou les connotations – résistent à cette tentative de mise en boîte.

Pour illustrer cette approche, l'exemple classique proposé par Bernard Pottier en 1964 dans son article « Vers une sémantique moderne » demeure une référence incontournable. Pottier a entrepris d'analyser le champ lexical des sièges en français, en opposant cinq sémèmes (chaise, fauteuil, tabouret, canapé, pouf) à l'aide de six sèmes distinctifs.

Sème sémème	Avec un dossier	Avec bras	Pour s'assoir	Pour une personne	Sur pieds	En matière rigide
chaise	+	-	+	+	+	+
fauteuil	+	+	+	-	+	+
tabouret	-	-	+	+	-	+
canapé	+	-	+	+	+	+
pouf	-	-	+	+	-	-

Figure 1 : Analyse sémique des noms de sièges selon B. Pottier (1964)

Le tableau met en évidence plusieurs phénomènes intéressants. Tout d'abord, tous les termes partagent le sème /pour s'asseoir/, qui constitue **l'archisémème** du champ lexical considéré. Ensuite, les oppositions se font selon une logique de complexité croissante : le pouf est le siège le plus simple (il est simplement destiné à s'asseoir, sans pieds, sans dossier, sans bras, en matière souple), tandis que le fauteuil cumule presque tous les traits (avec pieds, dossier, bras, matière rigide). Le canapé occupe une position particulière : conçu pour plusieurs personnes, il peut comporter un dossier et des bras, mais ces traits sont présentés comme optionnels (d'où les parenthèses). Cette analyse permet de visualiser clairement comment le système lexical organise des différences de sens qui sont, dans l'usage courant, souvent perçues de manière intuitive.

À l'aide de six sèmes, B. Pottier oppose les sémèmes des cinq mots choisis. Chaque mot a un contenu sémantique différent (porté sur la ligne horizontale). Sémème de chaise = {s1, s2, s3, s4, s6} Sémème de fauteuil = { s1, s2- s3, s4, s5, s6) Sémème de canapé = {s1, s2, s6} avec parfois s4 et s5, de là le signe (+). - Si l'on ajoute s5 au sémème de chaise, on aboutit au sémème de fauteuil - La différenciation entre les différents sémèmes étant réalisée, l'analyse sémique a atteint son objectif. - Si l'on ajoutait à l'ensemble lexical un autre mot, soit par exemple chaise longue, il faudrait modifier la grille, ajouter d'autres sèmes (par exemple, sème s7 /pliable/), voire réorganiser, en fonction de cet ajout, d'autres oppositions. - L'archisémème de cet ensemble est constitué du sème s1 /pour s'asseoir/.

- siège est l'archilexème qui lui correspond. - Les sèmes sont des composants sémantiques. Il est nécessaire d'utiliser les signes démarcatifs (guillemets, crochets, barres obliques) : Humain représente le mot « Humain » représente le signifié du mot /humain/ représente le sème. Contrairement au domaine phonologique ou grammatical, il n'y a pas de métalangue sémantique « toute prête » - elle est à formuler à chaque analyse.

3.4.3. Les sèmes dénotatifs : entre générique et spécifique

Au sein de l'analyse sémique, une distinction supplémentaire s'avère nécessaire : celle qui oppose les sèmes génériques et les sèmes spécifiques, qui relèvent tous deux du domaine de la dénotation – c'est-à-dire du sens objectif, partagé par l'ensemble des locuteurs d'une communauté linguistique.

Les sèmes génériques sont des traits sémantiques communs à des ensembles lexicaux larges, voire très larges. Ils renvoient aux catégories fondamentales de l'expérience : l'animéité, la matérialité, la comptabilité, la dimension, etc. Pour les cinq termes de sièges analysés par Pottier, on pourrait ainsi relever des sèmes génériques tels que /non animé/, /matériel/, /comptable/ – traits qui les rapprochent d'une multitude d'autres noms (une table, un livre, un arbre, etc.). L'ensemble des sèmes génériques d'un mot constitue ce que l'on appelle le classème : il s'agit du cadre ontologique dans lequel le mot s'inscrit, de ce qui le rend reconnaissable comme appartenant à une catégorie du monde.

Les sèmes spécifiques, en revanche, sont des traits qui permettent d'opposer des termes voisins au sein d'un même champ lexical. Ils introduisent des différences fines, des nuances qui font qu'une chaise n'est pas un fauteuil, ni un tabouret. Dans l'exemple de Pottier, les sèmes /avec dossier/, /sur pieds/, /avec bras/, /en matière rigide/ sont des sèmes spécifiques du champ des sièges. L'ensemble des sèmes spécifiques d'un mot dans un champ donné est appelé le sémantème : c'est la partie distinctive du sens, celle qui fait l'originalité du mot par rapport à ses voisins.

Cette distinction entre classème et sémantème, héritée des travaux de Greimas, permet de comprendre que tout mot associe une dimension catégorielle (ce qu'il est, sa nature profonde) et une dimension différentielle (ce qui le distingue des autres). Pour reprendre une formule célèbre de Saussure, « dans la langue, il n'y a que des différences » – et l'analyse sémique est précisément l'art de décrire ces différences.

3.4.4. Les sèmes connotatifs ou la dimension subjective du sens

Au-delà du sens dénotatif, les mots portent également des valeurs additionnelles, des significations secondes qui naissent de l'usage, du contexte, de la culture. Ces valeurs sont prises en charge par les sèmes connotatifs (également appelés sèmes virtuels, par opposition aux sèmes actualisés dans la dénotation). Ils sont liés aux locuteurs, à leurs expériences personnelles, à leurs affects, à leur appartenance sociale ou culturelle. Ils ne sont pas socialement généralisés, mais émergent en situation de discours, dans l'interaction entre les partenaires de la communication.

L'ensemble des sèmes connotatifs attachés à un mot constitue le virtuème – un halo de significations possibles qui ne sont pas inscrites dans la définition du mot, mais qui peuvent être activées en contexte. Ainsi, le mot « blanc » comporte, dans son virtuème, des sèmes tels que /pure té/, /paix/, /lumière/, /vide/ – associations culturelles qui varient selon les civilisations et les époques. De même, le mot « maison », au-delà de son sens dénotatif de « bâtiment d'habitation », peut connoter /intimité/, /chaleur/, /protection/, ou au contraire /contrainte/, /enfermement/, selon les expériences subjectives des locuteurs.

Les sèmes connotatifs sont d'une nature très différente des sèmes dénotatifs. Ils sont labiles, instables, tributaires des imaginaires collectifs comme des histoires individuelles. Ils sont ce qui fait qu'un poème, une publicité ou un discours politique peuvent jouer sur les mots pour produire des effets de sens qui dépassent largement leur signification première. Loin d'être un simple résidu de l'analyse sémique, la connotation est un champ d'étude à part entière, qui ouvre la sémantique vers la stylistique, la sociolinguistique, l'analyse du discours et même la psychanalyse.

Conclusion

La sémantique, carrefour des sciences du langage

Au terme de ce parcours, la sémantique apparaît comme une discipline traversée de tensions fécondes. Faut-il penser le sens à partir du système linguistique ou à partir des usages sociaux ? Le référent doit-il être inclus dans la définition du signe ou en être exclu ? Le sens est-il affaire de convention ou de négociation interprétative ? Ces questions, loin d'être résolues, continuent d'alimenter les débats et les recherches.

Mais cette indécision même est peut-être la marque de la vitalité de la discipline. La sémantique ne propose pas de réponse définitive à la question de savoir comment les mots

disent le monde ; elle offre plutôt des outils, des distinctions, des grilles de lecture qui permettent d'affiner notre compréhension des mécanismes linguistiques. Elle nous apprend que le sens n'est jamais donné, jamais fixé, qu'il est toujours en devenir, dépendant des contextes, des intentions, des interprétations.

Avec l'analyse sémique, elle ajoute à son arsenal une méthode puissante pour décomposer le sens en ses constituants élémentaires, révélant ainsi la structure fine qui sous-tend l'apparente spontanéité de nos échanges langagiers. Cette approche, par sa rigueur et sa systématicité, rappelle que le langage n'est pas un simple instrument de communication, mais un système complexe de différences et de relations, où chaque mot trouve sa place et sa valeur dans un réseau de renvois et d'oppositions.

En ce sens, la sémantique n'est pas une science close, mais un chantier permanent – un chantier où la linguistique croise la philosophie, la psychologie, l'anthropologie, la sociologie, et où se joue, peut-être, l'une des questions les plus fondamentales sur l'être humain : comment, à travers le langage, faisons-nous sens ?

Références bibliographiques

BRÉAL Michel, Essai de sémantique. Science des significations, Paris, Hachette, 1897.

BENVENISTE Émile, Problèmes de linguistique générale, t. 1, Paris, Gallimard, 1966.

DUCROT Oswald, « Sens, signification et référence », in Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, 2021 [en ligne].

DUBOIS Jean et al., Dictionnaire de linguistique, Paris, Larousse, 1973.

DUBOIS Jean (dir.), Larousse de la linguistique, Paris, Larousse, 1999.

EVERAERT-DESMEDT Nicole, Le Processus interprétatif. Introduction à la sémiotique de Ch. S. Peirce, Bruxelles, Mardaga, 1990.

PICOCHE Jacqueline, Précis de lexicologie française. L'étude et l'enseignement du vocabulaire, Paris, Nathan, 1992.

POTTIER Bernard, « Vers une sémantique moderne », in Travaux de linguistique et de littérature de Strasbourg, II, 1964, p. 107-137.

SAUSSURE Ferdinand de, Cours de linguistique générale (1916), Paris, Payot, 1994.

PEIRCE Charles Sanders, Écrits sur le signe, Paris, Le Seuil, 1978.

Cours 4 : Aux Fondements du Sens : introduction à la Sémiotique et à la Sémiologie

Plan du cours

Introduction

Le monde comme tissu de signes

1. Les racines d'une science du signe : définitions croisées
 1.1. La sémiotique selon Morris : une unification des sciences
 1.2. La proximité originelle avec la sémiologie saussurienne
2. Deux héritages, deux approches : sémiologie et sémiotique en dialogue
 2.1. La tradition européenne : la linguistique comme modèle (Saussure, Barthes, Metz)
 2.2. La tradition anglo-saxonne : la logique comme moteur (Peirce, Morris)
 2.3. Complémentarité et divergences : du système au processus
3. Les trois dimensions de l'analyse sémiotique (Morris)
 3.1. La sémantique : le signe et son référent
 3.2. La syntaxe : l'agencement des signes entre eux
 3.3. La pragmatique : le signe en contexte d'usage
4. Champs d'application : la sémiotique en action
 4.1. Sémiotique visuelle : au-delà du visible
 4.2. Sémiotique du discours : la matière langagière à l'œuvre
 4.3. Sémiotique des médias : fabrique et réception des messages
 4.4. Sémiotique de l'espace : la ville comme langage

Conclusion

Pour une herméneutique du quotidien

Références bibliographiques

Introduction

Le monde comme tissu de signes

Chaque jour, sans même y prendre garde, nous déchiffrons des indices, interprétons des gestes, lisons des images, décryptons des sons. Un feu tricolore, une affiche publicitaire, un vêtement, une mélodie, un plan de métro : tous ces éléments nous parlent, nous renseignent, nous orientent. Ils sont porteurs de sens. Mais qu'est-ce qui fait qu'un objet, un son ou un mot devient un signe ? Et comment s'organise le vaste système de significations dans lequel nous baignons ?

C'est à ces questions que tentent de répondre deux disciplines sœurs, nées à la charnière des XIXe et XXe siècles : la sémiologie et la sémiotique. Souvent confondues, parfois opposées, elles partagent pourtant un même objet : l'étude des signes en société. Mais elles l'abordent avec des lunettes différentes, héritées de traditions intellectuelles distinctes. Ce chapitre se propose de clarifier ces deux perspectives, d'en montrer les spécificités et les complémentarités, avant d'explorer les outils qu'elles offrent pour analyser le monde contemporain. Car comprendre la sémiotique, c'est se doter d'une grille de lecture pour déchiffrer les mille et un messages qui structurent notre quotidien.

1. Les racines d'une science du signe : définitions croisées

1.1. La sémiotique selon Morris : une unification des sciences

Le terme sémiotique trouve l'une de ses formulations les plus célèbres sous la plume du philosophe américain Charles Morris. Pour ce dernier, la sémiotique ne se réduit pas à une simple discipline parmi d'autres ; elle constitue un véritable pas vers l'unification de la science. En effet, en étudiant les signes sous toutes leurs formes, elle offre un socle commun à des domaines aussi variés que la linguistique, la logique, les mathématiques, la rhétorique ou encore l'esthétique.

Cette ambition totalisante est essentielle : elle postule que, quel que soit le champ du savoir, c'est toujours à travers des systèmes de signes que la connaissance se construit et se transmet. Ainsi, la sémiotique ne serait pas une science parmi d'autres, mais une métascience, une clé permettant de déverrouiller les mécanismes fondamentaux de toute production de sens.

1.2. La proximité originelle avec la sémiologie saussurienne

Cette définition large résonne étrangement avec celle que proposait, quelques décennies plus tôt, le linguiste genevois Ferdinand de Saussure. Pour Saussure, il existe une sémiologie – du grec sêmeion (signe) et logos (discours) – qu'il définit comme une science générale des signes, dont la linguistique ne serait qu'une branche particulière. Il voyait en elle une clé pour comprendre non seulement le langage, mais aussi les codes sociaux, les rituels, ou même les systèmes d'écriture.

On le voit, sémiotique et sémiologie naissent d'une intuition commune : le signe est omniprésent, et son étude mérite une science à part entière. Pourtant, cette intuition initiale va rapidement se scinder en deux traditions, qui, bien que parallèles, divergent sur des points fondamentaux.

2. Deux héritages, deux approches : sémiologie et sémiotique en dialogue

2.1. La tradition européenne : la linguistique comme modèle (Saussure, Barthes, Metz)

La sémiologie, dans sa version européenne, est profondément marquée par le moule de la linguistique. Pour Saussure, elle est une branche de la psychologie sociale, car les signes sont avant tout des faits sociaux, partagés par une communauté. Le linguiste suisse insiste sur la dimension systémique : les signes ne prennent leur valeur que par leurs relations au sein d'un système structuré (comme la langue).

Cette approche sera magnifiée par Roland Barthes, qui l'applique aux mythes de la vie quotidienne (la publicité, le tourisme, la mode), et par Christian Metz, qui la transpose au langage cinématographique. Dans cette optique, la sémiologie est une entreprise de typologie : elle classe les signes, définit leurs règles de combinaison, et cherche à dégager les codes sous-jacents aux pratiques culturelles. Elle est, en quelque sorte, une grammaire des usages sociaux.

2.2. La tradition anglo-saxonne : la logique comme moteur (Peirce, Morris)

De l'autre côté de l'Atlantique, le philosophe Charles Sanders Peirce donne à la sémiotique une tout autre orientation. Pour lui, la sémiotique n'est pas une branche de la psychologie, mais un autre nom de la logique – une doctrine quasi-nécessaire des signes. Il s'agit d'une science formelle qui s'intéresse aux conditions de la connaissance : comment un signe peut-il représenter quelque chose pour quelqu'un ?

Cette tradition est moins préoccupée par les systèmes clos que par les processus de signification, ce que Peirce appelle la sémiose. Elle s'ouvre donc naturellement à des objets extrêmement variés : l'image, le théâtre, le texte littéraire, les productions multimédias, mais aussi les gestes ou les odeurs. Le signe n'est plus seulement un élément d'un code, il est un acteur d'une relation dynamique entre un objet, un interprétant et un contexte.

2.3. Complémentarité et divergences : du système au processus

Au fond, la distinction majeure réside dans ceci : la sémiologie saussurienne est une science des institutions sémiologiques, c'est-à-dire des systèmes de signes établis (la langue, la mode, le code de la route). Elle tend à figer le sens dans des structures. La sémiotique peircienne, quant à elle, est une science des processus sémiotiques ; elle considère le sens comme une construction dynamique, toujours négociée entre l'émetteur, le récepteur et leur environnement.

Cependant, ces deux approches ne sont pas antagonistes. Elles sont complémentaires : la première nous donne les outils pour décrire la grammaire du visible, la seconde pour comprendre comment cette grammaire est mise en œuvre, interprétée et parfois subvertie dans des situations concrètes. Aujourd'hui, les chercheurs puisent volontiers dans ces deux héritages pour analyser la complexité des mondes contemporains.

3. Les trois dimensions de l'analyse sémiotique (Morris)

Si la sémiotique se veut une science intégrative, elle doit s'articuler autour de pôles d'analyse clairs. Charles Morris, en prolongeant les intuitions de Peirce, a proposé une grille en trois dimensions qui reste incontournable.

3.1. La sémantique : le signe et son référent

La dimension sémantique s'intéresse à la relation entre le signe et ce qu'il désigne. C'est la question du sens proprement dit : que signifie ce mot ? Que représente cette icône ? À quel réel renvoie ce symbole ? Cette dimension interroge la capacité du signe à évoquer un objet du monde (référent) ou une idée (signifié), indépendamment de son utilisation.

3.2. La syntaxe : l'agencement des signes entre eux

La dimension syntaxique, elle, se concentre sur les relations internes au système de signes. Elle étudie les règles de combinaison, les structures d'enchaînement, les oppositions

formelles. C'est l'équivalent, pour les signes non-linguistiques, de ce que la grammaire est pour la langue : une analyse des positions et des fonctions. Un tableau, par exemple, peut être lu comme une composition de formes et de couleurs dont les relations produisent un effet de sens.

3.3. La pragmatique : le signe en contexte d'usage

Enfin, la pragmatique s'intéresse aux conditions réelles d'utilisation des signes. Elle prend en compte le contexte de production, l'intention de l'émetteur, le cadre de réception, les contraintes situationnelles. Comme le souligne Umberto Eco, dans les processus de sémiose, on se fonde toujours sur un contexte. Ainsi, un même mot, une même image, peut avoir des significations radicalement différentes selon qu'il est prononcé dans une salle de classe, un tribunal ou un salon littéraire.

Ces trois dimensions ne sont pas cloisonnées : l'analyse sémiotique les mobilise souvent simultanément pour rendre compte de la complexité des phénomènes de sens.

4. Champs d'application : la sémiotique en action

L'objectif de la sémiotique est de traquer le sens partout où il se manifeste : dans l'image fixe ou animée, dans l'organisation de l'espace, dans le discours littéraire ou médiatique. Voici quelques-uns de ses domaines de prédilection.

4.1. Sémiotique visuelle : au-delà du visible

La sémiotique visuelle s'attache à décrypter les messages contenus dans les objets iconiques et plastiques. Elle analyse les couleurs, les textures, les formes, les compositions. Une peinture de Picasso, une photographie de reportage, ou même l'emballage d'un produit de luxe sont autant de textes visuels qui produisent du sens par leur agencement formel et leurs renvois symboliques.

4.2. Sémiotique du discours : la matière langagière à l'œuvre

Ce domaine se focalise sur l'organisation des matériaux linguistiques dans les discours, qu'ils soient littéraires, politiques, publicitaires ou scientifiques. Il ne s'agit pas d'étudier la langue en soi, mais la manière dont elle est mise en œuvre pour construire des effets de sens spécifiques (persuasion, poésie, argumentation, ironie).

4.3. Sémiotique des médias : fabrique et réception des messages

La sémiotique des médias s'intéresse aux messages visuels, écrits ou sonores qui circulent dans l'espace public. Elle interroge les stratégies de communication (presse, affiche, cinéma, radio, télévision, web) et leurs effets sur le public. Elle cherche à comprendre comment un média influence la forme du message, et comment celui-ci agit sur ses destinataires.

4.4. Sémiotique de l'espace : la ville comme langage

Enfin, la sémiotique de l'espace, et plus particulièrement de l'espace urbain, envisage la ville comme un immense texte. Elle analyse l'organisation des rues, la signalétique, l'architecture, les monuments, les lieux de mémoire. Pour elle, l'espace n'est pas un simple contenant : il est porteur de valeurs, de hiérarchies, d'histoires. Il parle de nous, de nos rapports sociaux, de nos imaginaires.

Conclusion

Pour une herméneutique du quotidien

Au terme de ce parcours, une évidence s'impose : que nous appelions cette discipline sémiologie ou sémiotique, que nous nous réclamions de Saussure ou de Peirce, nous touchons ici à une science fondamentale de l'humain. Car l'humain est un animal symbolique, un fabriqueur de sens. Dès qu'il agit, il laisse des traces ; dès qu'il perçoit, il interprète.

La sémiotique n'est pas une science abstraite et confinée aux cabinets de chercheurs. Elle est une boîte à outils pour lire le monde, pour déconstruire les évidences, pour résister aux manipulations. Dans une époque saturée d'images, de discours et de sollicitations, savoir reconnaître les signes et leurs mécanismes devient une compétence citoyenne essentielle. Elle nous permet de passer d'une consommation passive des messages à une posture active, critique et éclairée. En ce sens, la sémiotique est bien plus qu'une discipline : elle est une école du regard.

Références bibliographiques

· BARTHES, Roland. Mythologies. Paris : Seuil, 1957.

· ECO, Umberto. Le Signe. Bruxelles : Labor, 1988.

· METZ, Christian. Essais sur la signification au cinéma. Paris : Klincksieck, 1968.

· MORRIS, Charles. « Fondements de la théorie des signes », in Langages, n° 35, 1974.

· PEIRCE, Charles Sanders. Écrits sur le signe. Paris : Seuil, 1978.

· REY, Alain. Théories du signe et du sens. Paris : Klincksieck, 1976.

· SAUSSURE, Ferdinand de. Cours de linguistique générale. Paris : Payot, 1994 (édition critique).

Cours 5 : La théorie du signe selon Ferdinand de Saussure

Plan du cours

Introduction

1. La nature du signe linguistique saussurien

1.1 Une entité à deux faces : signifiant et signifié

1.2 La dimension psychique du signe

1.3 La métaphore de la feuille de papier

2. Le principe d'arbitraire du signe

2.1 Définition et portée de l'arbitraire

2.2 L'arbitraire et la diversité des langues

2.3 Précision sur la liberté du sujet parlant

3. L'immutabilité et la mutabilité du signe

3.1 Les forces de conservation : l'immutabilité

3.2 Les facteurs de l'immutabilité

3.3 La mutabilité ou le changement dans la continuité

3.4 Le rôle du temps et de la masse parlante

4. Le caractère linéaire du signifiant

4.1 La successivité temporelle du signifiant

4.2 Conséquences pour la structure de la langue

Conclusion

Références bibliographiques

Introduction

Parmi les nombreux apports de Ferdinand de Saussure à la linguistique moderne, sa théorie du signe linguistique occupe une place éminente. Ce linguiste suisse, dont l'enseignement à l'Université de Genève au début du XXe siècle a bouleversé la compréhension du langage, a posé les fondements d'une approche résolument nouvelle de la langue. Alors que la linguistique de son époque se consacrait essentiellement à l'étude diachronique des langues, c'est-à-dire à leur évolution historique, Saussure a opéré un véritable changement de paradigme en s'intéressant au fonctionnement interne de la langue comme système.

La notion de signe est au cœur de cette révolution épistémologique. Pour Saussure, la langue n'est pas une simple nomenclature, une liste d'étiquettes collées sur des choses du monde. Elle est, bien plus profondément, un système de signes dont les éléments s'organisent et se définissent les uns par rapport aux autres. Comprendre le signe linguistique, c'est donc saisir le principe même de l'organisation de la langue.

Ce cours se propose d'exposer de manière détaillée la conception saussurienne du signe. Nous verrons d'abord comment Saussure définit le signe comme une entité à deux faces, indissociablement liées. Nous examinerons ensuite le fameux principe d'arbitraire, qui constitue l'une des pierres angulaires de sa théorie. Nous aborderons ensuite le paradoxe de l'immutabilité et de la mutabilité du signe, qui révèle la tension entre la stabilité nécessaire à la communication et l'évolution inévitable des langues. Enfin, nous nous intéresserons au caractère linéaire du signifiant, une propriété apparemment technique mais qui a des conséquences considérables sur la structure des langues.

À travers cette exploration, nous verrons comment Saussure a su dégager les propriétés fondamentales du signe linguistique, propriétés qui demeurent aujourd'hui des références incontournables pour quiconque s'intéresse au langage.

1. La nature du signe linguistique saussurien

1.1 Une entité à deux faces : signifiant et signifié

L'idée la plus connue de Saussure concernant le signe est sans doute celle de sa structure binaire. Le signe linguistique, affirme-t-il, unit non pas une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique. Cette formulation, volontairement provocatrice, vise à écarter définitivement la conception naïve qui voudrait que le langage soit un simple miroir du monde.

Pour Saussure, le signe se compose de deux éléments psychiques qui coexistent dans l'esprit du sujet parlant :

1- Le signifiant : il s'agit de l'image acoustique, c'est-à-dire la trace mentale que laisse le son dans notre conscience. Ce n'est pas le son matériel, physique, mais sa représentation psychique. Saussure insiste sur ce point : l'image acoustique est une empreinte dans le cerveau, une forme sonore que nous pouvons évoquer intérieurement sans même remuer les lèvres. Cette dimension explique pourquoi nous sommes capables de nous parler à nous-mêmes ou de réciter mentalement un poème, sans produire le moindre son audible.

2- Le signifié : c'est le concept, l'idée, le contenu mental associé à l'image acoustique. Il ne s'agit pas de l'objet réel du monde, mais de la représentation que nous en avons. Ainsi, le signifié du mot « arbre » n'est pas un arbre particulier, mais l'idée générale d'arbre, avec toutes ses caractéristiques abstraites.

Ces deux faces sont inséparables. On ne peut concevoir un signifiant sans signifié, ni un signifié sans signifiant, pas plus qu'on ne pourrait imaginer une pièce de monnaie avec un seul côté. Cette union constitue l'essence même du signe.

1.2 La dimension psychique du signe

L'insistance de Saussure sur le caractère psychique du signe est fondamentale. En affirmant que le signe est une entité mentale, il rompt avec toute conception matérialiste ou référentielle du langage. Le signe n'est pas dans les choses, il n'est pas non plus dans les sons physiques ; il est dans l'esprit des locuteurs.

Cette position a des conséquences considérables. Elle implique notamment que la langue n'est pas un reflet du monde extérieur, mais un système de représentations qui organise et structure notre rapport au réel. Ce n'est pas le monde qui dicte ses découpages à la langue, mais la langue qui découpe le monde selon ses propres catégories. Chaque langue opère ainsi une certaine vision du monde, une certaine mise en ordre de l'expérience.

Saussure va même jusqu'à considérer que le signifiant et le signifié sont comme les deux faces d'une même entité mentale. Il emploie l'image de l'air et de l'eau pour illustrer cette compénétration : de même que l'air et l'eau, au contact, forment une surface où il est impossible de dire où l'un commence et où l'autre finit, de même le signifiant et le signifié sont si intimement mêlés qu'on ne peut les dissocier dans l'acte de parole.

1.3 La métaphore de la feuille de papier

Pour rendre sensible cette solidarité parfaite entre signifiant et signifié, Saussure a recours à une métaphore devenue célèbre : celle de la feuille de papier. Il compare la langue à une feuille dont le recto serait la pensée (le signifié) et le verso le son (le signifiant). On ne peut découper le recto sans découper en même temps le verso. De même, dans la langue, on ne saurait isoler le son de la pensée ni la pensée du son.

Cette image est particulièrement éclairante car elle montre que la langue ne préexiste pas à son expression sonore, pas plus que la pensée ne préexiste à son expression linguistique. C'est dans l'acte même de parole que le signifiant et le signifié s'unissent pour former le signe. La pensée, sans le langage, reste un magma informe ; le son, sans la pensée, n'est qu'un bruit sans signification. La langue est précisément ce lieu de jonction où l'un et l'autre se rencontrent et se structurent mutuellement.

Cette métaphore souligne également le caractère indissociable des deux faces : le signe est une totalité qui ne saurait être réduite à l'une de ses composantes. C'est pourquoi Saussure insiste sur le fait que le signe est une entité psychique à deux faces, et non une simple relation extérieure entre un mot et une chose.

2. Le principe d'arbitraire du signe

2.1 Définition et portée de l'arbitraire

Le premier principe fondamental que Saussure énonce à propos du signe linguistique est celui de l'arbitraire. Par là, il entend que le lien qui unit le signifiant au signifié est purement conventionnel, dépourvu de toute motivation naturelle.

Prenons un exemple simple : l'idée de « sœur » n'est liée par aucun rapport intérieur avec la suite de sons [sœʁ] qui lui sert de signifiant en français. Il n'y a aucune raison, aucune nécessité logique ou naturelle, pour que ce signifiant soit associé à ce signifié plutôt qu'à un autre. Si le lien n'était pas arbitraire, on pourrait s'attendre à ce que toutes les langues utilisent des signifiants similaires pour le même concept, ce qui n'est évidemment pas le cas.

Saussure précise que l'arbitraire ne signifie pas que le signe est choisi librement par le locuteur, mais qu'il est immotivé, c'est-à-dire qu'il ne repose sur aucune relation naturelle

entre les deux faces. Le signe est conventionnel, et cette convention s'impose à tous les membres d'une communauté linguistique.

2.2 L'arbitraire et la diversité des langues

La preuve la plus évidente de l'arbitraire du signe est la diversité des langues. Si le lien entre signifiant et signifié n'était pas arbitraire, toutes les langues devraient désigner les mêmes réalités par des signifiants identiques ou du moins apparentés. Or, il n'en est rien : là où le français dit « pain », l'allemand dit Brot, l'italien pane, l'arabe khubz, etc. Le même concept reçoit des signifiants radicalement différents selon les langues.

Cette diversité n'est pas seulement une curiosité exotique : elle atteste du caractère conventionnel du signe et de son ancrage dans des communautés historiques particulières. Chaque langue a opéré, au cours de son histoire, des choix arbitraires qui se sont imposés à ses locuteurs.

Saussure va plus loin : l'arbitraire du signe explique pourquoi la langue est si résistante au changement. Puisqu'il n'y a pas de raison naturelle de préférer un signifiant à un autre, il n'y a pas non plus d'argument rationnel qui puisse justifier une substitution. La langue échappe en quelque sorte à la discussion, à la délibération, car elle ne repose sur aucun fondement raisonnable qui permettrait d'en débattre.

2.3 Précision sur la liberté du sujet parlant

Il est essentiel de dissiper un malentendu fréquent concernant l'arbitraire. En affirmant que le signe est arbitraire, Saussure ne prétend nullement que le locuteur est libre de choisir à sa guise le signifiant qu'il associe à un signifié. L'arbitraire est une propriété du signe en lui-même, non une liberté accordée à l'individu.

Une fois qu'une communauté a établi une convention, celle-ci s'impose à tous les locuteurs sans exception. Un francophone ne peut pas décider unilatéralement de remplacer le signifiant « arbre » par un autre signifiant de son invention, sous peine de n'être compris par personne. Le signe est arbitraire dans son principe, mais il est contraignant dans son usage social.

Saussure précise ainsi : « l'arbitraire du signe linguistique ne doit pas donner l'idée que le signifiant dépend du libre choix du sujet parlant ; nous voulons dire qu'il est immotivé, c'est-à-dire arbitraire par rapport au signifié ». Cette distinction est capitale : elle permet de concilier le caractère conventionnel du signe avec son caractère imposé et collectif.

3. L'immutabilité et la mutabilité du signe

3.1 Les forces de conservation : l'immutabilité

Saussure souligne un paradoxe apparent : le signe linguistique est à la fois immuable et mutable. Cette tension entre fixité et changement est au cœur de sa réflexion sur la dimension sociale et historique de la langue.

L'immutabilité du signe renvoie à sa résistance à toute modification volontaire. Une fois qu'une communauté a adopté un signifiant pour désigner un signifié, cette convention ne peut être changée sur un simple décret. La langue s'impose à la masse sociale, et celle-ci ne peut pas en modifier les termes à sa guise.

Saussure écrit : « si par rapport à l'idée qu'il représente, le signifiant apparait comme librement choisi, en revanche, par rapport à la communauté linguistique qui l'emploie, il n'est pas libre, il est imposé. » Cette imposition est telle que les locuteurs eux-mêmes n'en ont pas pleinement conscience : ils manient la langue comme un instrument naturel, sans interroger ses conventions.

3.2 Les facteurs de l'immutabilité

Pour expliquer cette immutabilité, Saussure avance plusieurs arguments convergents :

1. Le caractère arbitraire du signe : comme il n'y a pas de raison naturelle de préférer un signifiant à un autre, il n'y a pas non plus de motif rationnel de le changer. La langue échappe à la critique, à la discussion, car elle ne repose sur aucun fondement logique. On peut discuter de l'opportunité de modifier une institution sociale, mais on ne peut raisonnablement débattre du choix d'un mot.

2. La multitude des signes : une langue contient un nombre considérable de signes. Tenter de les réviser tous serait une entreprise chimérique. Seuls des spécialistes pourraient s'y atteler, mais l'expérience montre que leurs interventions n'ont jamais eu de succès notable. Les grammairiens, les logiciens ou les académiciens, malgré leurs efforts, n'ont jamais réussi à infléchir durablement l'usage de la langue.

3. La complexité du système : la langue est un système où chaque élément est lié à tous les autres. Modifier un signe, c'est risquer de déséquilibrer l'ensemble. Cette complexité rend toute réforme planifiée pratiquement impossible.

4. La résistance de la collectivité : la langue fait corps avec la vie de la communauté. Elle est l'expression quotidienne de ses habitudes, de sa culture, de son histoire. La masse

sociale, par son inertie naturelle, constitue un puissant facteur de conservation. Les innovations linguistiques, même bien intentionnées, se heurtent à cette force d'inertie collective.

3.3 La mutabilité ou le changement dans la continuité

Pourtant, et c'est là le second versant du paradoxe, la langue change. Les langues anciennes ne sont plus parlées comme autrefois, les mots évoluent, les significations se déplacent. Cette mutabilité est une réalité incontestable.

Saussure définit la mutabilité comme un déplacement du rapport entre le signifié et le signifiant. Ce déplacement peut affecter aussi bien le signifiant (la prononciation change) que le signifié (le sens évolue). Mais il ne s'agit jamais d'un changement brutal ou d'une substitution complète. Ce qui domine, précise Saussure, c'est la persistance de la matière ancienne. L'altération est un processus lent, continu, qui conserve une part importante de ce qui existait auparavant.

Ainsi, l'évolution de la langue est à la fois destruction et conservation. Les mots se transforment, mais ils gardent souvent des traces de leur histoire. La mutabilité est donc fondée sur la continuité : on ne change pas pour changer, mais on s'adapte progressivement tout en perpétuant l'essentiel.

3.4 Le rôle du temps et de la masse parlante

Saussure identifie deux facteurs principaux dans ce processus de mutabilité : le temps et la masse parlante. Ces deux forces agissent de manière concomitante et indissociable.

Le temps, d'une part, assure la continuité de la langue : c'est parce que la langue se transmet de génération en génération qu'elle perdure. Mais le temps a un autre effet, en apparence contradictoire : il altère les signes linguistiques. Les langues évoluent avec le temps, sans que les locuteurs en aient nécessairement conscience.

La masse parlante, d'autre part, est le lieu vivant où s'opèrent ces transformations. C'est dans l'usage quotidien, dans la pratique effective des locuteurs, que les changements s'effectuent. Si l'on prenait la langue sans la masse parlante, le temps n'agirait pas sur elle ; inversement, la masse parlante sans le temps ne produirait pas de changements durables.

C'est l'interaction de ces deux forces qui explique l'évolution des langues : un lent glissement s'opère, imperceptible pour les contemporains, mais qui finit par transformer profondément le système linguistique au fil des siècles.

4. Le caractère linéaire du signifiant

4.1 La successivité temporelle du signifiant

La troisième caractéristique fondamentale du signe linguistique selon Saussure est le caractère linéaire du signifiant. Le signifiant acoustique, explique-t-il, présente ses éléments l'un après l'autre, formant une chaîne dans le temps. Il emprunte ses propriétés au temps : il représente une étendue mesurable dans une seule dimension, une ligne.

Cette propriété est spécifique aux signifiants auditifs. Contrairement aux signifiants visuels (comme une image ou un tableau) qui peuvent être perçus simultanément dans l'espace, le signifiant acoustique se déploie dans la durée. Cette linéarité est une contrainte fondamentale qui pèse sur toute langue.

Saussure insiste sur le fait que le signifiant, en tant que représentation acoustique, ne peut se manifester que dans une seule dimension temporelle. Les sons se succèdent, et c'est cette succession qui fait le signifiant. Le mot « arbre », par exemple, est une chaîne de quatre phonèmes [a], [r], [b], [r] qui se présentent dans un ordre fixe.

4.2 Conséquences pour la structure de la langue

Ce caractère linéaire a des conséquences considérables sur la structure des langues. Il explique notamment pourquoi la langue ne peut fonctionner que par combinaison d'unités successives. L'ordre des mots est essentiel : « Pierre frappe Paul » n'a pas le même sens que « Paul frappe Pierre ». La linéarité impose une contrainte d'ordre qui est au cœur de la syntaxe.

André Martinet, dans le prolongement de Saussure, a souligné l'importance de cette propriété : « Il est clair qu'une langue, au sens non métaphorique du terme, n'est une langue que parce que sa structure est prédéterminée par la linéarité des messages dont elle permet la production. C'est parce que le message linguistique est vocal qu'il est nécessairement linéaire. »

Cette linéarité a également des implications pour la segmentation des énoncés : c'est parce que le message se déroule dans le temps qu'on peut l'analyser en unités successives (mots,

syllabes, phonèmes). La linéarité est donc une condition de possibilité de l'analyse linguistique elle-même.

Enfin, la linéarité explique pourquoi la mémoire et l'attention jouent un rôle si important dans la compréhension du langage : le locuteur doit maintenir en mémoire les premiers éléments du message pendant que les suivants se déroulent, afin d'en saisir le sens global. Cette contrainte temporelle est constitutive de la communication humaine.

Conclusion

La théorie du signe élaborée par Ferdinand de Saussure demeure, plus d'un siècle après sa formulation, un outil conceptuel d'une étonnante fécondité. En définissant le signe comme une entité psychique à deux faces, en posant le principe de l'arbitraire, en analysant l'immutabilité et la mutabilité, en soulignant le caractère linéaire du signifiant, Saussure a ouvert des voies de recherche qui continuent d'inspirer la linguistique et les sciences humaines.

L'héritage saussurien est multiple. Il nous a d'abord appris à dépasser la conception naïve du langage comme simple nomenclature, pour voir dans la langue un système de signes organisé et structuré. Il nous a montré que le signe n'est pas un reflet du monde, mais une construction mentale et sociale qui façonne notre rapport au réel. Il nous a sensibilisés à la tension permanente entre la stabilité nécessaire à la communication et l'évolution inévitable des langues.

La portée de cette théorie dépasse largement le cadre de la linguistique. Les concepts forgés par Saussure ont été repris et adaptés par de nombreuses disciplines : l'anthropologie, la psychanalyse, la philosophie, la critique littéraire, la sémiologie. Ils ont contribué à ce qu'on a appelé le « tournant linguistique » des sciences humaines.

Pourtant, la théorie saussurienne n'est pas sans limites. Elle se concentre essentiellement sur le signe linguistique, laissant dans l'ombre d'autres types de signes. Elle privilégie une approche synchronique (l'étude de la langue à un moment donné) au détriment de la dimension diachronique (l'évolution historique). Elle tend à abstraire le signe de ses conditions d'usage et de ses contextes sociaux.

Ces limites ne diminuent en rien l'importance de l'apport saussurien. Elles invitent au contraire à prolonger sa réflexion, à la confronter à d'autres approches, à l'enrichir de nouvelles perspectives. C'est ainsi que la pensée de Saussure demeure vivante : non

comme un dogme figé, mais comme un ensemble de questions et de concepts qui continuent de nourrir la réflexion sur le langage et la signification.

Références bibliographiques

MARTINET André, Éléments de linguistique générale, Paris, Armand Colin, 1985 (1ère éd. 1960).

SAUSSURE Ferdinand de, Cours de linguistique générale, Paris, Payot, 1994 (1ère éd. 1916).

SAUSSURE Ferdinand de, Écrits de linguistique générale, Paris, Gallimard, 2002.

Cours 6 : La Théorie Triadique du Signe chez Charles Sanders Peirce

Plan du cours

Introduction

1. Le modèle triadique : une rupture épistémologique

1.1. De la dyade saussurienne à la triade peircienne

1.2. La sémiose comme processus dynamique

1.3. Définition fondamentale du signe

2. Les trois piliers de la sémiotique peircienne

2.1. Le representamen : la matérialité du signe

2.2. L'objet : ce à quoi le signe renvoie

2.3. L'interprétant : la médiation cognitive

2.4. Les catégories phénoménologiques sous-jacentes

3. La dynamique de l'interprétation : le jeu des trois instances

4. Les trois modalités de la relation signe-objet

4.1. L'icône : la ressemblance comme fondement

4.2. L'indice : la trace matérielle

4.3. Le symbole : la convention partagée

Conclusion

Références bibliographiques

Introduction

La question du signe traverse l'histoire de la pensée occidentale depuis l'Antiquité, mais c'est au tournant des XIXe et XXe siècles qu'elle connaît un renouvellement fondamental. Parmi les figures majeures de ce tournant sémiotique, Charles Sanders Peirce (1839-1914) occupe une place singulière. Philosophe, logicien et scientifique américain, il a élaboré une théorie du signe d'une richesse et d'une profondeur qui continuent d'inspirer la recherche contemporaine dans des champs aussi divers que la linguistique, la communication, l'anthropologie ou les sciences cognitives.

Ce qui distingue radicalement l'approche peircienne des autres théories du signe, c'est son caractère triadique et processuel. Là où Ferdinand de Saussure proposait un modèle binaire opposant signifiant et signifié, Peirce conçoit le signe comme une relation à trois termes irréductiblement liés. Cette architecture ternaire n'est pas un simple raffinem* théorique : elle rend compte de la nature fondamentalement dynamique et interprétative de la signification. Pour Peirce, un signe n'est jamais une entité figée mais un processus vivant, une "sémiose" qui se déploie dans le temps et dans l'esprit de ceux qui l'actualisent.

Ce chapitre se propose d'exposer les linéaments essentiels de cette théorie en mettant en lumière sa cohérence interne et sa puissance heuristique. Nous verrons comment les trois éléments constitutifs du signe « le representamen, l'objet et l'interprétant » s'articulent selon un jeu de renvois infinis qui fait de l'interprétation une activité sans cesse relancée. Nous explorerons également la typologie des signes qui constitue l'un des apports les plus célèbres de Peirce : la distinction entre icône, indice et symbole, qui permet de penser la diversité des modes de signification à l'œuvre dans le monde naturel comme dans les productions culturelles.

1. Le modèle triadique : une rupture épistémologique

1.1. De la dyade saussurienne à la triade peircienne

Pour comprendre l'originalité de la pensée peircienne, il est utile de la situer par rapport au modèle saussurien qui domine la linguistique du XXe siècle. Saussure conçoit le signe comme une entité à deux faces inséparables : le signifiant (l'image acoustique) et le signifié (le concept). Cette relation est arbitraire et se définit avant tout par la différence qui oppose chaque signe aux autres au sein du système linguistique. Le signe saussurien est donc une entité close, dont le sens est déterminé par ses relations internes au système.

Peirce, quant à lui, refuse cette clôture du signe sur lui-même. Pour lui, un signe ne peut être compris que dans la relation qui l'unit à quelque chose d'extérieur à lui-même et à quelqu'un qui l'interprète. La signification n'est pas une propriété intrinsèque du signe mais le résultat d'une dynamique relationnelle. Cette approche ouvre la sémiotique à une dimension pragmatique et cognitive que le modèle saussurien tendait à négliger.

1.2. La sémiose comme processus dynamique

Peirce introduit le concept de "sémiose" pour désigner l'action du signe, le processus par lequel un signe produit un effet interprétatif. Ce processus est essentiellement dynamique : il ne s'achève jamais vraiment, chaque interprétation ouvrant la possibilité d'une nouvelle interprétation. La sémiose est une chaîne infinie où chaque signe renvoie à un autre signe, créant ce que Peirce appelle une "séries d'interprétants" qui s'enrichissent progressivement.

Cette conception processuelle a des conséquences importantes. Elle implique que le sens n'est jamais définitivement arrêté, qu'il est toujours susceptible d'être approfondi, nuancé ou transformé. Elle fait de l'interprète un acteur à part entière de la signification, et non un simple récepteur passif d'un message préétabli.

1.3. Définition fondamentale du signe

C'est dans cette perspective que Peirce donne sa définition célèbre du signe, qui mérite d'être citée dans son intégralité :

"Un signe est quelque chose qui tient lieu pour quelqu'un de quelque chose sous quelque rapport ou à quelque titre. Il s'adresse à quelqu'un, c'est-à-dire crée dans l'esprit de cette personne un signe équivalent ou peut-être un signe plus développé. Ce signe qu'il crée, je l'appelle l'interprétant du premier signe. Ce signe tient lieu de quelque chose : son objet. Il tient lieu de cet objet, non sous tous les rapports, mais par référence à une sorte d'idée que j'ai appelée quelquefois le fondement du representamen."

Cette définition contient en germe toute la richesse de la pensée peircienne. Elle insiste sur la fonction représentative du signe (le fait qu'il "tient lieu" d'autre chose), sur sa dimension relationnelle (le "pour quelqu'un"), et sur sa nature médiatrice (la création d'un "signe équivalent" dans l'esprit). Elle introduit également la notion de "fondement" qui sera précisée dans la théorie des catégories.

2. Les trois piliers de la sémiotique peircienne

2.1. Le representamen : la matérialité du signe

Le "representamen" est le premier élément de la triade. Il correspond à ce qu'on appelle communément le signe lui-même dans sa dimension sensible ou matérielle : l'image sonore, le tracé graphique, le geste, l'objet physique qui fonctionne comme support de signification. Peirce utilise ce terme plutôt que "signe" pour marquer qu'il s'agit d'une instance parmi d'autres dans le processus sémiotique.

Le representamen relève de ce que Peirce appelle la "priméité", la catégorie de la qualité pure, du possible, du sentiment immédiat. Il est ce qui se présente d'abord à la conscience avant toute détermination conceptuelle. Un representamen peut être une forme, une couleur, un son, une texture - toute configuration perceptible susceptible de renvoyer à quelque chose d'autre.

Ce qui fait la spécificité du representamen, c'est son pouvoir de renvoyer à un objet tout en étant distinct de lui. Il est la médiation concrète par laquelle l'objet devient accessible à l'interprète. Sans representamen, pas de signe possible - mais le representamen n'est pas le signe tout entier, il n'en est qu'une dimension.

2.2. L'objet : ce à quoi le signe renvoie

L'objet est ce que le signe représente, l'entité physique ou mentale à laquelle il se réfère. Peirce donne une définition très large de l'objet : "tout ce qui vient à la pensée ou à l'esprit dans le sens ordinaire." Cette définition extensive permet d'inclure aussi bien des choses matérielles (un arbre, une maison) que des entités abstraites (un concept, une théorie, une émotion).

L'objet relève de la "secondéité", la catégorie de l'existence factuelle, de l'expérience concrète, du fait brut. La secondéité inclut en elle-même une dimension de priméité : tout fait est l'incarnation d'un possible. Autrement dit, l'objet n'est jamais purement brut mais toujours déjà façonné par des qualités sensibles.

Il faut distinguer deux aspects de l'objet chez Peirce : l'objet immédiat (celui qui est présent dans le signe lui-même) et l'objet dynamique (l'objet réel qui existe indépendamment du signe). Le premier est ce que le signe donne à voir directement, le second est ce vers quoi le signe nous renvoie. Cette distinction est cruciale car elle permet de penser l'écart entre la représentation et ce qu'elle représente.

2.3. L'interprétant : la médiation cognitive

L'interprétant est peut-être le concept le plus novateur de la théorie peircienne. Il ne s'agit pas de l'interprète en tant que personne, mais de l'effet produit par le signe dans l'esprit de celui-ci. Plus précisément, l'interprétant est un nouveau signe qui se forme dans l'esprit de l'interprète et qui représente l'objet sous un angle particulier.

Peirce insiste sur la dimension triadique de l'interprétant : il est "un signe troisième qui renvoie à un signe premier, tel qu'il se présente en lui-même, à un signe second qui tient lieu de son objet." Cette formulation complexe signifie que l'interprétant est à la fois le résultat du processus sémiotique et le point de départ d'un nouveau processus.

L'interprétant relève de la "tiercéité", la catégorie de la règle, de la médiation, de la loi. C'est une instance qui n'existe que dans la relation qu'elle établit entre les deux autres termes. Comme la secondéité inclut la priméité, la tiercéité inclut à la fois la priméité et la secondéité : elle est une loi qui ne se manifeste que dans les faits qui l'appliquent, et ces faits eux-mêmes incarnent des possibles.

2.4. Les catégories phénoménologiques sous-jacentes

Pour bien comprendre la triade peircienne, il est indispensable de saisir le rôle des trois catégories phénoménologiques qui la sous-tendent : la priméité, la secondéité et la tiercéité. Ces catégories ne sont pas de simples étiquettes mais des modes fondamentaux d'être et de pensée.

La priméité est la catégorie du possible pur, de la qualité, du sentiment immédiat. Elle correspond à ce qui est sans relation à autre chose, à ce qui est en soi et pour soi. C'est le domaine de l'impression première, de la sensation brute. Dans le signe, la priméité est à l'œuvre dans la dimension sensible du representamen.

La secondéité est la catégorie de l'actualité, de l'existence, du fait. Elle est marquée par la relation de dualité : la résistance, l'opposition, la différence. C'est le domaine de l'expérience concrète, de la rencontre avec une réalité extérieure. L'objet relève de cette catégorie.

La tiercéité est la catégorie de la médiation, de la règle, de la loi. Elle introduit une dimension de généralité et de continuité dans le réel. C'est par elle que les faits singuliers acquièrent un sens et s'inscrivent dans un ordre intelligible. L'interprétant est l'instance qui opère cette médiation.

Ces trois catégories ne sont pas étanches : elles s'impliquent et se conditionnent mutuellement. La tiercéité contient les deux autres, la secondéité contient la primeité. Cette hiérarchie ontologique est essentielle pour comprendre comment le signe fonctionne comme un processus intégré.

3. La dynamique de l'interprétation : le jeu des trois instances

L'une des idées les plus fécondes de la sémiotique peircienne est que les trois éléments du signe ne sont pas des entités fixes mais des fonctions relationnelles qui s'actualisent dans des contextes variés. Chacun des trois termes peut à son tour devenir signe pour un nouveau processus sémiotique.

Prenons un exemple pour illustrer cette dynamique. Considérons une photographie (le representamen) qui représente un paysage (l'objet). La perception que j'ai de cette photo est un premier interprétant. Mais cet interprétant peut lui-même devenir un signe : je peux en parler à quelqu'un, ce qui donne lieu à un nouvel objet (le paysage tel que je l'ai perçu) et à un nouvel interprétant (la compréhension que mon interlocuteur en a). La chaîne sémiotique se poursuit indéfiniment.

Cette conception a des implications profondes pour notre compréhension de la communication et de l'interprétation. Elle suggère que le sens n'est jamais donné une fois pour toutes mais toujours en devenir. Chaque interprétation enrichit le signe d'une nouvelle couche de signification, créant ce que Peirce appelle une "séries d'interprétants" qui tendent vers une compréhension toujours plus complète de l'objet.

L'exemple médical proposé par Nathan Houser illustre bien cette dynamique. Un patient présente des symptômes (le representamen). Le médecin, en les interprétant à la lumière de ses connaissances, formule un diagnostic (l'interprétant) qui identifie une maladie (l'objet). Mais ce diagnostic est lui-même un signe qui peut être soumis à vérification par d'autres examens, donnant lieu à de nouveaux interprétants qui confirment, infirment ou affinent le diagnostic initial. Le processus sémiotique ne s'arrête pas au premier diagnostic ; il se poursuit dans la pratique médicale.

4. Les trois modalités de la relation signe-objet

4.1. L'icône : la ressemblance comme fondement

La typologie des signes élaborée par Peirce repose sur la nature de la relation que le representamen entretient avec son objet. L'icône est le signe qui représente son objet par ressemblance. La relation est fondée sur une similitude de qualités : le signe partage avec son objet certaines propriétés sensibles qui permettent de le reconnaître.

Peirce distingue plusieurs types d'icônes. Les images sont des icônes qui partagent des qualités simples avec leur objet (un portrait ressemble à la personne représentée). Les diagrammes sont des icônes qui reproduisent les relations structurelles de leur objet (une carte géographique reproduit les relations spatiales entre les lieux). Les métaphores sont des icônes qui font apparaître des similitudes entre des domaines différents.

L'icône est un signe puissant car il permet une reconnaissance immédiate, sans apprentissage préalable. Un enfant qui voit une image de pomme reconnaît la pomme même s'il ne connaît pas encore le mot. Cette immédiateté fait de l'icône un signe particulièrement efficace dans certains contextes, mais elle limite aussi sa précision : la ressemblance est toujours approximative.

Il faut noter que l'icône peut exister même si son objet est fictif ou inexistant. Une licorne représentée dans un tableau est une icône d'une licorne, même si cet animal n'existe pas dans la réalité. C'est ce qui distingue l'icône de l'indice, qui suppose une relation d'existence effective.

4.2. L'indice : la trace matérielle

L'indice est un signe qui entretient une relation causale ou existentielle avec son objet. Il est "réellement affecté" par l'objet qu'il dénote. La relation entre l'indice et son objet est fondée sur une contiguïté physique ou temporelle : l'indice est une trace, une empreinte, un effet de son objet.

La fumée est un indice du feu parce qu'elle est produite par lui. Le poing brandi est un indice de menace parce que ce geste est culturellement associé à l'intention d'agresser. Une empreinte de pas est un indice du passage d'une personne. Dans tous ces cas, le signe renvoie à son objet par une relation de cause à effet, de présence à absence, de manifestation à source.

L'indice est un signe qui perdrait immédiatement son caractère de signe si son objet venait à disparaître. Sans feu, pas de fumée ; sans menace, pas de poing brandi. Cette dépendance ontologique est la marque de l'indice. Il est ancré dans la réalité, dans l'existence concrète de son objet, ce qui lui confère une force probante particulière : l'indice est la preuve de l'existence de son objet.

Les indices jouent un rôle fondamental dans la connaissance et la perception. La médecine est largement fondée sur l'interprétation d'indices (les symptômes). L'enquête policière procède par relevé d'indices. La science expérimentale manipule des indices pour inférer des lois. L'indice est le signe de l'actualité, de la présence effective de l'objet dans le monde.

4.3. Le symbole : la convention partagée

Le symbole est le signe qui représente son objet en vertu d'une loi, d'une convention, d'une habitude socialement établie. La relation entre le signe et son objet est arbitraire dans le sens où elle n'est fondée ni sur la ressemblance (comme l'icône) ni sur une contiguïté causale (comme l'indice), mais sur un accord collectif.

Le langage est l'exemple paradigmatique du symbole. Le mot "table" n'a aucun rapport graphique ou phonétique avec l'objet qu'il désigne. Il n'y ressemble pas et il n'est pas causé par lui. Sa signification est le résultat d'une convention linguistique partagée par les locuteurs d'une même langue. Si cette convention disparaissait, le mot perdrait son pouvoir de signifier.

Le symbole est donc un signe essentiellement conventionnel et général. Il ne renvoie pas à un objet singulier mais à une classe d'objets, à un concept général. Le mot "arbre" ne désigne pas un arbre particulier mais l'espèce arbre dans sa généralité. Pour renvoyer à un arbre déterminé, le symbole doit être complété par d'autres signes (articles, démonstratifs, etc.).

Le symbole est le signe qui perdrait le caractère qui en fait signe s'il n'y avait pas d'interprétant. Autrement dit, il n'existe que dans l'acte d'interprétation qui l'actualise. Sans une communauté d'interprètes partageant la même convention, le symbole reste une simple marque vide.

5. Applications et prolongements

La théorie peircienne du signe a connu des développements considérables dans de nombreux domaines. En linguistique, elle a permis de dépasser le cadre saussurien en intégrant la dimension pragmatique du langage. En communication, elle offre des outils pour analyser la diversité des modes de signification (iconique, indicielle, symbolique) qui coexistent dans les messages.

Dans le champ des nouveaux médias, la distinction entre icône, indice et symbole s'avère particulièrement heuristique. Les interfaces graphiques utilisent massivement des icônes (les pictogrammes qui ressemblent à leur fonction), des indices (les notifications qui signalent des événements), et des symboles (les codes culturels qui nécessitent un apprentissage). L'analyse sémiotique permet de comprendre comment ces différents modes de signification s'articulent dans l'expérience utilisateur.

En anthropologie et en sociologie, la sémiotique peircienne a inspiré des études sur les rituels, les mythes et les systèmes symboliques. Elle offre un cadre pour penser la dimension interprétative de la vie sociale, où les signes ne sont jamais purement descriptifs mais toujours performatifs, agissant sur la réalité qu'ils représentent.

Conclusion

La théorie du signe élaborée par Charles Sanders Peirce représente une contribution majeure à la compréhension des processus de signification. Par sa conception triadique et processuelle, elle rompt avec les modèles binaires et statiques qui ont longtemps dominé la sémiotique. Le signe n'y est plus une entité close mais une relation dynamique, un processus qui engage trois instances inséparables : le representamen, qui donne une présence sensible à la signification ; l'objet, qui ancre le signe dans une réalité extérieure ; et l'interprétant, qui ouvre la signification à une chaîne infinie de reconfigurations.

La typologie des signes – icône, indice, symbole – offre une grille d'analyse d'une grande fécondité pour penser la diversité des modes de représentation. Elle nous rappelle que la signification n'est pas une propriété des choses mais une relation que nous établissons avec elles, une mise en forme du monde qui engage à la fois notre sensibilité, notre expérience et notre culture.

L'héritage de Peirce est aujourd'hui plus vivant que jamais. À une époque où les technologies numériques multiplient les formes de signes et les régimes de signification, sa pensée nous fournit des instruments pour naviguer dans ce paysage sémiotique en constante évolution. Elle nous invite à considérer l'interprétation non comme une opération secondaire mais comme la condition même de notre rapport au monde.

La sémiotique peircienne, par sa complexité et sa profondeur, ne cesse de nous rappeler que le sens n'est jamais donné mais toujours à construire, dans un dialogue incessant entre le monde, les signes et notre propre activité interprétative.

Références bibliographiques

· PEIRCE, Charles Sanders (1894). "What is a Sign ?" In : The Essential Peirce, Vol. 2, Indiana University Press, 1998.

· PEIRCE, Charles Sanders (1978). Écrits sur le signe. Paris : Seuil.

· EVERAERT-DESMEDT, Nicole (1990). Le processus interprétatif : introduction à la sémiotique de Ch. S. Peirce. Liège : Pierre Mardaga.

· SAVAN, David (1980). "Peirce's Semiotic Theory of Signs". In : Semiotics, Vol. 1, p. 123-145.

· SPIELMANN, Guy (2022). "La sémiotique de Peirce : une introduction." In : Sémiotique et communication, en ligne.

· ECO, Umberto (1988). Le signe. Bruxelles : Labor.

· FLOCH, Jean-Marie (1990). Sémiotique, marketing et communication. Paris : PUF.

· JOLY, Martine (1994). Introduction à l'analyse de l'image. Paris : Nathan.

Cours 7 : La Sémiologie en Acte ; Roland Barthes et l'Épaisseur du Signe

Plan du cours

Introduction

Pour une sémiologie du monde social

1. Aux fondements du signe barthesien : une rupture épistémologique
 1.1. De Saussure à Barthes : la sémiologie en héritage et en mouvement
 1.2. La structure triadique du signe : signifiant, signifié et signification
 1.3. La notion de « message enchâssé » ou la dynamique du sens
2. Les deux strates du sens : dénotation et connotation
 2.1. Le sens littéral ou la dénotation comme ancrage objectif
 2.2. La connotation ou l'imaginaire du signe
 2.3. Le rôle du contexte et des valeurs socioculturelles dans la production du sens connotatif
3. Portée et limites de l'approche barthesienne
 3.1. Le signe comme fait social total
 3.2. Mythes, idéologie et communication de masse : les objets d'une sémiologie critique
 3.3. Postérité et critiques de la pensée de Barthes

Conclusion

Vers une herméneutique du quotidien

Références bibliographiques

Introduction

Pour une sémiologie du monde social

L'œuvre de Roland Barthes occupe une place singulière dans l'histoire des sciences du langage et de la culture. À la fois héritier et rénovateur du projet saussurien, il ne se contente pas de prolonger une entreprise théorique déjà amorcée : il la déplace, l'incarne dans des objets concrets, et lui donne une portée anthropologique inédite. Là où Ferdinand de Saussure avait posé les principes généraux d'une science des signes au sein de la vie sociale, Barthes choisit d'en explorer les ramifications dans les productions symboliques les plus quotidiennes : la mode vestimentaire, la publicité, le cinéma, ou encore ce qu'il nomme les « mythologies » de la vie moderne.

Ce chapitre se propose d'examiner les fondements et les prolongements de la théorie du signe élaborée par Barthes. Il s'agira de montrer comment, à partir d'une refonte de la notion saussurienne de signe, Barthes ouvre la voie à une analyse fine des mécanismes de production du sens dans les sociétés contemporaines. Cette approche, en distinguant deux niveaux de lecture « le dénotatif et le connotatif », permet de révéler l'épaisseur idéologique et culturelle des messages qui nous environnent.

1. Aux fondements du signe barthesien : une rupture épistémologique

1.1. De Saussure à Barthes : la sémiologie en héritage et en mouvement

On sait que Saussure, dans son Cours de linguistique générale, avait envisagé la sémiologie comme une science générale des signes au sein de laquelle la linguistique ne serait qu'une branche particulière. Toutefois, ce projet, formulé en quelques pages programmatiques, n'avait pas reçu de développement empirique. C'est précisément là qu'intervient Barthes : il entreprend de donner corps à cette science naissante en l'appliquant à des ensembles signifiants qui ne relèvent pas seulement de la langue, mais de l'ensemble des pratiques sociales.

Cette filiation n'est pas pour autant une pure répétition. Barthes opère un déplacement décisif : alors que Saussure s'intéressait prioritairement à la structure interne du signe linguistique, Barthes s'attache à la façon dont le signe fonctionne dans l'espace social, c'est-à-dire dans un réseau de valeurs, de croyances et de pouvoirs. Le signe n'est plus une entité statique, mais un opérateur de sens, pris dans des chaînes de significations qui le

débordent. Ce mouvement théorique signe l'entrée de la sémiologie dans une phase résolument critique et sociologique.

1.2. La structure triadique du signe : signifiant, signifié et signification

La conception saussurienne du signe repose sur une bipolarité : le signifiant (image acoustique) et le signifié (concept) sont unis par un lien arbitraire. Barthes, pour sa part, juge cette vision trop étroite pour rendre compte de la vie réelle des signes. Il propose d'y adjoindre un troisième terme, la signification, qui désigne le processus par lequel le signifiant et le signifié s'articulent dans un acte de communication concret.

Ainsi, le signe n'est plus simplement une somme de deux faces ; il devient une résultante dynamique, une opération par laquelle un sens s'actualise. La signification est l'acte même qui donne vie au signe, qui l'arrache à sa virtualité pour l'inscrire dans un échange, un discours, une situation. En d'autres termes, le signe barthesien est une unité fonctionnelle, inséparable du contexte et de l'intention qui le convoque.

1.3. La notion de « message enchâssé » ou la dynamique du sens

Barthes complexifie encore son modèle en introduisant une architecture hiérarchisée des messages. Il observe que tout énoncé peut être lu à plusieurs niveaux : un premier message, constitué de signifiants et de signifiés, peut devenir, dans un second mouvement, le simple signifiant d'un message plus large. Cette idée d'enchâssement ou d'emboîtement est essentielle : elle montre que le sens n'est jamais transparent, mais toujours pris dans une chaîne interprétative où chaque niveau renvoie à un autre.

Ainsi, un mot, une image, un geste ne sont jamais isolés ; ils s'inscrivent dans des systèmes de significations plus vastes, qui leur confèrent une profondeur interprétative. Ce principe est au cœur de la méthode sémiologique de Barthes, car il permet de déceler des couches de sens là où l'œil non entraîné ne voit qu'une surface univoque.

2. Les deux strates du sens : dénotation et connotation

2.1. Le sens littéral ou la dénotation comme ancrage objectif

La dénotation constitue le premier palier du sens. Elle est définie comme le sens littéral, communément admis, que l'on peut qualifier d'« objectif » en ce qu'il fait l'objet d'un consensus minimal au sein d'une communauté linguistique. Ce niveau de sens correspond à ce que le dictionnaire enregistre, à l'acception première d'un mot, à l'image brute d'un objet ou d'un concept.

La dénotation joue un rôle fondamentalement informatif : elle transmet un message référentiel, sans ajout subjectif notable. Elle est le socle sur lequel toute communication s'établit, le terrain neutre avant que n'interviennent les glissements de sens. Pour Barthes, ce niveau n'est pas pour autant « pur » ou dénué de toute construction sociale ; il est lui-même le produit d'un consensus historique et culturel, mais il se présente comme le degré zéro du signe.

2.2. La connotation ou l'imaginaire du signe

Au-dessus de ce socle dénotatif se superpose un second niveau : la connotation. Celle-ci désigne l'ensemble des significations additionnelles, subjectives et variables, qui viennent se greffer sur le sens littéral. Tandis que la dénotation est largement partagée, la connotation est instable, personnelle, liée à l'expérience singulière de chaque individu, à son histoire, à son bagage culturel ou à ses systèmes de valeurs.

La connotation est le lieu de l'implicite, de la suggestion, de l'émotion. Elle peut être méliorative (valoriser, embellir) ou péjorative (dégrader, critiquer). Elle est toujours dépendante du contexte : un même signe dénotatif, selon l'usage qu'on en fait, le ton, l'environnement discursif ou l'interlocuteur, produira des connotations différentes. C'est cette plasticité qui fait du langage un outil infiniment riche, mais aussi un terrain de luttes interprétatives.

2.3. Le rôle du contexte et des valeurs socioculturelles dans la production du sens connotatif

Ce qui fait la force de la connotation, c'est qu'elle n'est jamais purement individuelle : elle s'appuie sur des systèmes de références partagés, des imaginaires collectifs, des stéréotypes, des mythes. En ce sens, elle est un révélateur des représentations dominantes dans une société donnée. Barthes voit dans l'analyse des connotations un outil privilégié pour débusquer l'idéologie sous-jacente aux discours ordinaires.

Illustrons cette dualité par un exemple classique. Le mot « bateau » fonctionne à deux vitesses :

a) Au niveau dénotatif : il désigne un engin flottant, construit pour naviguer sur l'eau, propulsé par voile, moteur ou rames. C'est une définition utilitaire, partagée par tous les locuteurs.

b) Au niveau connotatif : le même signe évoque tout un univers affectif et symbolique. Pour certains, il sera synonyme d'aventure, d'évasion, de libertés retrouvées, de rencontres ou de plaisance. Pour d'autres, il évoquera le mal de mer, le danger, l'isolement, voire le naufrage. Ces connotations ne sont ni bonnes ni mauvaises en soi ; elles expriment des rapports subjectifs au monde, nourris d'expériences et d'imaginaires.

Cet exemple montre bien que le signe n'est jamais une donnée brute, mais un lieu de négociation entre un sens stable et une signification mouvante, ouverte à l'interprétation.

3. Portée et limites de l'approche barthesienne

3.1. Le signe comme fait social total

L'originalité de Barthes est d'avoir étendu le champ sémiologique à des objets que la linguistique classique ignorait. Mode, publicité, alimentation, décor intérieur, photographie de presse : tous ces faits sociaux sont envisagés comme des systèmes de signes obéissant à des logiques de sens. Barthes fait ainsi du signe un fait social total, au sens où Marcel Mauss parlait de « fait social total » pour désigner des phénomènes où s'entrecroisent toutes les dimensions de la vie collective.

Cette approche a permis d'ouvrir des pistes fécondes pour l'étude des médias, des arts visuels ou des rituels quotidiens. Elle a aussi contribué à renouveler la critique sociale en montrant comment, derrière l'évidence des images et des discours, se cachent des constructions symboliques qui orientent notre rapport au monde.

3.2. Mythes, idéologie et communication de masse : les objets d'une sémiologie critique

L'une des contributions majeures de Barthes est l'analyse des mythes sociaux, qu'il déploie notamment dans ses Mythologies. Un mythe, chez Barthes, est un message qui transforme une connotation en une vérité naturelle, en dissimulant son caractère construit et idéologique. Par exemple, la photo d'un soldat noir saluant le drapeau français peut être lue comme un signe de l'ouverture de la France aux colonies, mais elle fonctionne aussi comme un mythe qui naturalise l'idée d'empire et de supériorité de la nation.

C’est en cela que la sémiologie barthesienne est résolument critique : elle dévoile les mécanismes par lesquels le pouvoir s’ancre dans les signes, rendant naturelles des constructions historiques. Dans le domaine des médias de masse, cette démarche est particulièrement précieuse pour décrypter les publicités, les discours politiques ou les productions culturelles qui façonnent l’imaginaire collectif.

3.3. Postérité et critiques de la pensée de Barthes

Malgré son influence considérable, la sémiologie de Barthes a essuyé plusieurs critiques. On lui a reproché, notamment, un certain formalisme, une tendance à systématiser à l’excès les mécanismes du sens, au risque de perdre de vue la matérialité des pratiques. Certains auteurs, comme Umberto Eco, ont souligné que l’interprétation connotative peut devenir infinie et échapper à toute validation empirique.

D’autres ont insisté sur le fait que la dénotation n’est jamais aussi « neutre » que Barthes le laisse entendre : elle est elle-même traversée d’enjeux idéologiques. Quoi qu’il en soit, la pensée de Barthes demeure une référence incontournable pour quiconque s’intéresse à la production et à la circulation du sens dans les sociétés complexes.

Conclusion

Vers une herméneutique du quotidien

Au terme de ce parcours, la théorie barthesienne du signe apparaît comme une proposition à la fois rigoureuse et ouverte. Rigoureuse, parce qu’elle offre des outils conceptuels clairs pour analyser les mécanismes du sens. Ouverte, parce qu’elle accepte l’instabilité des significations et l’influence des contextes.

En distinguant dénotation et connotation, en insistant sur la dimension sociale et idéologique de tout signe, Barthes nous invite à une lecture critique du monde qui nous entoure. Il ne s’agit pas de réduire la richesse des images ou des discours, mais de restaurer leur épaisseur – de rappeler que derrière l’évidence se cache toujours une construction.

Cette sémiologie du quotidien, attentive aux détails et aux marges, reste une source d’inspiration pour les sciences humaines, qui continuent à s’en emparer pour éclairer les enjeux contemporains de la communication.

Références bibliographiques

· BARTHES Roland, Mythologies, Paris, Seuil, 1957.

· BARTHES Roland, Éléments de sémiologie, in Communications, n°4, Paris, Seuil, 1964.

· BARTHES Roland, L'aventure sémiologique, Paris, Seuil, 1985.

· ECO Umberto, Le signe, Bruxelles, Labor, 1988.

· SAUSSURE Ferdinand de, Cours de linguistique générale, Paris, Payot, 1916.

· GREIMAS Algirdas Julien & COURTÉS Joseph, Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage, Paris, Hachette, 1979.

Cours 8 : Les écoles de la sémiologie

Plan du Cours

Introduction

Le projet sémiologique de Saussure et ses prolongements européens

1. La sémiologie de la communication : fondements et définition

1.1. Aux origines : le legs saussurien

1.2. Les pères fondateurs du courant communicationnel

1.3. Les contours d'une discipline

2. Le domaine d'étude ; entre intention et convention

2.1. La question de l'intention communicative

2.2. Signaux et indices : une distinction fondamentale

2.3. Signes naturels et signes artificiels : la typologie d'Adam Schaff

3. Les systèmes de communication non linguistiques

3.1. La classification de Georges Mounin

3.2. Les procédés substitutifs et systématiques

3.3. Les systèmes spatiaux et l'image

4. Héritages et limites de la sémiologie de la communication

Conclusion

Références bibliographiques

Introduction

Lorsque Ferdinand de Saussure, dans son Cours de linguistique générale, jeta les fondations d'une science générale des signes qu'il nomma sémiologie, il ouvrit un chantier intellectuel d'une ampleur considérable. Sa vision, audacieuse pour l'époque, envisageait une discipline capable d'embrasser « la vie des signes au sein de la vie sociale », dépassant ainsi le seul cadre du langage verbal pour embrasser l'ensemble des phénomènes signifiants qui traversent l'existence humaine. Mais cette esquisse programmatique, aussi féconde fût-elle, restait à construire. C'est précisément ce travail d'élaboration qui, dans l'Europe du XXe siècle, donna naissance à deux grandes orientations interprétatives du projet saussurien, deux écoles qui, bien que puisant à la même source, choisirent de mettre l'accent sur des dimensions distinctes du phénomène sémiologique. La première, que nous explorerons ici, s'est donné pour objet privilégié la communication, envisagée comme processus social et intentionnel ; la seconde, que nous aborderons ultérieurement, s'est tournée vers la signification, envisagée comme production de sens dans l'espace culturel. Ce cours est consacré à la première de ces deux voies, celle de la sémiologie de la communication, dont nous examinerons les fondements, les objets d'étude et les contributions majeures à la réflexion sur les signes.

1. La sémiologie de la communication : fondements et définition

1.1. Aux origines : le legs saussurien

Il faut d'abord comprendre que l'œuvre de Saussure, telle qu'elle nous est parvenue à travers les notes de ses étudiants, présente une certaine ambiguïté quant aux objets qu'elle entendait inclure dans le champ de la sémiologie. Le linguiste genevois, dans sa définition, évoquait aussi bien les « systèmes d'écriture », l'« alphabet des sourds-muets » ou encore les « rites symboliques », autant d'exemples qui désignent des systèmes manifestement construits dans une visée communicative. Cette orientation initiale, qui privilégie les signes élaborés délibérément pour transmettre une information, allait profondément influencer une partie de ses successeurs. Ceux-ci ont en effet retenu du projet saussurien l'idée que la sémiologie devait avant tout s'attacher aux phénomènes de communication intentionnelle, autrement dit aux signes que l'homme produit délibérément dans le but d'agir sur autrui. Ce parti pris épistémologique, d'une grande cohérence, a permis de

circonscrire un champ d'étude parfaitement délimité, mais il a également suscité des débats sur l'extension légitime de la sémiologie.

1.2. Les pères fondateurs du courant communicationnel

La sémiologie de la communication, en tant que courant constitué, trouve ses principaux artisans en Europe, et plus particulièrement dans l'espace francophone. Parmi les figures tutélaires de cette école, Eric Buyssens occupe une place de premier plan. Dans ses travaux, il a posé les jalons d'une approche résolument tournée vers l'étude des processus de communication, définissant la sémiologie comme l'étude des moyens utilisés pour influencer autrui et reconnus comme tels par le destinataire. Cette définition, on le voit, est exigeante : elle ne se contente pas d'inclure tout signe, mais elle introduit le critère de la reconnaissance partagée de l'intention, ce qui exclut d'emblée les phénomènes interprétés a posteriori sans intention émettrice.

Georges Mounin, pour sa part, a considérablement enrichi cette perspective en s'attachant à décrire et classifier les systèmes de communication non linguistiques, comme nous le verrons plus avant. Son œuvre, qui témoigne d'une remarquable érudition, a permis d'appliquer les outils de l'analyse linguistique à des objets aussi divers que la signalisation routière, les pictogrammes ou encore l'illustration publicitaire.

Louis Prieto, enfin, a apporté une contribution théorique décisive en élaborant une réflexion systématique sur les conditions de la communication, notamment à travers la notion de « fait sémiologique », qu'il définit comme tout phénomène de communication ou de signification. Son apport, moins connu du grand public, n'en demeure pas moins essentiel pour comprendre la cohérence interne du courant.

1.3. Les contours d'une discipline

Ce qui caractérise fondamentalement la sémiologie de la communication, c'est donc son choix délibéré de se consacrer aux systèmes sémiologiques associés à une intention communicationnelle. Loin d'être un simple parti pris, ce choix repose sur une interprétation précise du texte saussurien, interprétation qu'Umberto Eco, dans son Traité de sémiotique générale, exprime avec une lucidité saisissante : « Lorsque Saussure avait élaboré le projet d'une discipline générale qui étudierait la “vie des signes au sein de la vie sociale”, il n'avait guère en vue que les signes non verbaux spécifiquement conçus comme signes. » Autrement dit, le père fondateur lui-même aurait implicitement orienté sa discipline vers

l'étude des objets fabriqués pour communiquer. Dès lors, la sémiologie de la communication se présente moins comme une innovation que comme une fidélité à l'inspiration première.

2. Le domaine d'étude : entre intention et convention

2.1. La question de l'intention communicative

Au cœur de la démarche de la sémiologie de la communication se trouve un geste de distinction fondamental : celui qui sépare les signes émis dans une visée communicative des simples indices qui ne résultent pas d'une intention de transmission. Cette distinction, qui peut sembler intuitive, n'en est pas moins délicate à opérer sur le terrain des pratiques sociales. Pour Buyssens, la sémiologie « étudie les procédés de communication, c'est-à-dire les moyens utilisés pour influencer autrui et reconnus comme tels par celui qu'on veut influencer ». Cette double condition – l'intention d'une part, la reconnaissance de cette intention par le récepteur d'autre part – est essentielle car elle garantit que la communication n'est pas un simple transfert d'information, mais un échange social régi par des conventions partagées. L'homme, en tant qu'être social, ne peut s'empêcher de communiquer, y compris lorsqu'il n'en a pas l'intention. Un froncement de sourcils, une rougeur subite, un geste d'impatience sont autant d'indices que l'autre peut interpréter, mais qui n'ont pas été délibérément produits comme signes. La sémiologie de la communication, par cohérence, exclut ces cas de son champ d'étude.

2.2. Signaux et indices : une distinction fondamentale

Cette exclusion a une conséquence majeure : elle réserve le nom de signaux aux seuls signes intentionnels. Le terme de signal, dans cette perspective, désigne un signe émis dans le but délibéré de transmettre un message. L'indice, en revanche, est un signe naturel, non intentionnel, que l'interprète peut à la rigueur utiliser comme un indice (la fumée pour le feu, la fièvre pour la maladie), mais qui n'a pas été conçu comme instrument de communication. Cette dichotomie, qui traverse toute la réflexion sémiologique, est particulièrement affirmée chez les tenants de la sémiologie de la communication. Il faut souligner que cette position implique un certain renoncement : elle abandonne à d'autres disciplines – la psychologie, l'éthologie, la sociologie – l'étude des comportements qui signifient sans le savoir, pour se concentrer sur ce qui est spécifiquement humain : l'usage de codes conscients et concertés.

2.3. Signes naturels et signes artificiels : la typologie d'Adam Schaff

La distinction entre signaux et indices est éclairée par la typologie proposée par Adam Schaff, philosophe et sémiologue polonais, dont les travaux ont apporté un éclairage précieux à ce débat. Schaff propose de diviser les signes en deux grandes catégories : les signes naturels, qui apparaissent indépendamment de l'activité humaine concertée et ne sont interprétés qu'a posteriori par l'homme (la fumée, l'ombre, le bruit du tonnerre), et les signes proprement dits, ou artificiels, qui sont produits par l'activité sociale consciente dans le but exprès de jouer le rôle de signes. Mais Schaff va plus loin que cette distinction initiale : il met en garde contre l'assimilation trop rapide entre signes artificiels et signes conventionnels. Selon lui, tous les signes artificiels ne sont pas conventionnels, dans la mesure où certains d'entre eux – et il pense notamment aux signes iconiques – fonctionnent sur un principe de ressemblance avec leur référent, et non sur une convention arbitraire.

La photographie, par exemple, agit sur la foi de sa ressemblance avec l'objet qu'elle dénote. Celui qui regarde une photographie interprète l'image comme ressemblant à son référent, et cette relation de similarité n'est pas instituée par un contrat social explicite. Certes, la photographie suppose des conventions techniques (le cadrage, le développement, le tirage), mais le rapport entre l'image et le réel repose sur une analogie visuelle immédiatement perceptible, non sur un code arbitraire. Schaff, en introduisant cette nuance, complexifie la typologie saussurienne et invite à ne pas réduire le problème du signe à une simple opposition entre ce qui est naturel et ce qui est construit.

3. Les systèmes de communication non linguistiques

3.1. La classification de Georges Mounin

Georges Mounin, dans ses travaux sur la communication non linguistique, s'est livré à un inventaire systématique des procédés que les sociétés humaines ont élaborés pour communiquer en dehors du langage articulé. Cet inventaire, qui distingue quatre grandes catégories de systèmes, est une contribution majeure à la sémiologie de la communication. Il témoigne de l'ambition de cette école : décrire et classer la multiplicité des moyens de communication qui tissent la trame des relations sociales, sans se limiter à la langue verbale.

3.2. Les procédés substitutifs et systématiques

La première catégorie de Mounin recouvre les procédés de signalisation substitutifs du langage parlé, c'est-à-dire des systèmes qui n'ont pas d'autonomie réelle par rapport à la communication linguistique mais qui en tiennent lieu dans certaines circonstances. Il s'agit ici des écritures, qu'elles soient alphabétiques, syllabiques ou idéogrammatiques, ainsi que des enseignes et des alphabets spécialisés comme l'alphabet des sourds-muets ou le code Morse. Ces systèmes sont dits substitutifs car ils reprennent, sous une forme différente, les structures et les fonctions du langage verbal, dont ils ne peuvent se passer complètement.

La deuxième catégorie englobe les procédés de communication systématiques qui possèdent une autonomie relative. Mounin y range l'emploi des chiffres et des symboles mathématiques, la signalisation routière, les panneaux indicateurs et les autres systèmes codifiés qui permettent une communication immédiate sans passer par la médiation du langage. Ces systèmes, bien souvent, sont le fruit d'une standardisation internationale, comme les symboles chimiques ou les notations musicales, qui permettent une communication efficace au-delà des barrières linguistiques.

3.3. Les systèmes spatiaux et l'image

La troisième catégorie concerne les procédés de communication systématiques se lisant sur la trame de l'espace : cartes géographiques, plans d'architecte, diagrammes, schémas techniques, organigrammes. Contrairement aux systèmes précédents, ces procédés ne se déploient pas dans une succession temporelle linéaire, mais organisent l'information dans un espace à deux dimensions où les relations de proximité, d'inclusion ou de hiérarchie sont signifiantes. Leur étude a ouvert la voie à une sémiologie de l'espace graphique, aujourd'hui très développée.

Enfin, la quatrième catégorie regroupe les procédés de communication asystématiques se lisant également sur la trame de l'espace, mais qui ne sont pas régis par un code systématique. C'est le domaine de l'illustration, de l'image, de la photographie, de l'affiche publicitaire. Ces supports, bien qu'ils utilisent parfois des codes (comme les codes visuels de la composition publicitaire), sont asystématiques parce qu'ils ne présentent pas la régularité structurale des systèmes mathématiques ou de la signalisation routière. Ils font appel à l'interprétation, à la perception esthétique, à la culture personnelle du spectateur, ce qui les rend moins prédictibles.

Mounin, dans cette classification, prend soin de préciser ce qu'il exclut de son domaine d'étude. Il écarte délibérément l'étude des faits sociaux – les rituels, les codes vestimentaires, les usages alimentaires – qui ne relèvent pas selon lui d'une intention communicationnelle directe. Il exclut également les faits esthétiques, comme la peinture ou la sculpture, lorsqu'ils sont considérés dans leur dimension artistique et expressive. Ce choix, qui dessine les contours d'une sémiologie plutôt technique et utilitaire, a suscité des débats, car il réduit considérablement l'extension de la sémiologie et laisse de côté des phénomènes que d'autres écoles, notamment celle de la signification, réinvestiront avec vigueur.

4. Héritages et limites de la sémiologie de la communication

La sémiologie de la communication a durablement marqué les études sémiotiques par sa rigueur méthodologique et sa clarté épistémologique. En se donnant pour objet l'étude des signes intentionnels et codifiés, elle a su dégager des principes d'analyse opératoires et des classifications utiles pour appréhender des systèmes aussi variés que la signalétique, l'iconographie technique ou les notations scientifiques. Son héritage est présent dans de nombreux travaux d'analyse de la communication, de la publicité, de l'infographie ou de la didactique. Elle a en outre contribué à ancrer la sémiologie dans le champ des sciences sociales, en insistant sur le caractère conventionnel et partagé des systèmes de signes.

Cependant, le choix de cette école, aussi cohérent soit-il, a également dessiné les limites de sa propre démarche. En excluant les signes naturels, les indices non intentionnels, les comportements significatifs inconscients et les phénomènes esthétiques, la sémiologie de la communication s'est privée de vastes territoires où la signification ne cesse de se jouer. L'art, le mythe, le rêve, les rites, la mode, les conduites quotidiennes échappent largement à une approche qui exige une intention communicative explicite et un code stable. C'est précisément sur ces terrains que l'autre grande école de la sémiologie – celle de la signification, dont les principaux représentants sont Louis Hjelmslev, Roland Barthes, Algirdas Greimas ou encore Umberto Eco – a porté son attention. Pour celle-ci, la sémiologie ne doit pas se réduire à l'étude de ce qui est délibérément communiqué, mais doit embrasser tout ce qui produit du sens, intentionnellement ou non, consciemment ou non. Cette école, que nous aborderons dans le prochain chapitre, a élargi le champ de la

sémiologie à la totalité des phénomènes culturels, faisant de la signification une propriété de toute pratique sociale.

Ainsi, la sémiologie de la communication, loin d'être un courant dépassé, apparaît comme l'un des deux pôles d'une tension féconde qui traverse toute la discipline. Elle incarne une approche réaliste, pragmatique et opératoire, qui a permis de doter la sémiologie d'outils solides ; mais elle a également suscité, par ses limites mêmes, l'émergence d'une autre conception, plus ambitieuse et plus spéculative, qui a profondément renouvelé notre compréhension des signes et du sens.

Conclusion

La sémiologie de la communication, née d'une interprétation rigoureuse du projet saussurien, a marqué la pensée européenne du XXe siècle en circonscrivant le champ sémiologique aux systèmes de signes intentionnellement produits pour communiquer. De Buyssens à Mounin en passant par Prieto, cette école a construit une théorie cohérente fondée sur la distinction entre signaux et indices, entre signes naturels et artificiels, et a proposé une classification méthodique des procédés de communication non linguistiques. Son apport, considérable, a été d'ordre autant théorique que pratique, en fournissant des instruments d'analyse pour décrire le fonctionnement de systèmes sémiotiques aussi divers que les écritures, les codes routiers, les notations scientifiques ou l'imagerie publicitaire. Cependant, le parti pris épistémologique qui fonde cette approche – l'accent mis sur l'intention communicationnelle – a également dessiné un horizon limité, laissant hors du champ sémiologique l'ensemble des phénomènes de signification qui ne relèvent pas d'une volonté délibérée de transmettre un message. Cette limitation a été le point de départ d'une autre école, celle de la sémiologie de la signification, qui a élargi la discipline à l'ensemble des faits de culture. Mais là est peut-être la fécondité même de la pensée sémiologique : elle se déploie dans la diversité de ses interprétations, dans le dialogue constant entre deux perspectives qui, sans s'exclure, s'éclairent mutuellement.

Références bibliographiques

BAYLON, Christian et FABRE, Paul. La communication non verbale. Paris : Nathan, 1990.

BOUCHARD, Robert. La pensée et le concept. [En ligne], 1978. Disponible sur : [référence à compléter].

BUYSSENS, Eric. Les langages et le discours : essai de linguistique fonctionnelle dans le cadre de la sémiologie. Bruxelles : Office de Publicité, 1943.

ECO, Umberto. Traité de sémiotique générale. Paris : Presses Universitaires de France, 1988.

MOUNIN, Georges. Introduction à la sémiologie. Paris : Éditions de Minuit, 1970.

PRIETO, Louis. Messages et signaux. Paris : Presses Universitaires de France, 1966.

SAUSSURE, Ferdinand de. Cours de linguistique générale. Paris : Payot, 1916.

SCHAFF, Adam. Introduction à la sémantique. Paris : Anthropos, 1968.

Cours 09: Les Fondements de la Communication Linguistique

Plan du Cours

Introduction

1. La Communication Humaine : Définition et Enjeux Sociaux
 1.1. De l'Échange à la Relation : Les Multiples Facettes de la Communication
 1.2. Au-delà des Mots : L'Essor des Systèmes Sémiotiques
2. L'Architecture de l'Échange Linguistique
 2.1. Les Acteurs de la Scène Communicative
 2.2. Le Message et ses Vecteurs
 2.3. La Dynamique de la Coopération
3. Les Spécificités du Langage Humain
 3.1. La Réflexivité : Le Locuteur, Premier Auditeur de Lui-même
 3.2. La Symétrie et l'Asymétrie : L'Appel à la Réponse
 3.3. La Transitivité : Le Pouvoir de Transmettre le Savoir
4. Modèles et Représentations de la Communication
 4.1. Le Modèle Télégraphique de Roman Jakobson : Une Cartographie des Fonctions
 4.1.1. Le Destinateur et la Fonction Émotive
 4.1.2. Le Destinataire et la Fonction Conative
 4.1.3. Le Contexte et la Fonction Référentielle
 4.1.4. Le Message et la Fonction Poétique
 4.1.5. Le Contact et la Fonction Phatique
 4.1.6. Le Code et la Fonction Métalinguistique
 4.2. Vers une Approche Complexe : La Critique et la Refondation de Kerbrat-Orecchioni
 4.2.1. Dépasser la Simple Transmission de l'Information
 4.2.2. Le Modèle de Production et d'Interprétation
 4.2.3. L'Illusion du Code Parfait
 4.2.4. L'Influence Déterminante de l'Univers du Discours
 4.2.5. L'Intégration des Compétences Non Linguistiques

 Conclusion

 Bibliographie indicative

Introduction

La communication ne se réduit pas à une simple transmission d'informations ; elle est le tissu vivant qui lie les individus en société, un processus dynamique par lequel se construisent les relations, se négocient les identités et se partagent les connaissances. L'acte de communiquer est un phénomène si fondamental qu'il imprègne toutes les sphères de l'existence humaine, depuis l'intimité des échanges personnels jusqu'à la complexité des discours politiques et scientifiques. Comme le soulignait le philosophe Aristote, l'homme est un "animal politique" et c'est par le langage qu'il peut manifester le juste et l'injuste, le bien et le mal, tissant ainsi le lien social. Cette capacité proprement humaine à échanger par des signes linguistiques, bien qu'étudiée depuis l'Antiquité, continue de fasciner et de défier les chercheurs, tant ses mécanismes sont profonds et ses implications vastes. Ce chapitre se propose d'explorer les fondements de cette communication linguistique, d'en définir les contours, d'en analyser les composantes essentielles, et d'examiner les modèles théoriques majeurs qui tentent d'en saisir la complexité, en insistant tout particulièrement sur le passage d'une conception mécaniste à une vision plus humaine et contextuelle de l'échange verbal.

1. La Communication Humaine : Définition et Enjeux Sociaux

1.1. De l'Échange à la Relation : Les Multiples Facettes de la Communication

La communication, dans son essence la plus large, est un phénomène social vital. Elle est le ciment des collectivités, le moteur des interactions et le creuset des cultures. On peut la définir comme un processus d'échange et de mise en commun d'informations, d'idées, d'émotions et d'attitudes. Cet échange ne se limite pas à un simple transfert de données ; il est fondamentalement relationnel. En effet, à travers la communication, les individus ne font pas que partager des contenus, ils établissent des liens, définissent leur place dans le groupe, influencent les autres, se laissent influencer, et négocient en permanence le sens de leur monde commun.

D'un point de vue fonctionnel, la communication remplit un faisceau de rôles sociaux essentiels. Elle est le vecteur privilégié de la transmission du savoir et de l'éducation, permettant aux connaissances et aux croyances de traverser les générations. Elle est également un outil de pouvoir et de persuasion, que ce soit dans le cadre d'un simple conseil entre amis ou d'un discours politique visant à mobiliser les foules. Enfin, elle est la

condition sine qua non de la création et du maintien du lien social, car c'est par elle que se manifestent la reconnaissance, la solidarité et l'appartenance à une communauté.

1.2. Au-delà des Mots : L'Essor des Systèmes Sémiotiques

Si le langage articulé constitue le système de communication le plus sophistiqué, il n'est pas le seul moyen dont dispose l'humain pour interagir. L'acte communicatif est un phénomène multimodal, où se combinent et s'entrelacent plusieurs types de signes. On distingue généralement trois grands ordres de manifestations sémiotiques, qui agissent en synergie dans toute interaction :

1. Les moyens linguistiques (ou verbaux) : Ils constituent la base de la communication dite "articulée", c'est-à-dire le système complexe de la langue, avec son vocabulaire, sa grammaire et sa syntaxe. C'est le code le plus élaboré pour exprimer des idées abstraites, des récits complexes et des nuances de pensée.

2. Les moyens paralinguistiques : Ils accompagnent et modulent le message verbal, en lui ajoutant une dimension émotionnelle et intentionnelle. Il s'agit de tout ce qui entoure la parole : le ton de la voix, son débit, son rythme, les hésitations, les silences, les accents d'insistance. Ces indices sont souvent cruciaux pour interpréter correctement le sens d'un énoncé, car ils peuvent en renforcer, contredire ou nuancer la portée littérale.

3. Les moyens non linguistiques (ou non verbaux) : Ce sont les expressions du corps et du visage, qui parlent souvent bien plus haut que les mots. La gestuelle, la posture, les mimiques faciales, le regard, la distance physique entre les interlocuteurs (la proxémie) constituent un langage en soi, capable d'exprimer des émotions, des intentions ou des rapports de pouvoir de manière souvent involontaire et spontanée. Toute situation de communication est ainsi un tissu complexe où ces trois types de signes s'articulent pour produire du sens.

2. L'Architecture de l'Échange Linguistique

Pour comprendre comment la communication s'opère, il est nécessaire d'en identifier les composants fondamentaux qui structurent l'échange. Ces éléments forment un système dynamique où chacun interagit avec les autres.

2.1. Les Acteurs de la Scène Communicative

Au cœur de tout échange se trouvent les protagonistes, à savoir les participants à l'interaction. Leur nombre peut varier de deux à une multitude, mais la relation s'articule toujours autour d'un jeu de rôles. Le locuteur (ou émetteur) est celui qui prend l'initiative du message, tandis que l'interlocuteur (ou récepteur) est la personne à qui ce message est destiné. Ce qui caractérise la communication humaine, c'est la fluidité de ces rôles : au cours d'une même conversation, les participants endossent tour à tour le rôle de locuteur et d'interlocuteur, dans un perpétuel mouvement de bascule. L'identité, la personnalité, le statut social et l'état émotionnel de ces acteurs influencent profondément la forme et le contenu du message.

2.2. Le Message et ses Vecteurs

Le message constitue le cœur de l'échange : c'est l'information, l'idée, l'émotion ou la requête que le locuteur souhaite transmettre. Il est le produit d'une intention et d'une opération d'encodage, par laquelle le locuteur met en forme son contenu mental en utilisant les ressources de la langue. Pour parvenir à son destinataire, ce message doit emprunter un canal, c'est-à-dire un support physique ou sensoriel. Ce canal peut être de nature orale (la voix, qui se propage dans l'air) ou écrite (les signes graphiques sur un support). Le choix du canal a des conséquences majeures sur la communication : l'oral est souvent plus spontané et permet un retour immédiat, tandis que l'écrit est plus réfléchi, plus durable et autorise une plus grande complexité syntaxique.

2.3. La Dynamique de la Coopération

Pour qu'une communication soit efficace et aboutisse à une compréhension mutuelle, elle ne peut pas être un simple acte unilatéral. Elle doit reposer sur une coopération entre les acteurs. Cette coopération ne signifie pas pour autant un accord total, mais plutôt une adhésion à un principe de coordination. Les protagonistes doivent s'accorder, souvent implicitement, sur les "règles du jeu" de l'échange : ils s'écoutent mutuellement, respectent un ordre de parole, et travaillent ensemble à la construction du sens. Cette "coopération conversationnelle" est un véritable travail d'ajustement et de négociation permanents.

3. Les Spécificités du Langage Humain

Si l'on compare la communication linguistique à d'autres formes de communication sémiotique (comme les signaux animaux ou les systèmes de signalisation), elle se distingue par des propriétés uniques qui en font un outil d'une puissance inégalée. La linguiste Catherine Kerbrat-Orecchioni en a dégagé trois caractéristiques essentielles.

3.1. La Réflexivité : Le Locuteur, Premier Auditeur de Lui-même

La première propriété est la réflexivité. Elle signifie que le locuteur, en produisant son énoncé, est simultanément le premier à le percevoir et à l'interpréter. Cette capacité d'auto-écoute est fondamentale, car elle permet le contrôle et l'ajustement en temps réel de la parole. C'est grâce à elle que nous pouvons corriger une erreur, nuancer une affirmation, ou modifier notre ton en fonction de l'effet que nous pressentons produire sur notre auditoire. Cette boucle de rétroaction immédiate fait de la production langagière un acte conscient et constamment régulé.

3.2. La Symétrie et l'Asymétrie : L'Appel à la Réponse

La deuxième caractéristique est la symétrie, qui est la conséquence directe de l'alternance des rôles. Un message verbal, par sa nature même, appelle une réponse. Le récepteur est toujours un émetteur en puissance. De plus, cette réponse s'effectue le plus souvent en utilisant le même code linguistique, ce qui crée une symétrie des compétences et du système de signes. Néanmoins, comme le souligne Kerbrat-Orecchioni, il existe des situations de communication asymétriques, où le droit de réponse du récepteur est annulé ou fortement limité. C'est le cas des discours très institutionnalisés comme le cours magistral, le discours officiel ou la représentation théâtrale. Même dans ces cadres, le récepteur, bien que silencieux, continue de "répondre" par des signaux non verbaux (hochements de tête, expressions du visage, postures) qui influencent le déroulement du discours.

3.3. La Transitivité : Le Pouvoir de Transmettre le Savoir

Enfin, la troisième propriété est la transitivité. Cette caractéristique est peut-être la plus révolutionnaire. Elle signifie que par le langage, une information peut être transmise de proche en proche, sans que chaque maillon de la chaîne ait à en vérifier la véracité par l'expérience directe. Autrement dit, si le locuteur X transmet une information I à Y, Y peut à son tour transmettre cette même information I à Z, sans avoir jamais vécu ou expérimenté personnellement la réalité de I. C'est ce pouvoir de décontextualisation et de

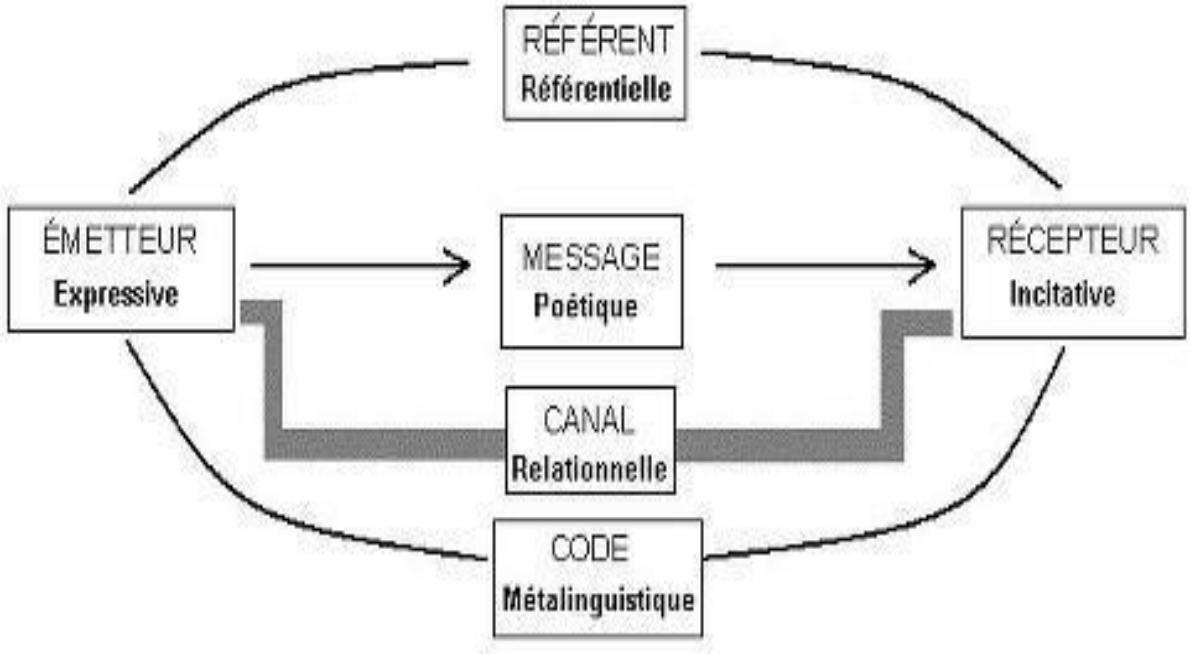
transmission qui fait du langage humain l'instrument privilégié de la transmission du savoir et de la construction des cultures, permettant aux connaissances de s'accumuler et de se diffuser bien au-delà du cercle restreint des témoins oculaires.

4. Modèles et Représentations de la Communication

Pour conceptualiser la complexité de ces échanges, les linguistes ont élaboré des modèles, c'est-à-dire des représentations schématiques simplifiées qui permettent d'en visualiser les mécanismes.

4.1. Le Modèle Télégraphique de Roman Jakobson : Une Cartographie des Fonctions

L'un des modèles les plus célèbres et les plus influents est le schéma de la communication proposé par le linguiste Roman Jakobson. S'inscrivant dans la tradition du structuralisme, il définit six facteurs constitutifs de toute communication verbale et leur associe six fonctions du langage.



Le schéma de Jakobson :

Destinateur → Contexte / Message / Contact / Code → Destinataire

Analysons ce schéma :

1. Le Destinateur (ou locuteur) est à l'origine du message. La fonction qui lui est associée est la fonction émotive (ou expressive) . Elle est centrée sur le locuteur et vise à exprimer directement son attitude, son émotion ou son opinion face à ce qu'il dit. L'exemple "Je suis ravi de vous voir !" est typique de cette fonction.
2. Le Destinataire (ou interlocuteur) est le récepteur visé par le message. La fonction correspondante est la fonction conative. Elle est tournée vers le récepteur et cherche à provoquer une action, une réaction ou une influence sur lui. L'ordre "Fermez la porte !" ou la formule d'incitation "Achetez notre produit !" illustrent cette fonction.
3. Le Contexte renvoie à la réalité extralinguistique, c'est-à-dire à ce dont on parle. La fonction qui s'y rattache est la fonction référentielle (ou dénotative) , qui est la fonction dominante dans la plupart des discours informatifs. Elle sert à décrire le monde, à rapporter des faits, comme dans l'énoncé "Il pleut dehors".
4. Le Message est l'objet même de la communication, l'énoncé produit. La fonction poétique met l'accent sur le message pour lui-même, sur sa forme, son esthétique et ses qualités stylistiques. Elle ne se limite pas à la poésie, mais apparaît dès qu'on soigne la forme de ce qu'on dit : un slogan publicitaire, un jeu de mots, une métaphore ou un proverbe relèvent de cette fonction.
5. Le Contact est le canal physique et la connexion psychologique qui relie le destinateur et le destinataire. La fonction phatique vise à établir, maintenir ou interrompre ce contact. Des formules comme "Vous m'écoutez ?", "Allô ?" ou même les banalités de la conversation comme "Il fait beau aujourd'hui" servent à tester et à assurer la continuité de la communication.
6. Le Code est le système de signes partagé (la langue) qui permet d'encoder et de décoder le message. La fonction métalinguistique a pour objet le code lui-même. Elle consiste à utiliser le langage pour parler du langage, pour clarifier un terme, définir un mot ou préciser une règle grammaticale. "Que veut dire 'épistémologie' ?" ou "Je veux dire par là que..." en sont des exemples.

Ce modèle a le grand mérite de fournir une grille d'analyse simple et complète pour identifier les différentes visées d'un discours.

4.2. Vers une Approche Complexe : La Critique et la Refondation de Kerbrat-Orecchioni

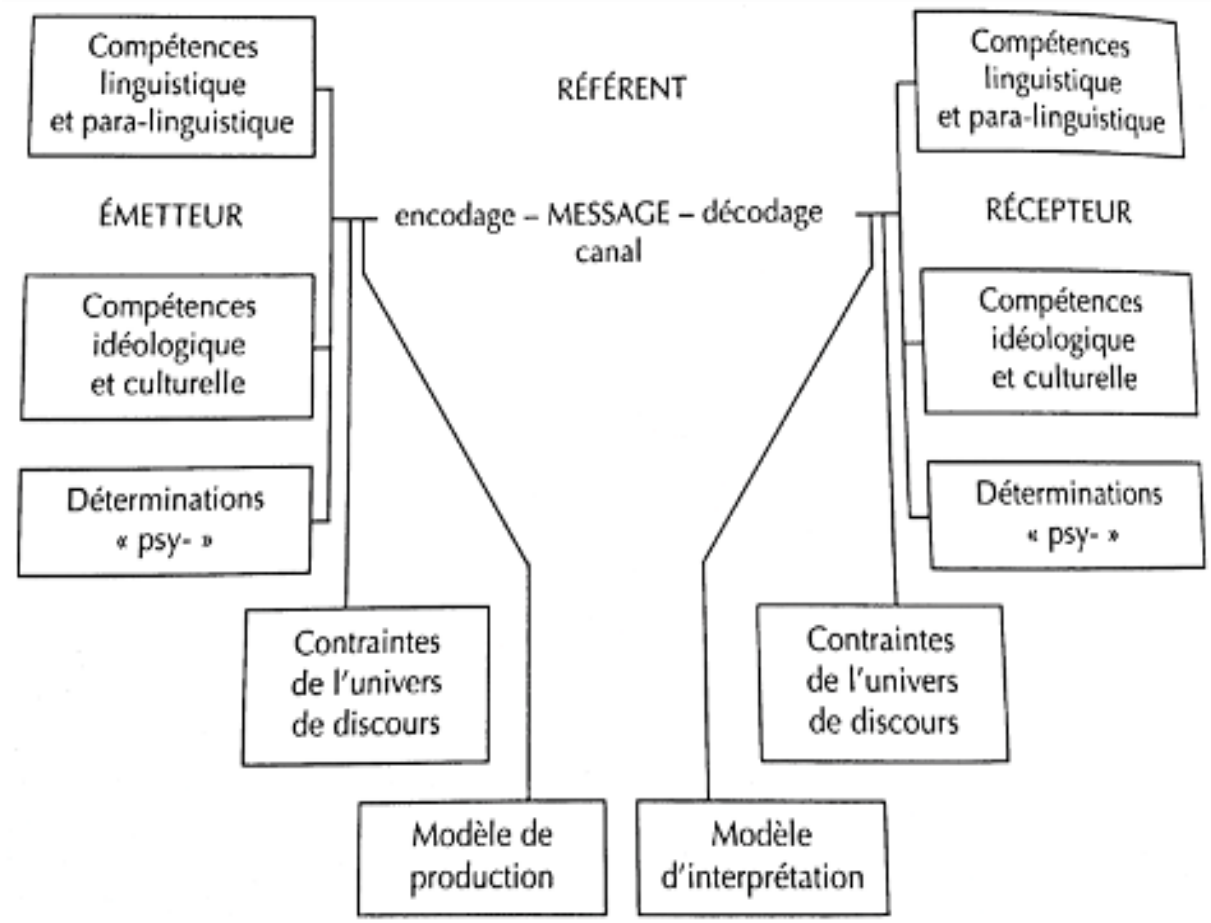
Malgré son succès, le modèle de Jakobson a été vivement critiqué pour son caractère réducteur. Les linguistes Oswald Ducrot et Catherine Kerbrat-Orecchioni, notamment, ont pointé ses limites.

4.2.1. Dépasser la Simple Transmission de l'Information

La première critique, formulée par Ducrot, est que le schéma de Jakobson réduit la communication à un simple processus de transmission d'information. En se focalisant sur le transfert linéaire d'un message, il occulte la diversité des actes de langage. Communiquer, ce n'est pas seulement "faire savoir", c'est aussi "faire faire" (ordonner, promettre, menacer), "faire être" (déclarer, nommer) ou encore "faire sentir" (exprimer une émotion). La communication est un acte social qui engage et transforme la réalité, et non un simple transit de données.

4.2.2. Le Modèle de Production et d'Interprétation

Face à ces insuffisances, Kerbrat-Orecchioni propose un modèle de la communication centré sur les processus cognitifs des sujets, qu'elle appelle le "modèle de production et d'interprétation". Ce modèle ne se contente pas de décrire les composants de l'acte de communication, il se focalise sur l'encodeur (le producteur du message) et le décodeur (l'interprète), et sur les multiples filtres qui interviennent dans leurs opérations.



4.2.3. L'Illusion du Code Parfait

Kerbrat-Orecchioni conteste deux aspects de la notion de code chez Jakobson :

a) L'homogénéité du code : Jakobson postule un code stable et identique chez le locuteur et l'auditeur, garant d'une communication transparente. Or, la réalité est bien plus nuancée. La langue n'est pas une propriété collective parfaitement partagée, mais un ensemble de significations relativement stables qui font l'objet d'un consensus partiel. L'intercompréhension est toujours relative et perfectible. Les malentendus, les quiproquos et les contre-sens ne sont pas des accidents de la communication, mais des manifestations de la différence inévitable entre les représentations individuelles du sens des mots. "Le sens d'un mot, c'est son usage", selon Wittgenstein, et chaque locuteur en a une expérience singulière. La communication est donc une négociation permanente du sens, et jamais une simple superposition de codes.

b) L'extériorité du code : Pour Jakobson, le code est un système externe que les locuteurs maîtrisent de la même manière. Kerbrat-Orecchioni lui oppose la notion de compétence

individuelle. Celle-ci est la somme de toutes les possibilités linguistiques d'un sujet, une "compétence virtuelle" qui se trouve réduite et filtrée en situation de communication. Le locuteur, en fonction de son état, de ses connaissances et de ses intentions, n'utilise qu'une partie de cette compétence. La production est le résultat d'un filtrage de cette compétence extensive par des contraintes situationnelles et subjectives.

4.2.4. L'Influence Déterminante de l'Univers du Discours

Un autre point de divergence majeur concerne l'importance du contexte. Jakobson, avec son "contexte", en reste à une conception très générale de la situation de référence. Kerbrat-Orecchioni, elle, y ajoute la notion d'"univers du discours", qui englobe deux types de contraintes :

1. Les contraintes situationnelles : Ce sont les conditions concrètes de la communication : le nombre et l'identité des locuteurs, leur statut social, le lieu, le moment, la relation qui les unit. Par exemple, le discours d'un professeur n'est pas le même selon qu'il s'adresse à un amphithéâtre de 200 étudiants ou à un petit groupe de chercheurs.

2. Les contraintes rhétoriques et thématiques : Ce sont les règles propres à un "genre" de discours. Un discours didactique ne se construit pas comme un discours publicitaire, qui diffère lui-même d'un discours juridique. Chaque genre a ses propres codes, sa structure et son style attendu, qui pèsent sur les choix lexicaux et syntaxiques du locuteur.

4.2.5. L'Intégration des Compétences Non Linguistiques

Enfin, Kerbrat-Orecchioni élargit considérablement le cadre des compétences nécessaires à la communication, en intégrant des dimensions fondamentalement humaines que le schéma de Jakobson ignorait :

1. Les déterminations psychologiques : L'état émotionnel, les motivations inconscientes, les traits de personnalité du locuteur et du récepteur influencent l'encodage et le décodage du message.

2. Les compétences culturelles (encyclopédiques) : Il s'agit de l'ensemble des connaissances implicites sur le monde, partagées ou non par les interlocuteurs. Ces savoirs sont indispensables pour comprendre les allusions, les références culturelles et le sens implicite des énoncés. On ne peut comprendre la phrase "Il a tiré un lapin à son ami" si on ignore la culture des relations sociales contemporaines.

3. Les compétences idéologiques : Ce sont les systèmes de valeurs, de croyances et d'interprétation du monde qui sont propres à chaque individu ou groupe social. Elles influencent la manière dont le langage est utilisé et compris, en ajoutant une couche d'évaluation et de jugement sur les faits rapportés.

Ainsi, le modèle de Kerbrat-Orecchioni, en intégrant la subjectivité des acteurs, l'instabilité du code, le poids du contexte et l'importance des savoirs non linguistiques, offre une vision bien plus complexe, réaliste et "humaine" de la communication.

Conclusion

La communication linguistique se révèle être un processus d'une étonnante complexité, bien loin de l'image simpliste d'un simple transfert d'informations. Elle est, comme nous l'avons vu, une activité foncièrement sociale, qui met en jeu des acteurs, des intentions, des émotions et des contextes multiples. Le langage, par ses propriétés de réflexivité, de symétrie et surtout de transitivité, permet à l'humanité de dépasser le simple ici et maintenant pour construire un monde de connaissances et de relations partagées. Des modèles fondateurs, comme celui de Jakobson, nous ont fourni une cartographie des fonctions du langage. Cependant, les critiques et les reformulations, en particulier celles de Kerbrat-Orecchioni, nous rappellent avec force que la communication n'est jamais parfaite ni totalement transparente. Elle est un lieu de négociation, de malentendus possibles et d'ajustements perpétuels, où les compétences linguistiques, culturelles, psychologiques et idéologiques s'entrelacent. En définitive, comprendre la communication linguistique, c'est reconnaître que parler, c'est échanger avec l'autre dans sa singularité et dans un monde qui n'est jamais complètement partagé, mais sans cesse en construction.

Références bibliographiques

· BAYLON, C., & FABRE, P. (1990). La sémantique : avec des travaux pratiques d'application et leurs corrigés. Nathan Université.

· DUCROT, O. (1972). Dire et ne pas dire : principes de sémantique linguistique. Hermann.

· JAKOBSON, R. (1963). Essais de linguistique générale. Éditions de Minuit.

· KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1980). L'énonciation : de la subjectivité dans le langage. Armand Colin.

· MAINGUENEAU, D. (1991). L'Analyse du discours : introduction aux lectures de l'archive. Hachette Supérieur.
· WITTGENSTEIN, L. (1961). Tractatus logico-philosophicus, suivi de Investigations philosophiques. Gallimard.

Cours 10 : Les Fondements de la Communication Non Verbale

Plan du cours

Introduction

1. Définition et portée de la communication non linguistique

1.1. Au-delà des mots : une nécessité sociale

1.2. Les fonctions essentielles du non-verbal

2. Les canaux de la communication non verbale

2.1. La kinésique : le langage du corps en mouvement

2.1.1. Genèse et conceptualisation (Ray Birdwhistell)

2.1.2. Les composantes : gestes, postures et mimiques

2.1.3. La variabilité culturelle du langage corporel

2.2. La proxémique : la signification de l'espace

2.2.1. Edward T. Hall et l'invention de la proxémie

2.2.2. Les quatre zones de distance

2.2.3. Usages sociaux et professionnels de l'espace

2.3. Autres canaux complémentaires (regard, paralangage, haptique)

3. L'interprétation contextuelle et culturelle

Conclusion

Références bibliographiques

Introduction

Dans nos échanges quotidiens, nous avons tendance à accorder une importance prédominante aux mots. Pourtant, une part considérable du sens se joue en dehors du langage verbal. Avant même qu'une parole ne soit prononcée, notre corps, notre posture, la distance que nous établissons avec notre interlocuteur ou encore l'intonation de notre voix livrent déjà une foule d'informations. Cette communication parallèle, souvent inconsciente, n'en est pas moins structurée et porteuse de codes précis.

Ce chapitre se propose d'explorer les multiples facettes de la communication non linguistique. Nous verrons d'abord ce que recouvre cette notion et quelles sont ses fonctions sociales. Puis nous étudierons en détail deux de ses canaux majeurs – la kinésique et la proxémique – avant d'aborder brièvement d'autres dimensions comme le regard ou la voix. Enfin, nous soulignerons combien l'interprétation de ces signaux dépend étroitement du contexte et de l'environnement culturel.

1. Définition et portée de la communication non linguistique

1.1. Au-delà des mots : une nécessité sociale

La communication ne se réduit pas à l'échange de paroles. Dans toute interaction, les individus émettent et reçoivent simultanément des signaux qui ne passent pas par le langage articulé. Il peut s'agir d'un sourire, d'un haussement de sourcils, d'un geste de la main, d'un recul imperceptible ou encore d'un silence chargé de sens. Ces manifestations, qu'elles soient volontaires ou involontaires, forment un système de signes que l'on désigne sous le terme de communication non verbale.

Contrairement à une idée reçue, ce mode d'expression n'est pas un simple accompagnement du discours ; il en constitue un complément essentiel, voire, dans certaines circonstances, le vecteur principal du message. Ainsi, une poignée de main ferme, un regard fuyant ou une distance respectueuse en disent souvent plus long que les mots eux-mêmes.

1.2. Les fonctions essentielles du non-verbal

La communication non linguistique remplit plusieurs rôles dans l'interaction sociale :

1. Régulation de l'échange : les hochements de tête, les regards ou les micro-mouvements du corps indiquent à l'autre quand prendre la parole, quand poursuivre ou quand s'arrêter.

2. Expression des émotions : le visage et la posture sont des miroirs privilégiés de nos états intérieurs, souvent plus spontanés que les mots.

3. Gestion de la relation : la distance physique, le contact ou l'orientation du corps signalent le degré de familiarité, de respect ou d'autorité entre les personnes.

4**. Renforcement ou substitution du message verbal :** un geste peut appuyer une affirmation, la contredire ou la remplacer entièrement, comme dans le cas d'un signe de tête pour dire « oui » sans ouvrir la bouche.

2. Les canaux de la communication non verbale

La communication non verbale emprunte plusieurs voies, que les spécialistes ont progressivement identifiées et théorisées. Parmi elles, la kinésique et la proxémique occupent une place centrale.

2.1. La kinésique : le langage du corps en mouvement

2.1.1. Genèse et conceptualisation (Ray Birdwhistell)

C'est à l'anthropologue américain Ray Birdwhistell que l'on doit l'introduction du terme kinésique dans les années 1950. S'inspirant des méthodes de la linguistique structurale, il a entrepris de décoder les mouvements corporels comme un véritable langage, doté de ses propres unités et de sa grammaire. Pour Birdwhistell, les gestes, les postures et les expressions faciales ne sont pas des accidents ou des ornements ; ils constituent un système organisé, appris et partagé au sein d'une communauté.

2.1.2. Les composantes : gestes, postures et mimiques

La kinésique englobe l'ensemble des mouvements observables du corps :

1. Les gestes : ils peuvent être emblématiques (remplacer un mot, comme le « pouce levé »), illustratifs (accompagner et souligner le discours), régulateurs (gérer le tour de parole) ou adaptateurs (manifestations d'inconfort ou de stress).

2. Les postures : la manière de se tenir, assis ou debout, le degré d'inclinaison du buste, la position des bras et des jambes, tout cela témoigne de l'attitude, de la confiance ou de la réceptivité d'une personne.

3. Les mimiques faciales : le visage est sans doute le segment le plus expressif du corps. Les sourcils, les yeux, la bouche et les muscles du front composent une palette nuancée d'émotions, parfois universelles (la joie, la colère, la peur, la tristesse) mais aussi culturellement modulées.

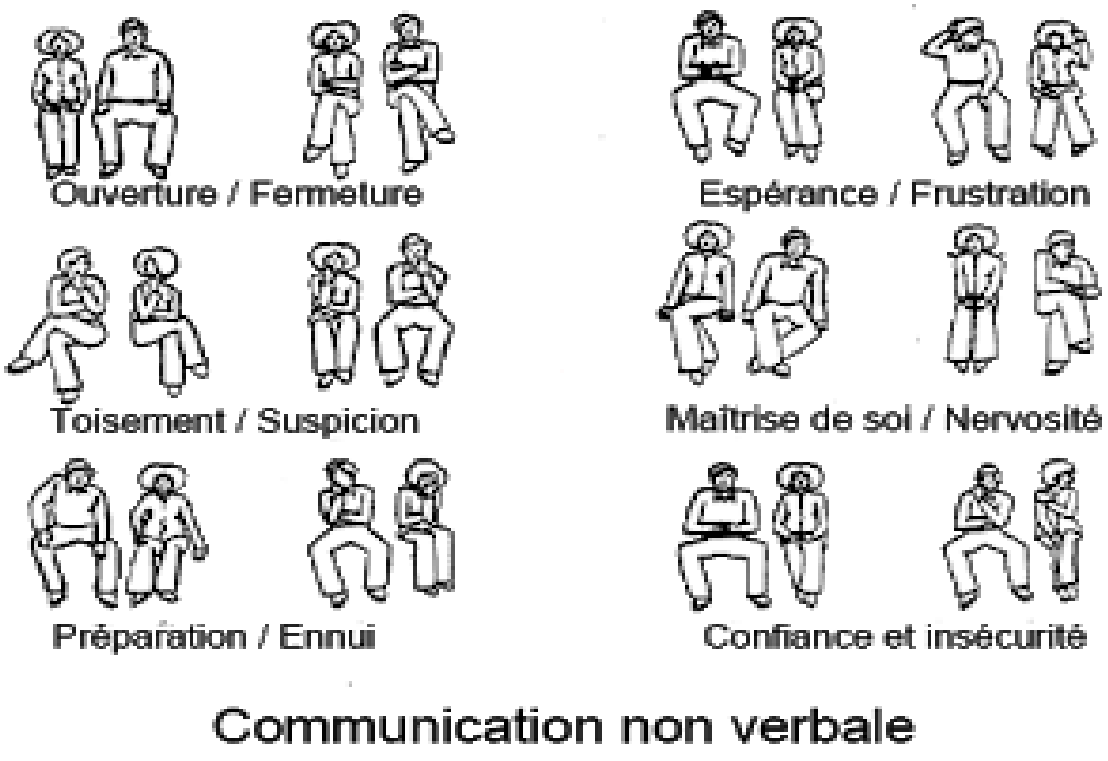


Figure : Communication kinésique (https://www.bing.com)

2.1.3. La variabilité culturelle du langage corporel

Un même mouvement peut revêtir des significations opposées selon les sociétés. Par exemple, le cercle formé par le pouce et l'index, qui signifie « parfait » ou « OK » dans de nombreuses cultures occidentales, peut être perçu comme une insulte dans d'autres régions du monde. De même, les distances de confort, les contacts physiques autorisés ou les attitudes de respect varient considérablement. La kinésique nous rappelle ainsi que le corps est un marqueur culturel autant qu'individuel.

2.2. La proxémique : la signification de l'espace

2.2.1. Edward T. Hall et l'invention de la proxémie

Dans les années 1960, un autre anthropologue américain, Edward T. Hall, a ouvert une nouvelle voie en s'intéressant à l'usage de l'espace dans les interactions humaines. Il a forgé le terme proxémie pour désigner l'étude de la structuration de l'espace en tant que produit culturel. Pour Hall, la manière dont nous nous positionnons par rapport aux autres n'est pas le fruit du hasard ; elle relève d'un apprentissage implicite, propre à chaque société.

2.2.2. Les quatre zones de distance

Hall a schématisé l'espace interpersonnel en quatre grandes zones, que l'on retrouve dans de nombreuses cultures, bien que leurs limites précises puissent fluctuer :

1. La zone intime (moins de 45 cm) : réservée aux relations très proches (conjoints, enfants, amis intimes). Cette distance autorise le contact physique et les confidences.

2. La zone personnelle (entre 45 cm et 1,20 m) : celle des échanges amicaux ou professionnels informels. Elle permet de converser sans être trop près ni trop loin.

3. La zone sociale (entre 1,20 m et 3,60 m) : caractéristique des interactions formelles, comme les réunions de travail ou les relations avec des inconnus dans un cadre public.

4. La zone publique (au-delà de 3,60 m) : utilisée dans les discours, les conférences ou les cérémonies, où l'orateur s'adresse à un groupe.

2.2.3. Usages sociaux et professionnels de l'espace

La maîtrise de ces distances est un atout dans la vie courante et au travail. Dans un entretien professionnel, respecter la zone sociale peut être perçu comme un signe de professionnalisme et de retenue. À l'inverse, maintenir une distance trop grande dans une relation amicale risque d'être interprété comme de la froideur ou du désintérêt. À l'inverse, une proximité excessive dans un cadre hiérarchique peut générer de la gêne ou être jugée intrusive.

Ainsi, la proxémie nous invite à considérer l'espace non pas comme un vide neutre, mais comme un matériau expressif que nous modelons inconsciemment pour réguler nos rapports aux autres.



Figure : communication proxémique, J.-C. Martin, Le guide de la communication, Editions Marabout, 1999 (https://www.bing.com)

2.3. Autres canaux complémentaires

Bien que la kinésique et la proxémique soient fondamentales, il ne faudrait pas négliger d'autres vecteurs du non-verbal :

1. Le regard : sa durée, sa direction et son intensité communiquent l'intérêt, la domination, la timidité ou l'agacement.
2. Le paralangage : il regroupe les caractéristiques vocales qui ne relèvent pas du contenu lexical – le débit, le volume, le timbre, les hésitations, les rires ou les soupirs. Ces paramètres modulent considérablement le sens d'un énoncé.
3. L'haptique : l'étude du toucher et du contact corporel, qui varie en fréquence et en signification selon les cultures et les relations.

3. L'interprétation contextuelle et culturelle

Un des pièges les plus courants dans l'analyse de la communication non verbale est de croire que chaque geste ou chaque distance a une signification fixe et universelle. En réalité, c'est le contexte qui donne sa couleur au signe. Un même sourire peut exprimer la joie, l'embarras, la moquerie ou encore une tentative d'apaisement, selon la situation.

De plus, les normes non verbales varient profondément d'une culture à l'autre. Dans certains pays méditerranéens ou latino-américains, la proximité physique et les contacts sont fréquents et témoignent de la chaleur humaine ; dans les pays nordiques ou asiatiques, on privilégie davantage la retenue et la distance. Se méprendre sur ces codes peut conduire à des malentendus, voire à des jugements erronés sur les intentions d'autrui.

La compétence non verbale consiste donc moins à apprendre un répertoire de significations figées qu'à cultiver une sensibilité aux variations contextuelles et culturelles, tout en restant attentif à la cohérence entre ce que dit le corps et ce que disent les mots.

Conclusion

La communication non linguistique ne constitue pas une simple annexe de la parole ; elle en est le pendant dynamique et parfois le moteur caché. À travers la kinésique, la proxémique, le regard ou la voix, nos corps ne cessent de dialoguer avec ceux qui nous entourent, souvent à notre insu. Comprendre les ressorts de ce langage silencieux, c'est se donner les moyens d'affiner ses relations, de décoder plus finement les intentions d'autrui et de mieux ajuster ses propres comportements aux situations.

Mais cette connaissance serait incomplète si elle négligeait la diversité des interprétations culturelles et la primauté du contexte. En définitive, la communication non verbale nous rappelle une évidence trop souvent oubliée : nous sommes des êtres de chair et de mouvement, et notre présence tout entière participe à l'échange.

Références bibliographiques

· BIRDWHISTELL, Ray, Kinesics and Context : Essays on Body Motion Communication, University of Pennsylvania Press, 1970.

· HALL, Edward T., La Dimension cachée, Éditions du Seuil, 1971 (traduction française de The Hidden Dimension, 1966).

· HALL, Edward T., Le Langage silencieux, Éditions du Seuil, 1973 (traduction française de The Silent Language, 1959).

· MEHRABIAN, Albert, Silent Messages, Wadsworth Publishing, 1971.

· MARTIN, Jean-Claude, Le Guide de la communication, Éditions Marabout, 1999.

· PEASE, Allan et Barbara, Le Langage du corps, First Éditions, 2004.

· REMY, Pierre, Les Gestes et leurs significations, Presses Universitaires de France, collection « Que sais-je ? », 2000.

Cours 11 : L'Univers du Sens ; Fondements et Champs d'Application de la Sémiologie de la Signification

Plan du cours

Introduction

1. Genèse et perspectives : Aux frontières de la communication

1.1. Le virage interprétatif

1.2. Une science de tous les systèmes de signes

2. Le grand large : Panorama des terrains d'étude

2.1. L'image publicitaire : entre séduction et injonction

2.2. Le texte littéraire : laboratoire des sens cachés

2.3. Le vêtement et la mode : l'éloquence du paraître

2.4. Au-delà des exemples : un regard sur le quotidien

3. La boîte à outils de l'analyste : la méthode sémiologique

3.1. Le sens littéral : une lecture au premier degré

3.2. Le sens second : les jeux de la connotation

3.3. Le rôle du contexte : lorsque la culture entre en jeu

Conclusion

Références bibliographiques

Introduction

Dans notre environnement saturé de signes, des panneaux publicitaires aux réseaux sociaux en passant par les vitrines des magasins, le sens semble parfois nous échapper ou, au contraire, nous submerger. Nous sommes constamment entourés d'objets, d'images et de gestes qui, sans proférer le moindre mot, nous adressent pourtant un message. Cette prolifération de sens pose une question fondamentale : comment le monde qui nous entoure devient-il signifiant ? Pour y répondre, une branche de la sémiologie européenne a choisi de s'aventurer au-delà des sentiers battus de la simple transmission d'informations. Cette approche, que nous appelons la sémiologie de la signification, nous invite à un voyage fascinant au cœur de la production du sens.

Là où une première école de pensée, la sémiologie de la communication, se focalisait sur les messages intentionnels, notre approche embrasse un champ beaucoup plus vaste. Elle considère que le sens ne se limite pas à ce que l'on veut dire, mais qu'il émane de notre interprétation du monde. Ce chapitre se propose de guider le lecteur à travers les principes fondamentaux de cette discipline, en explorant ses domaines d'application privilégiés et en dévoilant la méthodologie d'analyse qu'elle a développée. Nous verrons comment, des affiches publicitaires aux œuvres littéraires en passant par notre garde-robe, cette sémiologie nous offre des outils précieux pour décrypter les messages implicites qui façonnent notre réalité sociale et culturelle.

1. Genèse et perspectives : Aux frontières de la communication

1.1. Le virage interprétatif

La sémiologie de la signification se distingue radicalement de sa consœur communicationnelle. Cette dernière, dans une approche plutôt restrictive, cantonne son analyse aux seuls systèmes de signes qui résultent d'une « intention communicative consciente » (Rey). Elle traite le signe comme un outil, un instrument fonctionnel dont le but est de transmettre un message de manière claire et univoque. Cette vision, bien qu'utile pour des systèmes comme le code de la route ou la signalétique, apparaît cependant bien étroite face à la complexité des phénomènes sociaux.

En opposition à cette posture, la sémiologie de la signification, dont le penseur emblématique est Roland Barthes, opère un renversement décisif. Elle s'affranchit de l'exigence d'intentionnalité pour s'intéresser à tout phénomène, pourvu qu'il soit porteur de

sens. Ce faisant, elle ne se demande plus seulement « Que veut dire l'auteur ? », mais « Comment et pourquoi ceci fait-il sens pour nous ? ». Le signe n'est plus un simple instrument, mais un objet d'étude en soi, dont l'interprétation est infinie. Ce glissement du pôle de l'émetteur vers celui du récepteur rapproche la sémiologie de la sémiotique, avec laquelle elle partage cette ambition universaliste.

1.2. Une science de tous les systèmes de signes

Pour le sémiologue de la signification, le monde est un vaste tissu de signes qui attendent d'être déchiffrés. Il ne se limite plus à l'étude des langues. Il embrasse une multitude de substances signifiantes. Comme l'affirmait Barthes, cette science a pour objet « tout système de signes, quelles qu'en soient la substance, quelles qu'en soient les limites ». Ainsi, le domaine du chercheur s'élargit à une véritable anthropologie du sens.

Dès lors, il s'agit d'étudier comment les images, par leur composition, leur lumière ou leurs couleurs, construisent un récit. Comment les gestes, dans un rituel ou une conversation, ponctuent le discours et révèlent des hiérarchies. Comment les sons mélodiques, au cinéma ou dans une publicité, créent une ambiance et orientent notre ressenti. Les objets eux-mêmes, dans leur design ou dans leur usage (comme les protocoles ou les spectacles), deviennent des systèmes de signification. Cette approche transforme la sémiologie en une « science de tous les systèmes de signes », une discipline aux frontières mouvantes, capable d'analyser aussi bien le langage des fleurs que celui de la gastronomie ou de l'architecture.

2. Le grand large : Panorama des terrains d'étude

La richesse de la sémiologie de la signification réside dans la diversité de ses terrains d'application. Elle s'empare des objets de la vie quotidienne et des productions culturelles pour en révéler les mécanismes sous-jacents.

2.1. L'image publicitaire : entre séduction et injonction

La publicité est un terrain de jeu privilégié pour le sémiologue. Elle est un concentré de sens, une tentative de nous faire adhérer à un produit en quelques secondes à peine. L'analyse sémiologique, selon Barthes, ne s'attarde pas sur l'intention du publicitaire ou l'effet sur le consommateur. Elle se place au « niveau du message lui-même ». Il s'agit de déconstruire l'image pour comprendre comment elle est construite : quels sont les signes iconiques (un paysage, un corps), linguistiques (un slogan, un nom) et plastiques (couleurs,

lumière) qui s'articulent pour produire un sens ? L'objectif est de saisir comment une simple image peut, par un jeu de codes et de symboles, transformer un objet utilitaire en un vecteur de désir, de rêve ou de statut social. Maîtriser ce langage est d'ailleurs un atout majeur pour les créateurs eux-mêmes, qui peuvent ainsi concevoir des messages plus percutants.

2.2. Le texte littéraire : laboratoire des sens cachés

La littérature est un autre champ d'investigation fondamental. Loin de se limiter à une simple analyse grammaticale, la sémiologie s'intéresse aux différents degrés de signification qui se nichent dans les textes. Elle explore la manière dont les métaphores, les symboles, les références culturelles et les jeux de structure participent à la construction du sens global. L'analyse ne se contente pas de dire ce que le texte raconte (le niveau dénoté), elle cherche à comprendre comment il le raconte et ce que ce mode de narration suggère. On s'interroge sur la construction des personnages, l'organisation de l'espace et du temps, ou encore les silences et les non-dits qui peuplent l'œuvre, pour en révéler toutes les strates interprétatives.

2.3. Le vêtement et la mode : l'éloquence du paraître

Le vêtement, comme le soutenait Greimas, est un langage silencieux. Il « reflète les sentiments et les pensées intimes de ceux qui les portent », tout en projetant une image sociale et culturelle. Choisir une tenue, c'est prendre part à un dialogue avec la société. Le vêtement peut être un marqueur de statut, une revendication politique (comme le blue-jean dans les années 60), une affirmation de son appartenance à un groupe ou encore une expression de son individualité. La question que se pose le sémiologue est donc la suivante : comment l'habillement produit-il du sens ? Quel est le rapport de ce langage vestimentaire à la fois au sujet qui le porte et à la société qui le regarde ? C'est cette « possibilité de connaissance de moi-même » que Barthes voyait dans le vêtement, et cette possibilité d'analyse systématique par « des moyens formels », qui font de la mode un objet sémiologique par excellence.

2.4. Au-delà des exemples : un regard sur le quotidien

L'approche de la signification ne s'arrête pas là. Elle ouvre une fenêtre sur l'étude de la communication de masse dans son ensemble : le cinéma, avec ses codes narratifs et esthétiques ; la photographie de presse, qui construit une certaine vision de l'actualité ; ou

encore les espaces urbains, dont l'architecture et l'organisation parlent de notre rapport au pouvoir, à la communauté et à l'intimité. La sémiologie de la signification nous offre ainsi une grille de lecture pour déchiffrer les mythes de notre société moderne.

3. La boîte à outils de l'analyste : la méthode sémiologique

Pour naviguer dans cet océan de sens et en saisir les mécanismes, Roland Barthes a formalisé une méthode d'analyse en deux temps, qui demeure une référence incontournable.

3.1. Le sens littéral : une lecture au premier degré

La première étape consiste en une analyse du message dénoté. Il s'agit d'une description objective, logique, de ce qui est présent. C'est le travail du policier qui décrit une scène de crime : « Sur l'image, on voit un jeune homme, de profil, en costume sombre, qui tient un smartphone dans sa main droite, devant un fond de ciel bleu. » Ici, on s'attache à identifier les signes linguistiques (les mots), iconiques (les formes, les personnes) ou plastiques (les couleurs) sans leur prêter de signification particulière. Cette étape, bien que purement descriptive, est fondamentale car elle constitue le support matériel sur lequel va se greffer le sens second.

3.2. Le sens second : les jeux de la connotation

La seconde étape est bien plus riche et complexe. Elle consiste en une analyse du message connoté. Ici, le sémiologue abandonne la neutralité pour s'interroger sur les conditions de production du sens. Il cherche à comprendre comment les signes identifiés dans la première étape deviennent porteurs de valeurs, d'émotions et d'idéologies. Pour reprendre notre exemple, que nous dit ce jeune homme en costume avec un smartphone ? Il peut connoter la réussite professionnelle, la modernité, la connectivité permanente, ou encore le dynamisme. Ce sens second n'est pas universel ; il dépend de notre culture, de notre époque et de notre vécu. L'analyse de la connotation permet ainsi de faire le lien entre le signe et les grands récits de notre société, révélant les mythes et les stéréotypes qui nous habitent.

3.3. Le rôle du contexte : lorsque la culture entre en jeu

Barthes insistait sur le fait que l'interprétation d'un message ne saurait se limiter à son seul aspect sémantique (son sens littéral). Elle doit impérativement prendre en compte son aspect contextuel, à la fois culturel et historique. Comme il l'écrivait, le sens est un jeu entre la « fascination d'une nature » (le récit linéaire, le déroulement du message) et « l'intelligibilité d'une culture » (l'ensemble des symboles et des connaissances partagées que nous mobilisons inconsciemment pour décoder ce récit). Un même geste, un même objet ou une même image n'auront pas la même signification selon le lieu où ils se trouvent et l'époque à laquelle ils sont analysés. La sémiologie de la signification est donc une science ancrée dans son temps, sensible aux évolutions sociales.

Conclusion

La sémiologie de la signification, en élargissant son champ d'étude à tous les systèmes de signes, nous offre bien plus qu'un simple outil d'analyse. Elle nous dote d'une véritable conscience critique face à l'omniprésence des messages. Elle nous apprend à dépasser la fascination pour l'image ou le discours pour en comprendre les rouages, les stratégies et les sous-entendus. Ce faisant, elle nous responsabilise en tant que récepteurs et nous rend moins vulnérables aux manipulations du sens.

Les travaux de Roland Barthes ont ouvert une voie que de nombreux penseurs ont ensuite empruntée, faisant de cette approche un pilier des sciences humaines. Elle reste aujourd'hui d'une actualité brûlante, à l'ère du numérique où les signes pullulent, se métamorphosent et s'échangent à la vitesse de la lumière. Qu'il s'agisse de décrypter un mème viral, une campagne publicitaire ou un discours politique, la démarche sémiologique demeure une compétence essentielle pour naviguer dans le monde complexe du sens. En définitive, cette science nous rappelle que derrière chaque signe, il y a un monde de valeurs, de croyances et de rapports de force qui attend d'être dévoilé.

Références bibliographiques

· BARTHES, Roland. Le Degré zéro de l'écriture suivi de Nouveaux essais critiques. Paris : Seuil, 1972.

· BARTHES, Roland. Mythologies. Paris : Seuil, 1957.

· BARTHES, Roland. "Rhétorique de l'image" in L'Obvie et l'Obtus. Paris : Seuil, 1982.

· BARTHES, Roland. Système de la mode. Paris : Seuil, 1967.

· ECO, Umberto. La Structure absente : Introduction à la recherche sémiotique. Paris : Mercure de France, 1972.
· GREIMAS, Algirdas Julien. Du sens II : Essais sémiotiques. Paris : Seuil, 1983.
· REY, Alain. Théories du signe et du sens. Paris : Klincksieck, 1976.

Deuxième partie : Sociolinguistique

Cours 1 : Introduction à la sociolinguistique

Les fondements sociolinguistiques : Quand la langue rencontre la société

Plan du cours

1. Introduction : La langue, un phénomène social total
2. Genèse et héritages : Les précurseurs d'un nouveau regard
 1. Antoine Meillet et la rupture avec le structuralisme : la langue comme « fait social »
 2. L'apport de la dialectologie : la cartographie des parlers
 3. Les fondements de la sociologie du langage : entre macro et micro sociétés
 4. L'ethnographie de la communication : la compétence au-delà de la grammaire
 5. La sociolinguistique interactionnelle : l'identité à l'œuvre dans l'échange
 6. Le variationnisme labovien : une linguistique de terrain
3. Le positionnement épistémologique : La langue en contexte
 1. La diversité linguistique comme objet central
 2. Le locuteur, acteur social de ses pratiques
 3. La dimension politique et idéologique du langage
 4. Les phénomènes de contact et la dynamique des langues

Conclusion

La sociolinguistique, une science carrefour

Références bibliographiques

Introduction

La langue, un phénomène social total

Il est devenu courant, dans nos sociétés contemporaines, de considérer la langue comme un simple outil de communication, un code neutre que l'on active pour transmettre des informations. Cette vision, bien que pratique, occulte la dimension profondément humaine et sociale du langage. La sociolinguistique, en tant que discipline, est née précisément de la volonté de dépasser cette conception réductrice. Comme le souligne Henri Boyer, elle est avant tout une « science de l'homme et de la société », qui s'intéresse à la langue dans sa chair, c'est-à-dire dans les interactions complexes qui la lient à ceux qui la parlent et aux contextes qui la façonnent.

Pour le sociolinguiste, la langue n'est pas une entité abstraite, suspendue dans les limbes d'un système pur. Elle est un « acte social » au sens plein du terme. Elle est le reflet des hiérarchies, des appartenances, des conflits et des solidarités qui structurent notre vie en communauté. Comprendre une langue, c'est donc chercher à comprendre les sujets parlants, leurs trajectoires, leurs identités, leurs rapports de force et leur environnement socio-culturel. C'est cette ambition qui a conduit la sociolinguistique à s'émanciper des courants qui l'ont précédée, en particulier du structuralisme saussurien, qui, en cherchant à faire de la linguistique une science rigoureuse, avait fait le choix de mettre entre parenthèses ces éléments jugés trop subjectifs. Nous allons explorer dans ce chapitre les racines de ce renouveau épistémologique et les multiples facettes de son objet d'étude.

2. Genèse et héritages : Les précurseurs d'un nouveau regard

La sociolinguistique n'est pas née ex nihilo. Elle est le fruit d'une lente maturation intellectuelle, nourrie par des apports venus d'horizons divers, principalement en France et aux États-Unis. Loin de constituer un bloc monolithique, elle s'est construite à travers différentes traditions qui, chacune à leur manière, ont préparé le terrain en insistant sur l'inscription sociale du langage.

2.1 Antoine Meillet et la rupture avec le structuralisme : la langue comme « fait social »

Figure tutélaire, Antoine Meillet, disciple de Saussure, est pourtant celui qui amorce la critique la plus féconde de l'enseignement de son maître. Si Saussure voyait dans la langue un système autonome dont il fallait étudier les lois internes, Meillet objecte que cette

approche abstrait le langage de sa réalité vivante. Pour lui, une langue ne saurait être comprise sans référence aux « conditions extérieures » dont elle dépend. Il reproche à Saussure de réduire le changement linguistique à une abstraction, le privant ainsi de toute explication véritable.

L'originalité de la pensée de Meillet réside dans son ancrage dans la sociologie durkheimienne. Il reprend à son compte la définition du fait social proposée par Durkheim : un phénomène est social lorsqu'il est extérieur à l'individu et qu'il exerce sur lui une contrainte. Or, la langue remplit parfaitement ces critères. Elle préexiste à chaque locuteur, elle est un héritage collectif qu'il ne peut transformer à sa guise, et toute tentative de déviation individuelle se heurte à une réaction de la communauté. En posant le caractère fondamentalement social du langage, Meillet ouvre une brèche dans l'édifice structuraliste, donnant une légitimité à l'étude du lien indissociable entre pratiques linguistiques et faits de société.

2.2 L'apport de la dialectologie : la cartographie des parlers

Parallèlement à cette réflexion théorique, une tradition empirique, la dialectologie, œuvre à la description des langues dans leur diversité géographique. Initiée par des pionniers comme Wenker en Allemagne ou Gilliéron en France, elle a pour ambition de reconstituer l'histoire des mots, des formes et des structures à partir de leur répartition spatiale. En collectant des données sur le terrain, le dialectologue se confronte à une réalité vivante et mouvante, bien éloignée de l'abstraction du système.

L'objectif ultime de cette démarche est de retrouver, par le biais de la comparaison, la forme la plus ancienne ou la plus « pure » : le « basilecte » (ou dialecte de base). Si la dialectologie se situe dans une perspective historique, elle n'en a pas moins posé les jalons d'une approche de la langue enracinée dans le réel, en montrant que chaque mot, chaque tournure, porte en lui l'histoire d'un lieu et de ses habitants.

2.3 Les fondements de la sociologie du langage : entre macro et micro sociétés

Avec la sociologie du langage, principalement représentée par le travail de Joshua Fishman, la focale change : il ne s'agit plus d'étudier les parlers locaux, mais d'analyser les rapports qu'une société entretient avec les langues qui la composent. Cette approche se décline en deux niveaux d'analyse.

D’une part, une perspective macrosociologique, chère à Fishman, s’intéresse aux grandes tendances : quelles langues sont utilisées dans les institutions (État, école, justice) ? Quels sont les rapports de pouvoir entre les langues dominantes et les langues minoritaires ? D’autre part, une approche microsociologique, développée par des auteurs comme Harvey Sacks ou Erving Goffman, se penche sur les interactions concrètes. Elle considère le langage non comme un système abstrait mais comme une pratique située, un ensemble d’actes accomplis par des individus en face-à-face. Cette double focale permet d’appréhender la réalité sociolinguistique dans toute sa complexité, des politiques linguistiques aux routines de la conversation quotidienne.

2.4 L’ethnographie de la communication : la compétence au-delà de la grammaire

Avec Dell Hymes, la sociolinguistique franchit un pas décisif en s’ouvrant à l’anthropologie. L’ethnographie de la communication propose d’étudier non pas la langue abstraite, mais le langage dans son contexte culturel. Loin des énoncés idéaux des grammairiens, elle s’intéresse à la parole en situation : comment les gens saluent-ils, complimentent-ils, ou négocient-ils ? Ces actes, souvent négligés par la linguistique formelle, sont riches d’enseignements sur les normes sociales.

Pour Hymes, le locuteur compétent n’est pas seulement celui qui sait former des phrases grammaticalement correctes (compétence linguistique). C’est celui qui sait quand, comment et à qui parler, autrement dit, qui possède une compétence de communication. Il s’agit d’un savoir socioculturel qui permet de mobiliser le code linguistique de manière appropriée. L’ethnographie de la communication nous révèle que parler, c’est aussi agir et interpréter le monde selon des règles culturelles partagées au sein d’une communauté donnée.

2.5 La sociolinguistique interactionnelle : l’identité à l’œuvre dans l’échange

Proche de l’ethnographie, la sociolinguistique interactionnelle de John J. Gumperz s’attache à comprendre comment l’identité sociale et ethnique influence le déroulement des conversations. L’hypothèse centrale est que nos échanges sont constamment contextualisés par des indices verbaux et non-verbaux qui façonnent la manière dont nous interprétons le message de l’autre.

Gumperz parle de processus d'« inférence conversationnelle ». Il s'agit de la perception, souvent inconsciente, que nous avons de ces indices. L'originalité de son approche est de prendre en compte non seulement les « façons de parler », mais aussi les « façons d'entendre ». Ainsi, un malentendu dans une interaction entre personnes de cultures différentes est rarement dû à une simple méconnaissance de la grammaire, mais à une divergence dans l'interprétation de ces indices contextuels (le ton, le rythme, le choix d'un mot). La sociolinguistique interactionnelle offre ainsi des clés pour comprendre des phénomènes sociaux importants, comme les difficultés scolaires des enfants de minorités ou les tensions dans les échanges interethniques.

2.6 Le variationnisme labovien : une linguistique de terrain

Avec William Labov, la sociolinguistique prend un tournant résolument scientifique et quantitatif. Son approche, connue sous le nom de « variationnisme », révolutionne l'étude du changement linguistique. Il part d'un constat simple mais puissant : la langue est fondamentalement hétérogène et variable, tant au niveau social que stylistique.

Contre la « linguistique de bureau » des structuralistes, Labov défend une « linguistique de terrain ». Il s'agit d'aller recueillir des données in situ, dans les conditions réelles de la parole, en contrôlant un maximum de facteurs (âge, classe sociale, sexe, contexte formel ou informel). L'objectif est de mettre en corrélation, de manière statistique, les variations linguistiques (par exemple, la prononciation d'une voyelle) avec des variables sociales. Cette approche expérimentale démontre que la variation n'est pas un simple bruit parasite, mais une caractéristique inhérente à la structure linguistique, porteuse de sens social et moteur du changement.

3. Le positionnement épistémologique : La langue en contexte

L'ensemble de ces influences a conduit la sociolinguistique à se forger une identité propre, définie par un regard spécifique sur son objet. Loin du système « homogène et immuable » de Saussure, le sociolinguiste aborde la langue comme un ensemble de pratiques variables, hétérogènes et indissociables du tissu social dans lequel elles prennent vie. Ce positionnement se décline en plusieurs objets d'étude fondamentaux.

3.1 La diversité linguistique comme objet central

La première caractéristique de la sociolinguistique est son intérêt pour l'hétérogénéité de la langue. Chaque production langagière est unique et porte les stigmates de son auteur. Elle est indice de son origine sociale, de son âge, de son genre et même de ses convictions. Le sociolinguiste ne cherche plus à décrire une langue idéale, mais à observer la manière dont se manifeste et s'organise cette diversité au sein d'une communauté. L'attention se porte donc sur le locuteur, acteur principal d'une dynamique où la variation linguistique est en interaction constante avec ses fonctions sociales.

3.2 Le locuteur, acteur social de ses pratiques

L'un des apports majeurs de la sociolinguistique est la réhabilitation du sujet parlant. Celui-ci n'est plus un simple automate exécutant les règles d'un système, mais un individu social, avec son histoire, ses appartenances et ses aspirations. Ses choix linguistiques sont des actes sociaux, parfois stratégiques, qui construisent son identité, marquent sa position dans la hiérarchie sociale ou témoignent de son attachement à un groupe. Ainsi, le sociolinguistique étudie non seulement ce que les gens disent, mais ce que leurs façons de le dire révèlent d'eux et de leur place dans la société.

3.3 La dimension politique et idéologique du langage

La sociolinguistique a également une vocation critique. Elle s'intéresse à la gestion politique de la diversité linguistique, autrement dit aux politiques linguistiques mises en place par les États. Comment une langue est-elle choisie comme langue officielle ? Comment les langues minoritaires sont-elles traitées ? Parallèlement, elle s'attache aux discours épilinguistiques, c'est-à-dire aux jugements que les locuteurs portent sur leur propre parler ou sur celui des autres. Ces discours sont rarement neutres : ils sont souvent chargés d'idéologie, de préjugés de classe ou de racisme, et participent à la construction de hiérarchies symboliques entre les variétés linguistiques.

3.4 Les phénomènes de contact et la dynamique des langues

Enfin, dans un monde de plus en plus globalisé, les situations de contact entre langues sont devenues centrales. La sociolinguistique explore ainsi des phénomènes comme le bilinguisme et la diglossie (une situation où deux langues ou variétés cohabitent avec des fonctions distinctes). Elle s'intéresse également à leurs résultantes, que l'on appelle les « marques transcodiques ». Cela inclut l'emprunt (lexical ou syntaxique), l'alternance

codique (le passage fluide d'une langue à l'autre dans une même conversation) ou le mélange de codes (création d'un parler mixte). Ces dynamiques sont la preuve vivante que les langues ne sont pas des entités closes, mais des systèmes en perpétuelle évolution, nourris par les contacts humains.

Conclusion

La sociolinguistique, une science carrefour

Au terme de ce parcours, la sociolinguistique nous apparaît comme une discipline fondatrice, qui a radicalement modifié notre manière d'appréhender le langage. En prenant le contrepied des approches formelles qui privilégiaient l'abstraction, elle a redonné à la langue son épaisseur sociale, historique et humaine. Elle nous enseigne qu'il n'existe pas de langue « pure » ou « correcte » en soi, mais des pratiques, des représentations et des usages qui sont indissociables des rapports de force et des dynamiques identitaires qui animent une communauté.

Aujourd'hui, la sociolinguistique se situe au carrefour de nombreuses disciplines linguistique, sociologie, anthropologie, sciences politiques – et ses outils sont précieux pour analyser des enjeux contemporains cruciaux, allant des inégalités scolaires aux conflits identitaires en passant par les politiques d'intégration. Elle nous rappelle finalement que parler, c'est toujours, d'une certaine manière, se situer dans le monde et par rapport aux autres.

Références bibliographiques

· BOYER, Henri. Introduction à la sociolinguistique. Paris : Dunod, 2001.

· CALVET, Louis-Jean. La sociolinguistique. Paris : Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1993.

· FISHMAN, Joshua. Sociolinguistique. Bruxelles : Labor/Nathan, 1977 (pour la référence à la sociologie du langage).

· GUMPERZ, John J. Engager la conversation : introduction à la sociolinguistique interactionnelle. Paris : Minuit, 1989.

· HYMES, Dell. Vers la compétence de communication. Paris : Hatier-Crédif, 1984.

· LABOV, William. Sociolinguistique. Paris : Minuit, 1976.

· LAKS, Bernard. « La sociolinguistique labovienne ». In Encyclopédie Universalis [en ligne], 1992. Disponible sur : https://www.universalis.fr/encyclopedie/sociolinguistique/ (Consulté le [date]).
· MEILLET, Antoine. Linguistique historique et linguistique générale. Paris : Champion, 1921. (Pour la citation de Meillet, se référer à l'ouvrage de Calvet ou à l'édition de Koerner).

Cours 02 : La fabrique des données ; Terrains et méthodes en sociolinguistique

Plan du cours

1. Introduction : La donnée n’est jamais brute
2. Les défis méthodologiques fondamentaux
 1. Le paradoxe de l'observateur
 2. La question de la naturalité des données
3. Les techniques de collecte de données
 1. L'observation (participante et directe)
 2. L'entretien (directif, semi-directif, libre)
 3. Le questionnaire
 4. L'enregistrement en contexte naturel
 5. La technique du locuteur masqué
4. La constitution du corpus
5. Les approches d'analyse : quantitatif et qualitatif
6. Les enjeux éthiques de la recherche de terrain

Conclusion

La méthode comme posture scientifique

Références bibliographiques

1. Introduction : La donnée n'est jamais brute

Si la sociolinguistique s'est construite sur une critique de la « linguistique de bureau » et sur la promotion d'une « linguistique de terrain », encore faut-il définir ce que signifie concrètement « aller sur le terrain ». Car la rencontre avec les locuteurs, la collecte des paroles et leur analyse ne vont pas de soi. Le sociolinguiste est confronté à un paradoxe fondamental : comment observer les pratiques langagières sans les modifier par sa seule présence ? Comment recueillir le « vernaculaire », cette parole spontanée et informelle qui constitue l'objet par excellence de la discipline ?

Ce cours propose une exploration des outils, des postures et des questionnements qui accompagnent la démarche du sociolinguiste sur le terrain. Loin d'une simple « boîte à outils » technique, la méthodologie engage des choix épistémologiques profonds : elle dit ce que l'on considère comme une donnée valable, ce que l'on cherche à voir et, finalement, ce que l'on pense que la langue est.

2. Les défis méthodologiques fondamentaux

2.1 Le paradoxe de l'observateur

Labov, le pionnier du variationnisme, a formulé ce qui est devenu un passage obligé de toute réflexion méthodologique en sociolinguistique : le « paradoxe de l'observateur ». Son énoncé est simple et redoutable : « Pour obtenir les données les plus importantes pour la théorie linguistique, nous devons observer comment les gens parlent quand ils ne sont pas observés ». Or, par définition, dès que le chercheur est présent, il modifie la situation. Les locuteurs, conscients d'être enregistrés, ont tendance à surveiller leur langage, à s'éloigner du vernaculaire pour adopter des formes plus proches du standard.

Ce paradoxe n'est pas un simple obstacle technique. Il est, comme le note Françoise Gadet, « le moteur des réflexions méthodologiques en sociolinguistique ». Il oblige le chercheur à une vigilance constante et à une inventivité pour tenter de « dépasser » cet écueil, notamment en multipliant les situations d'observation ou en s'immergeant durablement sur le terrain.

2.2 La question de la naturalité des données

Ce paradoxe renvoie à une question plus large : qu'est-ce qu'une donnée « naturelle » ? Les enquêtes sociolinguistiques, même les mieux conçues, produisent des données qui sont toujours, dans une certaine mesure, des « données provoquées ». La situation d'entretien, le questionnaire, l'enregistreur posé sur la table sont autant d'artefacts qui influencent la parole recueillie.

La sociolinguistique ne cherche pas à nier cette dimension. Elle prend acte du fait que la donnée est toujours située, qu'elle est le produit d'une interaction entre le chercheur et son terrain. La rigueur méthodologique ne consiste pas à éliminer cet « effet chercheur », chose impossible, mais à le reconnaître, à le documenter et à en faire un élément de l'analyse.

3. Les techniques de collecte de données

Face à ces défis, la sociolinguistique a développé un éventail de techniques, empruntées pour certaines à l'ethnologie, à la sociologie ou à la psychologie sociale.

3.1 L'observation (participante et directe)

L'observation participante, héritée de l'ethnologie, consiste pour le chercheur à s'intégrer durablement dans le groupe qu'il étudie, à partager son quotidien et à devenir, dans une certaine mesure, un membre de la communauté. Il peut ainsi recueillir des données dans des conditions proches de la naturalité, en notant ou en enregistrant les interactions qui se déroulent « en son absence ». Cette méthode est particulièrement prisée dans les études sur les communautés linguistiques minoritaires ou sur les pratiques langagières en milieu professionnel.

L'observation directe, moins intrusive, consiste à assister à des situations de communication sans y participer activement. Le chercheur se place en observateur extérieur, par exemple au fond d'une salle de classe, et consigne les interactions. Cette méthode requiert l'autorisation des participants et une attention particulière à ne pas perturber le déroulement des échanges.

3.2 L'entretien (directif, semi-directif, libre)

L'entretien est l'un des instruments les plus fréquemment utilisés. Il se décline en plusieurs formes :

1. L'entretien directif repose sur un questionnaire fermé, où les questions sont posées dans un ordre fixe et les réponses sont souvent codifiées. Il est utile pour recueillir des données comparables sur de grands échantillons.
2. L'entretien semi-directif, plus souple, part d'un guide de questions ouvertes que le chercheur adapte en fonction des réponses de l'informateur. Il permet d'explorer en profondeur les représentations, les trajectoires et les discours des locuteurs. C'est une technique de choix pour l'étude des attitudes linguistiques et des récits de vie.
3. L'entretien libre ou non-directif laisse l'informateur s'exprimer sur un thème sans intervention du chercheur, si ce n'est pour relancer la parole. Il vise à recueillir des discours spontanés et à saisir la manière dont le locuteur organise lui-même son récit.

3.3 Le questionnaire

Le questionnaire occupe une place importante parmi les outils du sociolinguiste. Il peut être administré en face-à-face, par téléphone ou en ligne. Il permet de recueillir des données à la fois linguistiques (sur les usages déclarés) et sociodémographiques (âge, sexe, profession, niveau d'étude, etc.). Son avantage est de pouvoir être diffusé à un grand nombre de personnes et de produire des données facilement quantifiables. Son inconvénient est qu'il ne donne accès qu'à des déclarations, qui peuvent être éloignées des pratiques réelles.

3.4 L'enregistrement en contexte naturel

L'enregistrement audio ou vidéo d'interactions en situation ordinaire (à la maison, au travail, dans les transports) est la méthode la plus proche de l'idéal de la « parole non observée ». Elle permet de recueillir des données d'une grande richesse (intonations, hésitations, chevauchements de parole, etc.). Cependant, elle est techniquement et éthiquement exigeante : il faut obtenir le consentement des participants, choisir le matériel adapté, et souvent accepter que le simple fait de poser un enregistreur modifie, au moins dans un premier temps, les comportements langagiers.

3.5 La technique du locuteur masqué

Cette technique, utilisée notamment en sociophonétique, consiste à faire écouter à des juges des extraits d'enregistrements de locuteurs dont l'identité est masquée. Les juges doivent alors identifier des caractéristiques sociales du locuteur (son origine géographique, son âge, sa classe sociale, etc.) sur la seule base de sa voix. Cette méthode est précieuse pour étudier les perceptions et les stéréotypes linguistiques.

4. La constitution du corpus

La collecte des données n'est qu'une première étape. Le chercheur doit ensuite constituer un corpus : un ensemble organisé de données, recueillies selon des critères explicites, qui servira de base à l'analyse.

La constitution du corpus est un acte théorique à part entière. Elle suppose de définir :

1. les critères d'inclusion : quelles situations, quels locuteurs, quelles variétés de langue seront retenus ?
2. la taille du corpus : quelques heures d'enregistrement ou plusieurs centaines ?
3. la représentativité : le corpus est-il suffisamment diversifié pour permettre des généralisations ?

Les grandes enquêtes sociolinguistiques, comme les Enquêtes Sociolinguistiques à Orléans (ESLO), ont montré l'importance de cette étape et la complexité de ses enjeux. Un corpus n'est jamais un simple reflet du réel ; il est une construction du chercheur, qui oriente déjà l'analyse.

5. Les approches d'analyse : quantitatif et qualitatif

Une fois le corpus constitué, le sociolinguiste doit choisir ses outils d'analyse. Traditionnellement, on oppose deux grandes approches.

L'approche quantitative, héritée du variationnisme labovien, vise à mesurer des corrélations statistiques entre des variables linguistiques (la prononciation d'un son, l'emploi d'une forme grammaticale) et des variables sociales (l'âge, le sexe, la classe sociale). Elle s'appuie sur de grands corpus et des traitements informatiques pour dégager des tendances générales. Sa force est la rigueur et la possibilité de généraliser. Sa limite est qu'elle peut gommer la complexité des situations particulières.

L'approche qualitative, privilégiée par l'ethnographie de la communication ou la sociolinguistique interactionnelle, s'intéresse au sens que les acteurs donnent à leurs pratiques. Elle analyse en profondeur un nombre restreint de situations, en s'attachant aux détails des interactions, aux stratégies discursives, aux négociations de sens. Sa force est la finesse de l'analyse et la prise en compte de la singularité. Sa limite est la difficulté à généraliser les résultats.

Dans la pratique, de nombreuses recherches combinent les deux approches, utilisant des méthodes quantitatives pour dégager des tendances et des méthodes qualitatives pour les interpréter.

6. Les enjeux éthiques de la recherche de terrain

La recherche de terrain en sociolinguistique soulève des questions éthiques importantes. Le chercheur est en position de force par rapport aux locuteurs qu'il étudie. Il doit respecter plusieurs principes fondamentaux :

1. Le consentement éclairé : les participants doivent être informés des objectifs de la recherche, des modalités de collecte et d'utilisation des données, et donner leur accord explicite.
2. L'anonymisation : les données doivent être traitées de manière à préserver l'identité des locuteurs, sauf si ceux-ci y consentent expressément.
3. La restitution : le chercheur a une responsabilité envers les communautés qu'il étudie. Il doit, autant que possible, partager les résultats de sa recherche avec elles.

Ces questions éthiques ne sont pas des contraintes extérieures à la recherche ; elles en sont partie prenante. La manière dont le chercheur les gère influence la qualité de sa relation avec le terrain et, par conséquent, la nature des données qu'il recueille.

Conclusion

La méthode comme posture scientifique

La méthodologie en sociolinguistique n'est pas une simple succession de recettes techniques. Elle est l'expression d'une posture scientifique : celle d'un chercheur qui reconnaît que la langue est un phénomène social, complexe et vivant, et qui accepte les implications de ce constat sur sa propre pratique.

Aller sur le terrain, c'est accepter de ne pas maîtriser toutes les variables, de faire face à l'imprévu, de négocier avec les acteurs. C'est aussi reconnaître que la donnée n'est jamais neutre, qu'elle est co-construite par le chercheur et les locuteurs. La rigueur méthodologique ne consiste pas à nier cette dimension, mais à la thématiser, à la documenter et à en faire un outil d'analyse.

En définitive, la méthode en sociolinguistique est une invitation à la modestie et à la réflexivité. Elle nous rappelle que comprendre les pratiques langagières, c'est d'abord comprendre la relation que le chercheur entretient avec son objet et avec ceux qui le font vivre.

Références bibliographiques

· BLANCHET, Philippe. La linguistique de terrain, méthodes et théorie : une approche ethno-sociolinguistique. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2000 (et 2012 pour la 2e éd.).

· BLANCHET, Philippe & BULOT, Thierry. Module méthodologie de recherche sociolinguistique et sociodidactique du plurilinguisme. Cours en ligne, Université de Rennes 2 / Université de Sétif.

· BOYER, Henri. Introduction à la sociolinguistique. Paris : Dunod, 2001.

· CALVET, Louis-Jean. La sociolinguistique. Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? », 1993.

· GADET, Françoise. « Derrière les problèmes méthodologiques du recueil des données ». In Revue Texto ! [en ligne], 1998.

· HYMES, Dell. Vers la compétence de communication. Paris : Hatier-Crédif, 1984.

· LABOV, William. Sociolinguistique. Paris : Minuit, 1976.

· MAURER, Bruno. « Quelles méthodes d'enquête sont effectivement employées en sociolinguistique ? ». In Cahiers de sociolinguistique, 1998, n° 3, p. 47-66.

· MOREAU, Marie-Louise (dir.). Sociolinguistique : concepts de base. Liège : Mardaga, 1997.

Cours 03 : Les Fondements de l'Analyse Sociolinguistique

Plan du cours

Introduction

La langue comme fait social total

1. L'Usage comme pierre angulaire

1.1. Au-delà du système : la langue en actes

1.2. La notion de « variété » : un outil neutre face au jugement social

2. La cartographie de la variation linguistique

2.1. L’ancrage géographique (Variation diatopique)

2.2. L’inscription dans le temps (Variation diachronique)

2.3. Le marquage social (Variation diastratique)

2.4. L’adaptation contextuelle (Variation diaphasique)

2.5. Perspective complémentaire : la variation diaéthique (identitaire)

3. La Communauté linguistique : espace d'interactions et de représentations

3.1. Définitions interactionnelles et symboliques

3.2. Le répertoire verbal et la diglossie

3.3. L'intégration symbolique et le mythe de la norme

Conclusion

La sociolinguistique comme science du vivant langagier

Références bibliographiques

Introduction

La langue comme fait social total

Longtemps considérée comme un système abstrait, figé dans les dictionnaires et les grammaires, la langue est avant tout une pratique vivante, inscrite dans la chair du social. Elle ne se réduit pas à un simple outil de communication ; elle est un marqueur d'identité, un vecteur de pouvoir et un reflet des structures complexes qui organisent nos sociétés. C'est précisément à l'étude de cette dimension humaine et sociale du langage que se consacre la sociolinguistique.

Cette discipline, née du constat que l'on ne parle jamais « une langue » de manière désincarnée, s'articule autour de trois piliers fondamentaux qui guideront notre réflexion : l'usage effectif de la langue par des locuteurs réels, la diversité des formes qu'elle revêt selon les contextes, et l'appartenance à des groupes qui structurent ces pratiques. Il ne s'agit plus seulement de savoir comment la langue fonctionne, mais pourquoi et comment elle varie, et ce que ces variations disent de nous. Ce chapitre se propose de poser les bases conceptuelles nécessaires à cette exploration, en déconstruisant les évidences et en outillant le lecteur pour appréhender la complexité du fait langagier en société.

1. L'Usage comme pierre angulaire

1.1. Au-delà du système : la langue en actes

La sociolinguistique opère un déplacement fondamental par rapport aux approches structurantes du langage. Là où la linguistique interne, héritière de Saussure, s'intéresse à la langue en tant que système de signes, la sociolinguistique se tourne résolument vers la parole, c'est-à-dire l'utilisation concrète que les locuteurs font de ce système. L'usage est le point de départ de toute réflexion. Il s'agit d'observer, de décrire et d'analyser ce que les gens disent réellement, dans des circonstances données, et non pas ce qu'ils devraient dire selon une norme prescriptive. Ce faisant, elle met au jour la créativité, l'adaptabilité et la plasticité des pratiques langagières, bien loin de l'image monolithique d'une langue unique.

1.2. La notion de « variété » : un outil neutre face au jugement social

Face à la diversité des usages, le sociolinguiste a besoin d'outils conceptuels opératoires et non chargés de préjugés. Le linguiste Joshua Fishman souligne ainsi la pertinence du terme de « variété » pour désigner ce que le sens commun appelle parfois une « langue » ou un « dialecte ». Il insiste sur la neutralité de ce terme, qui ne comporte en lui-même aucun

jugement de valeur, ni d'émotivité. Derrière cette préférence terminologique se cache un enjeu scientifique de taille : l'expression « une langue » est souvent un marqueur de prestige, un étendard politique ou culturel, alors que la notion de variété permet de décrire objectivement toute forme de pratique langagière, qu'il s'agisse du français standard, d'un patois régional, d'un argot ou d'un sociolecte. Cette neutralité est indispensable pour étudier les phénomènes linguistiques sans les soumettre à la hiérarchie implicite que la société projette sur eux.

2. La cartographie de la variation linguistique

L'un des acquis majeurs de la sociolinguistique est le constat que la variation est inhérente à toute langue vivante. Une communauté linguistique n'est pas un ensemble homogène ; elle est au contraire un espace de diversité où les usages se déclinent au gré de multiples facteurs. Cette section propose une typologie des variations, qui agissent comme des prismes à travers lesquels la langue se colore et se spécifie.

2.1. L’ancrage géographique (Variation diatopique)

Le lieu d'origine et de vie des locuteurs est l'un des facteurs de différenciation les plus immédiatement perceptibles. La variation diatopique, ou géographique, se manifeste par des différences de prononciation, de lexique, de syntaxe ou d'intonation. Comme le rappelle Henri Boyer, ces traits sont souvent parmi les mieux identifiés par les locuteurs eux-mêmes, et sont fréquemment l'objet de clichés ou de stéréotypes. L'accent du Midi, le parler québécois, ou les termes régionaux comme « septante » en Belgique sont autant d'exemples qui permettent d'associer un locuteur à une aire géographique particulière, voire à un mode d'habitat spécifique (rural vs urbain).

2.2. L’inscription dans le temps (Variation diachronique)

Le temps est un autre vecteur de variation. La langue est un objet dynamique qui évolue, se transforme et se renouvelle au fil des générations. La variation diachronique met en lumière les strates d'histoire qui s'accumulent dans la langue. Un locuteur plus âgé pourra utiliser des tournures ou des mots perçus comme « vieillis » tandis qu'un jeune en adoptera de nouveaux, parfois issus de l'anglais ou de l'argot des cités, perçus comme « modernes ». Cette dimension est essentielle pour comprendre que la langue est le produit d'une évolution continue, une mémoire vivante des changements sociaux et culturels.

2.3. Le marquage social (Variation diastratique)

La société n'est pas une entité plate ; elle est structurée par des hiérarchies, des classes, des réseaux et des rapports de pouvoir. La variation diastratique, ou variation sociale, étudie la corrélation entre les pratiques linguistiques et la position des locuteurs dans l'espace social. L'appartenance à un milieu socioculturel, le niveau d'éducation, la profession ou le genre sont autant de variables qui influent sur le langage. Ces variations sociales, ou sociolectes, ne sont pas de simples différences mais portent en elles des marques de prestige ou de stigmatisation. Par exemple, l'utilisation de la négation « ne... pas » ou de l'élision dans un contexte informel peut être un marqueur de distinction sociale.

2.4. L’adaptation contextuelle (Variation diaphasique)

Un même locuteur n'utilise pas la même langue à la maison, au travail, avec ses amis ou lors d'un entretien d'embauche. La variation diaphasique, ou variation de registre, rend compte de cette adaptabilité en fonction des circonstances de la communication. Le contexte (lieu, moment, objectif, relation entre les interlocuteurs) influe directement sur la production langagière. Cette dimension souligne la compétence sociale du locuteur, capable d'ajuster son style et son registre à la situation. Ainsi, on passera d'un registre familier, voire argotique, lors d'une conversation informelle à un registre soutenu ou formel dans un cadre institutionnel. La variation diaphasique est une compétence dynamique essentielle à la vie en société.

2.5. Perspective complémentaire : la variation diaéthique (identitaire)

Au-delà des quatre axes classiques, les sociolinguistes contemporains mettent souvent l'accent sur une variation liée à l'identité sociale et à l'appartenance à des groupes de référence. Sans constituer à proprement parler un cinquième type, cette perspective diaéthique traverse les autres variations. Elle s'intéresse à la manière dont les locuteurs utilisent la langue pour se positionner, revendiquer une identité (ethnique, culturelle, de genre) et se différencier des autres. Les pratiques langagières deviennent alors un marqueur ostentatoire d'appartenance à une communauté de valeurs ou d'expérience.

3. La Communauté linguistique : espace d'interactions et de représentations

Le concept de communauté linguistique est central pour penser le lien entre l'individu, la langue et la société. Il ne désigne pas un simple agrégat de locuteurs partageant une même langue, mais un groupe humain uni par des interactions, des valeurs et des systèmes de représentation partagés.

3.1. Définitions interactionnelles et symboliques

Deux approches complémentaires permettent de cerner cette notion. John Gumperz, dans une perspective interactionnelle, définit la communauté linguistique comme un groupe humain caractérisé par des interactions fréquentes et régulières au moyen d'un corpus de signes verbaux, et que l'on peut distinguer d'autres groupes par des différences significatives dans l'usage de la langue. Il s'agit donc d'abord d'un réseau de communication dense et continu.

Joshua Fishman, quant à lui, ajoute une dimension symbolique essentielle. Pour lui, la communauté linguistique est issue d'une communication intensive et/ou d'une intégration symbolique. La communication intensive signifie que les membres du groupe interagissent davantage entre eux qu'avec l'extérieur. L'intégration symbolique renvoie, elle, au sentiment d'appartenance et au partage d'une même culture, d'une même histoire, fût-ce à travers l'usage de langues ou de variétés différentes.

3.2. Le répertoire verbal et la diglossie

Une communauté linguistique ne se caractérise pas par un unilinguisme, mais par un répertoire verbal complexe. Ce répertoire est l'ensemble des variétés linguistiques dont les membres d'une communauté disposent et qu'ils peuvent mobiliser selon les contextes. Cette diversité peut être appréhendée à travers le concept de diglossie, tel que développé par Charles Ferguson. Ce dernier décrit une situation où deux variétés d'une même langue (ou deux langues distinctes) cohabitent, avec des fonctions sociales complémentaires : une variété haute (H), valorisée, utilisée dans les domaines formels (littérature, administration, éducation), et une variété basse (B), utilisée dans la vie quotidienne (conversations familiales, travail). Cette hiérarchie des usages est un reflet des structures de pouvoir et des inégalités sociales.

3.3. L'intégration symbolique et le mythe de la norme

Pour illustrer l'intégration symbolique, Fishman prend l'exemple des habitants de la périphérie de New York. Ces locuteurs, qui se rendent quotidiennement à New York City pour y travailler, utilisent un éventail de va

riétés. Ils manient leur dialecte local pour leurs affaires quotidiennes en périphérie, mais adoptent une variété plus neutre, proche de l' « américain correct », lorsqu'ils se rendent en ville. Ils utilisent même cette dernière pour communiquer entre eux lors de déplacements.

Ce comportement est profondément significatif : il montre que le groupe qui parle cette variété « correcte » agit comme un groupe de référence, un modèle symbolique. Cette variété neutre remplit une fonction d'intégration dans la nation américaine, un ciment symbolique qui transcende les particularismes locaux. On voit donc que la communauté linguistique est aussi un espace de tension entre une diversité réelle et un désir d'unité, souvent cristallisé autour d'une norme idéalisée. Cette norme, loin d'être naturelle, est un construit social qui participe à la formation des identités et des loyautés.

Conclusion

La sociolinguistique comme science du vivant langagier

Au terme de ce parcours, les piliers de l'édifice sociolinguistique apparaissent plus clairement. L'étude de la langue ne saurait faire l'économie du social, ni se limiter à une description abstraite de ses structures.

En plaçant l'usage au centre de sa réflexion, la sociolinguistique nous invite à regarder les pratiques langagières dans leur diversité et leur créativité. La cartographie des variations, qu'elles soient géographiques, sociales, temporelles ou contextuelles, nous dévoile une langue vivante, malléable et riche de toutes les expériences de ses locuteurs. Enfin, le concept de communauté linguistique nous rappelle que ces pratiques ne se déploient pas dans un vide social, mais qu'elles sont le fruit d'interactions, de représentations partagées et d'intégrations symboliques complexes.

En définitive, la sociolinguistique nous enseigne que parler, c'est toujours agir, se situer et être situé. Elle nous confronte à la dimension politique et identitaire du langage, et nous pousse à questionner les hiérarchies, les normes et les exclusions qui s'y jouent. Elle est moins une discipline qu'une posture, un regard sur le monde qui considère la diversité des paroles comme une richesse inestimable.

Références bibliographiques

· BOYER, Henri, Introduction à la sociolinguistique, Paris, Dunod, 2001.

· CALVET, Louis-Jean, La sociolinguistique, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2013.

· FERGUSON, Charles, « Diglossia », in Word, vol. 15, 1959, pp. 325-340.

· FISHMAN, Joshua A., Sociolinguistique, Paris, Nathan, 1971.

· GUMPERZ, John J., Language in Social Groups, Stanford, Stanford University Press, 1971.

· MOREAU, Marie-Louise, Sociolinguistique : concepts de base, Liège, Mardaga, 1997.

Cours 04 : Dynamiques linguistiques et configurations sociales ; bilinguisme et diglossie

Plan du cours

1. Introduction : La sociolinguistique au prisme de la diversité

2. La diglossie : une hiérarchie fonctionnelle des langues

2.1. Aux origines du concept : l'exemple grec

2.2. La définition canonique de Ferguson : stabilité et spécialisation

2.3. Élargissement et dépassement : Fishman et la question du bilinguisme

2.4. Diglossie et rapports de pouvoir : la critique de Calvet

3. Plurilinguisme et bilinguisme : au-delà du mythe monolingue

3.1. Définitions et relativité d'un phénomène complexe

3.2. Les multiples visages du bilinguisme

- Bilinguisme précoce vs. tardif
- Bilinguisme additif vs. soustractif
- Bilinguisme élitaire vs. populaire
- Bilinguisme équilibré vs. dominant

3.3. La compétence plurilingue : un répertoire dynamique et composite

4. Conclusion

Vers une approche intégrative des situations langagières

Références bibliographiques

1. Introduction : La sociolinguistique au prisme de la diversité

Longtemps perçue comme un phénomène marginal, la coexistence de plusieurs langues ou variétés linguistiques au sein d'une même communauté ou chez un même individu constitue en réalité la norme à l'échelle mondiale. Loin de l'idéal d'une communauté unilingue, homogène et stable, les sociétés humaines sont traversées par des dynamiques linguistiques complexes, où les langues se côtoient, s'influencent, se hiérarchisent et parfois s'affrontent. La sociolinguistique, en tant que discipline étudiant les rapports entre langage et société, s'est naturellement emparée de ces configurations pour en décrire les mécanismes et les enjeux.

Ce cours se propose d'explorer deux notions fondamentales de ce champ d'étude : la diglossie et le plurilinguisme. Si la première met l'accent sur la répartition fonctionnelle et hiérarchique de variétés linguistiques au sein d'une collectivité, la seconde souligne la capacité des individus et des groupes à mobiliser un répertoire linguistique multiple. Nous verrons que ces concepts, loin d'être figés, ont évolué au gré des réflexions des chercheurs, intégrant des dimensions cruciales comme les rapports de pouvoir, la dynamique identitaire et la nature composite des compétences langagières. L'objectif est de fournir les clés pour appréhender la diversité linguistique non comme une exception, mais comme une caractéristique intrinsèque de l'expérience humaine.

2. La diglossie : une hiérarchie fonctionnelle des langues

La notion de diglossie est centrale pour comprendre comment deux formes d'une même langue, ou deux langues distinctes, peuvent coexister en se partageant les usages sociaux.

2.1. Aux origines du concept : l’exemple grec

Si le terme est aujourd'hui largement utilisé, c'est le philologue français d'origine grecque Jean Psichari qui en a posé les premières bases en 1928. Son analyse portait sur la situation sociolinguistique de la Grèce au XIXe siècle, marquée par une concurrence frontale entre deux variétés de grec : d'un côté, le katharévousa, une langue savante et puriste, héritière de la tradition antique, réservée à l'écrit, à l'administration et aux cérémonies officielles ; de l'autre, le démotiki, la langue parlée par le peuple, vivante et quotidienne, mais dépourvue de reconnaissance officielle. Cette configuration illustrait déjà l'idée d'une répartition stricte des usages entre une variété haute (H) et une variété basse (B).

2.2. La définition canonique de Ferguson : stabilité et spécialisation

C'est toutefois le linguiste américain Charles Ferguson qui, en 1959, a formalisé le concept de diglossie dans une acception qui fera autorité. Pour lui, la diglossie désigne une situation linguistique relativement stable où, en plus des dialectes régionaux, une variété « superposée », nettement divergente et hautement codifiée (la variété haute, ou H), coexiste avec une variété basse (ou B), souvent dialectale et non standardisée.

La variété H est généralement vectrice d'une littérature prestigieuse, enseignée dans le système éducatif et utilisée dans les discours formels (conférences, sermons, informations télévisées). À l'inverse, la variété B est la langue de la conversation ordinaire, de la vie familiale et des interactions informelles. Ferguson illustre son modèle par quatre exemples désormais classiques :

- L'arabe classique (H) face aux dialectes arabes parlés (B).
- L'allemand standard (H) face au suisse-allemand (B) en Suisse alémanique.
- Le français standard (H) face au créole (B) en Haïti.
- Le katharévousa (H) face au démotiki (B) en Grèce.

Cette conception insistait sur la stabilité et la complémentarité des deux variétés, suggérant un équilibre harmonieux et durable.

2.3. Élargissement et dépassement : Fishman et la question du bilinguisme

Le sociolinguiste Joshua Fishman a considérablement élargi le champ d'application de la notion. Pour lui, la diglossie n'est pas limitée à des variétés d'une même langue, mais peut s'appliquer à toute situation où deux (ou plusieurs) langues, même non apparentées, se voient attribuer des fonctions sociales distinctes. Cette extension conceptuelle l'amène à opérer une distinction fondamentale : le bilinguisme est une caractéristique individuelle (la capacité d'un sujet à parler deux langues), tandis que la diglossie est une caractéristique sociétale (l'affectation de fonctions spécifiques à différentes langues ou variétés). On peut ainsi avoir une société diglossique sans que tous les individus soient bilingues, et inversement.

2.4. Diglossie et rapports de pouvoir : la critique de Calvet

Si Ferguson insistait sur la stabilité et Fishman sur l'extension fonctionnelle, Louis-Jean Calvet apporte une critique décisive en réintroduisant la dimension du pouvoir. Selon lui, les deux prédécesseurs ont sous-estimé les conflits et les dynamiques de domination inhérents aux situations diglossiques. La diglossie n'est pas un équilibre paisible, mais un rapport de force inégal, où la variété haute est souvent celle du pouvoir politique, économique et culturel.

Calvet va plus loin en proposant le concept de diglossies enchâssées, fréquentes dans les sociétés postcoloniales. Il prend l'exemple de la Tanzanie, où l'anglais (H) domine le swahili (B), mais où le swahili, à son tour, fait office de variété haute par rapport aux nombreuses langues locales. Il s'agit d'une imbrication de rapports de domination, où chaque langue occupe une position hiérarchique dans un système complexe.

3. Plurilinguisme et bilinguisme : au-delà du mythe monolingue

Si la diglossie décrit une organisation sociale des langues, le plurilinguisme et le bilinguisme se focalisent sur l'individu et ses compétences. Contrairement à une idée reçue, le plurilinguisme est un phénomène massif, et le monolinguisme est plutôt l'exception à l'échelle planétaire.

3.1. Définitions et relativité d’un phénomène complexe

Définir le bilinguisme s'avère être un exercice périlleux. Les critères varient considérablement selon les chercheurs. Pour Leonard Bloomfield, le bilinguisme « parfait » exige une compétence native dans les deux langues, une norme si stricte qu'elle rend le phénomène rare. À l'inverse, d'autres définitions se contentent d'une compétence minimale dans une langue seconde. William Mackey propose une approche plus pragmatique et relativiste, considérant le bilinguisme comme un phénomène entièrement relatif, qui recouvre l'alternance de deux ou plusieurs langues, quels que soient les niveaux de maîtrise.

Andrée Tabouret-Keller adopte une position similaire, en incluant dans la définition toutes les situations d'usage de deux ou plusieurs langues par un même individu ou un groupe, et en étendant le terme « langue » aux dialectes et patois. Cette approche, qualifiée de flexible, est la plus opératoire en sociolinguistique car elle permet de rendre compte de la

diversité des expériences individuelles, sans tomber dans le piège d'une définition normative basée sur un idéal de perfection irréaliste.

3.2. Les multiples visages du bilinguisme

La réalité du bilinguisme est plurielle. Au-delà de la simple dichotomie bilingue / monolingue, il existe une typologie qui permet de décrire avec plus de finesse les situations vécues par les locuteurs.

1. Bilinguisme précoce *vs* tardif : Cette distinction repose sur l'âge d'acquisition des langues.

a) Le bilinguisme précoce (ou simultané) survient lorsque l'enfant est exposé à deux langues dès la naissance ou avant l'âge de trois ans. Les deux langues sont alors souvent acquises comme langues maternelles, avec des processus cognitifs similaires à ceux du monolingue.

b) Le bilinguisme successif (ou consécutif) se produit lorsque la seconde langue est apprise après la mise en place de la première, généralement après l'âge de trois ans. Le processus d'apprentissage est alors plus proche de celui d'une langue étrangère, bien que l'exposition intensive puisse mener à un haut niveau de compétence.

2. Bilinguisme additif *vs* soustractif : Cette typologie, proposée par Wallace Lambert, se concentre sur l'impact de l'apprentissage d'une langue seconde sur la langue première.

a) Dans le bilinguisme additif, l'acquisition de la L2 (langue seconde) s'ajoute à la L1 (langue première) sans la menacer. L'individu développe des compétences dans les deux langues, ce qui est souvent favorable à son développement cognitif. C'est le cas des enfants issus de l'immersion linguistique, par exemple.

b) Dans le bilinguisme soustractif, l'acquisition de la L2 se fait au détriment de la L1. La langue première tend à s'affaiblir ou à régresser, ce qui peut entraîner un sentiment de perte identitaire. C'est souvent le cas des communautés minoritaires confrontées à une langue dominante.

3. Bilinguisme élitaire *vs* populaire : Cette distinction, souvent introduite par les chercheurs francophones, met en lumière la dimension sociale et le prestige des langues en présence.

a) Le bilinguisme élitaire est celui des classes sociales favorisées, pour qui la maîtrise d'une langue prestigieuse (comme l'anglais ou le français à l'international) est un atout social et professionnel, synonyme de capital culturel.

b) Le bilinguisme populaire est celui des classes sociales défavorisées, souvent issues de l'immigration, pour qui la L2 est une langue de nécessité économique et d'intégration, parfois perçue comme un fardeau ou une marque de stigmatisation.

4. Bilinguisme équilibré *vs* dominant : Enfin, cette typologie se concentre sur le niveau de compétence du locuteur.

a) Un bilingue équilibré possède des compétences comparables dans ses deux langues, quel que soit le domaine (lecture, écriture, compréhension, expression orale). C'est un idéal relativement rare.

b) Un bilingue dominant a une compétence plus développée dans une des deux langues, qui est souvent sa L1, mais qui peut être sa L2 si elle est devenue sa langue d'usage principal.

3.3. La compétence plurilingue : un répertoire dynamique et composite

Face à la diversité de ces situations, la sociolinguistique a développé le concept de compétence plurilingue et pluriculturelle. Il ne s'agit plus de considérer les compétences d'un individu comme une juxtaposition de compétences monolingues parfaites et étanches, mais comme un répertoire unique, hétérogène et dynamique. Ce répertoire inclut des compétences partielles dans différentes langues (par exemple, savoir lire mais pas écrire une langue, ou comprendre mais pas parler), des registres variés (familier, soutenu, technique) et une expérience culturelle multiple.

Ce locuteur plurilingue est un acteur social qui utilise l'ensemble de ce capital pour interagir en fonction du contexte, des besoins et des partenaires de communication. Il peut, par exemple, changer de langue de manière stratégique au sein d'une même conversation (le code-switching) pour :

- Négocier du sens (remplacer un mot inconnu par son équivalent dans une autre langue).
- Marquer son identité sociale ou culturelle.
- Hiérarchiser les participants à l'échange.
- Exprimer une attitude (complicité, distance, humour).

Loïc et Py résument cette vision en soulignant que la compétence bilingue est avant tout la faculté de recourir à deux ou plusieurs langues dans des circonstances variables et selon des modalités diverses, une définition qui s'éloigne radicalement du mythe du locuteur idéal et parfait. Cette compétence est plastique, se façonne au fil des expériences de vie et des changements de situations.

Conclusion

Vers une approche intégrative des situations langagières

Au terme de ce parcours, il apparaît clairement que les notions de diglossie et de plurilinguisme, bien que distinctes, sont complémentaires pour analyser la complexité du monde linguistique. La diglossie offre un cadre pour comprendre comment les sociétés hiérarchisent les langues et les variétés, leur assignant des domaines d'usage et conférant un prestige inégal. Le plurilinguisme, quant à lui, met l'accent sur l'individu, son répertoire, ses compétences composites et ses stratégies d'adaptation.

Ces concepts ne sont pas des cases dans lesquelles on pourrait enfermer les sociétés, mais des outils heuristiques qui ont évolué pour intégrer des dimensions cruciales comme le pouvoir, le conflit et la dynamique identitaire. Ils nous rappellent que les langues ne sont pas de simples systèmes de communication, mais des enjeux politiques, sociaux et personnels. Comprendre ces dynamiques est essentiel pour nourrir une réflexion sur les politiques linguistiques, que ce soit dans le domaine de l'éducation, de l'aménagement du territoire ou de la reconnaissance des minorités. En définitive, la sociolinguistique nous invite à embrasser la diversité comme une richesse et à déconstruire les mythes du monolinguisme normatif pour mieux appréhender la réalité humaine, fondamentalement plurielle.

Références bibliographiques

· Bachmann, C., Lindenfeld, J., Simonin, J. (1981). Langage et communications sociales. Paris : Hatier-Crédif.

· Calvet, L.-J. (1999). La guerre des langues et les politiques linguistiques. Paris : Hachette Littératures.

· Calvet, L.-J. (2002). La Sociolinguistique. Paris : Presses Universitaires de France.

· Coste, D., Moore, D., Zarate, G. (1997). Compétence plurilingue et pluriculturelle. Strasbourg : Editions du Conseil de l'Europe.

· Fishman, J. (1971). Sociolinguistique. Paris : Labor-Nathan.

· Holtzer, G., Halbach, A. (2004). Voies vers le plurilinguisme. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.

· Lüdy, G., Py, B. (1995). Changement du langage et langage du changement. Lausanne : L'Age d'Homme.

· Mackey, W. (1976). Bilinguisme et contact des langues. Paris : Klincksieck.

· Tabouret-Keller, A. (1969). Plurilinguisme et interférence. In A. Martinet (dir.), La linguistique, Le guide alphabétique. Paris : Denoël.

Cours 05 : Langues, pouvoirs et sociétés – Enjeux et stratégies de la gestion du plurilinguisme

Plan du cours

1.Introduction

Quand la langue devient affaire d'État

2. Les fondements de l'action publique sur les langues

 2.1. Politique linguistique : l'art des choix délibérés

 2.2. Planification linguistique : la mise en œuvre concrète

3. Les deux piliers de la planification

 3.1. Agir sur le statut : donner une place à chaque langue

 3.2. Agir sur le corpus : façonner la langue pour répondre aux besoins du temps

4. Déclinaisons géopolitiques : quand les contextes façonnent les politiques

 4.1. Les politiques en contexte monolingue : l'illusion de l'unité

 4.2. Les politiques en contexte plurilingue : entre reconnaissance et tensions

5. Les défis contemporains de la planification linguistique

6. Conclusion

Entre idéal d'unité et réalité de la diversité

Références bibliographiques

1. Introduction

Longtemps perçue comme un simple outil de communication, la langue est en réalité un marqueur identitaire puissant, un vecteur de cohésion sociale, mais aussi un enjeu de pouvoir et de conflit. Dans un monde où les États sont confrontés à des réalités linguistiques de plus en plus complexes, la question de la gestion des langues s'impose comme un défi politique majeur. Comment concilier l'unité nationale et la diversité des pratiques ? Faut-il privilégier une langue commune pour tous ou organiser le vivre-ensemble à partir du plurilinguisme ?

Ce cours propose d'explorer ces questions en s'intéressant aux concepts clés de politique et de planification linguistiques. Nous verrons d'abord comment les États élaborent des choix délibérés pour réguler les rapports entre langue et société. Puis nous examinerons les instruments concrets de cette action publique, avant de nous pencher sur la manière dont ces politiques se déclinent selon que l'on se trouve dans un pays se voulant monolingue ou dans une nation structurellement plurilingue. Enfin, nous aborderons les défis que ces politiques rencontrent à l'heure de la mondialisation et des migrations.

2. Les fondements de l'action publique sur les langues

2.1. Politique linguistique : l'art des choix délibérés

On désigne par politique linguistique l'ensemble des décisions conscientes et réfléchies qu'une autorité publique, le plus souvent l'État, prend pour gérer les rapports entre les langues et la vie sociale. Il ne s'agit pas d'une simple déclaration d'intention, mais d'une véritable stratégie qui touche à l'éducation, à la justice, à l'administration, aux médias, ou encore au monde du travail. Comme le souligne le sociolinguiste Louis-Jean Calvet, cette politique concerne particulièrement les liens entre la langue et la vie nationale, car elle engage la cohésion du corps social, l'égalité des citoyens et la représentation de l'identité collective.

Une politique linguistique peut être explicite, par exemple, une loi qui fixe la langue officielle du pays, ou implicite, lorsqu'elle se manifeste à travers des pratiques administratives ou scolaires qui favorisent certaines langues au détriment d'autres. Dans tous les cas, elle repose sur une vision de la société et sur des arbitrages entre des valeurs parfois contradictoires : liberté individuelle, efficacité de la communication, préservation du patrimoine culturel, ou encore compétitivité économique.

2.2. Planification linguistique : la mise en œuvre concrète

Si la politique linguistique fixe les grandes orientations, c'est la planification linguistique qui en assure la réalisation. Il s'agit, selon Christian Baylon, d'« une série d'actions préméditées, visant des buts précis concernant l'usage de la langue dans la communauté ». La planification est donc une ingénierie sociale et langagière : elle traduit les ambitions politiques en mesures concrètes, évaluables et souvent chiffrées.

Cette planification peut prendre des formes diverses : campagnes d'alphabétisation, réformes de l'orthographe, création d'institutions comme les Académies ou les offices de la langue, élaboration de manuels scolaires, ou encore subventions accordées aux médias dans les langues minoritaires. Mais pour être efficace, elle doit s'appuyer sur une connaissance fine des usages réels et des représentations des locuteurs.

3. Les deux piliers de la planification

Selon les spécialistes, la planification linguistique agit sur deux plans distincts mais complémentaires : le statut social de la langue, d'une part, et le corpus linguistique, d'autre part.

3.1. Agir sur le statut : donner une place à chaque langue

La planification du statut concerne le rôle et les fonctions assignés à une langue dans l'espace public et privé. Elle répond à des questions pratiques comme : Quelles langues peuvent être employées à l'école ? Quelles langues sont autorisées dans les tribunaux ou à l'assemblée nationale ? Quelle langue doit figurer sur les billets de banque ou dans les panneaux de signalisation ?

Concrètement, agir sur le statut, c'est par exemple :

1. Proclamer une langue comme officielle : cela lui confère une légitimité et une priorité dans les institutions.

2. Organiser le plurilinguisme : en reconnaissant plusieurs langues officielles (comme en Suisse ou au Canada), ou en accordant un statut spécial à des langues régionales.

3. Définir des usages préférentiels : en exigeant l'usage du français dans les contrats de travail, ou en imposant une langue d'enseignement dans les établissements scolaires.

Ces choix ne sont jamais neutres : ils reflètent des rapports de force historiques, politiques et économiques.

3.2. Agir sur le corpus : façonner la langue pour répondre aux besoins du temps

L'autre volet de la planification est celui du corpus, c'est-à-dire de la langue elle-même, envisagée dans sa matérialité. Il s'agit d'intervenir sur son orthographe, son vocabulaire, sa grammaire ou encore sa prononciation, afin qu'elle puisse remplir efficacement les fonctions qu'on lui assigne. On distingue généralement trois domaines d'action :

1. L'orthographe : élaborer un système d'écriture pour une langue qui n'en possède pas (cas de nombreuses langues africaines ou amérindiennes), ou bien réformer une orthographe jugée trop complexe ou inadaptée.

2. La standardisation ou normalisation : unifier une langue écrite commune à partir d'une variété de dialectes. Ce processus, souvent long et conflictuel, vise à créer une norme partagée, gage d'unité et de prestige.

3. Le développement lexical et stylistique : enrichir le vocabulaire pour lui permettre de véhiculer des notions nouvelles, notamment dans les domaines scientifique, technique ou administratif. Cela passe par la création de néologismes (ex. « courriel » pour remplacer « e-mail »), par l'emprunt à d'autres langues, ou par la recomposition de mots existants.

Louis-Jean Calvet résume cette double dynamique en distinguant l'action sur la langue (le corpus) et l'action sur les langues (le statut). Les deux sont indissociables : on ne peut durablement élever le statut d'une langue sans lui donner les moyens de s'adapter aux évolutions du monde.

4. Déclinaisons géopolitiques : quand les contextes façonnent les politiques

Les choix effectués en matière de politique linguistique dépendent étroitement du contexte sociolinguistique du pays. Deux grandes configurations peuvent être distinguées : les États se définissant comme monolingues et ceux qui sont structurellement plurilingues.

4.1. Les politiques en contexte monolingue : l'illusion de l'unité

Certains pays, comme la France ou le Japon, se sont construits autour de l'idée qu'une nation ne peut être vraiment unie que si elle partage une langue commune. La politique linguistique y est généralement marquée par un fort centralisme, avec une langue officielle unique et une volonté de réduire ou d'ignorer les langues régionales ou minoritaires.

Dans ces contextes, la planification se concentre souvent sur :

1. La promotion de la langue nationale : à travers l'école, les médias publics, et parfois des lois répressives contre l'usage d'autres langues dans l'espace public.

2. La standardisation poussée : pour maintenir une norme pure et « correcte », souvent incarnée par une Académie ou une institution similaire.

3. Une vision assimilationniste : où la maîtrise de la langue commune est perçue comme la condition de l'intégration et de la citoyenneté.

Cependant, cette approche est de plus en plus mise à l'épreuve : revendications des minorités régionales, migrations internationales, et mondialisation des échanges obligent ces États à composer avec des réalités linguistiques plus diverses. Des ajustements apparaissent, comme l'ouverture à des langues régionales (le corse en France, l'aïnou au Japon) ou l'adoption de chartes de la diversité.

4.2. Les politiques en contexte plurilingue : entre reconnaissance et tensions

À l'opposé, de nombreux pays sont nés ou ont évolué dans une situation de diversité linguistique interne. C'est le cas de la Belgique, de la Suisse, du Canada, de l'Inde ou de l'Afrique du Sud. Leurs politiques linguistiques cherchent à gérer cette pluralité de manière plus ou moins harmonieuse. On peut y distinguer plusieurs modèles :

1. Le bilinguisme ou multilinguisme officiel : plusieurs langues sont reconnues comme officielles au niveau national. La Belgique (français, néerlandais, allemand) et la Suisse (allemand, français, italien, romanche) en sont des exemples célèbres. Les citoyens ont le droit de s'adresser à l'administration dans l'une de ces langues, et la répartition territoriale limite souvent les conflits.

2. Le fédéralisme linguistique : les compétences linguistiques sont décentralisées, chaque région ou canton disposant d'une large autonomie pour définir sa ou ses langues officielles. Ce modèle cherche à éviter que le combat linguistique ne se cristallise au niveau central.

3. La politique de reconnaissance des minorités : même si une langue officielle unique existe, on accorde des droits spécifiques aux locuteurs de langues minoritaires (enseignement bilingue, services publics traduits, signalisation bilingue). C'est le cas au Canada pour le français hors du Québec, ou au Royaume-Uni pour le gallois.

Ces politiques plurilingues ne sont pas sans tensions : concurrence entre langues, coûts de traduction, inégalités d'accès aux services ou à l'emploi selon la langue maîtrisée. Elles exigent une vigilance constante et des arbitrages délicats, souvent symboliques autant que budgétaires.

5. Les défis contemporains de la planification linguistique

La planification linguistique doit aujourd'hui faire face à des défis inédits :

1. La mondialisation et l'anglais comme lingua franca : comment préserver la diversité linguistique face à la domination croissante de l'anglais dans les échanges scientifiques, économiques et numériques ?

2. Les migrations de masse : comment intégrer des populations aux langues variées sans nier leur identité, tout en assurant la communication minimale nécessaire à la vie sociale ?

3. Le numérique et l'intelligence artificielle : comment faire en sorte que les technologies (assistants vocaux, traduction automatique, réseaux sociaux) ne renforcent pas les inégalités linguistiques et soient accessibles dans les langues les moins dotées ?

4. La revitalisation des langues en danger : comment planifier efficacement la transmission des langues minoritaires aux jeunes générations, dans un contexte d'urbanisation et de scolarisation massive en langue dominante ?

Face à ces enjeux, les politiques linguistiques doivent désormais être pensées à plusieurs échelles (locale, nationale, internationale) et associer les locuteurs eux-mêmes, car la langue est un bien commun qui ne se décrète pas, mais se vit.

Conclusion

La politique et la planification linguistiques ne sont pas des exercices purement techniques : elles sont au cœur du pacte social et de la définition de ce que signifie être citoyen. Qu'elles visent à renforcer une langue nationale ou à organiser la coexistence de plusieurs langues, elles impliquent des choix de société, des rapports de pouvoir et des représentations identitaires.

Comme l'ont montré Louis-Jean Calvet et Christian Baylon, ces actions ne peuvent se réduire à des décrets ou à des normes grammaticales. Elles prennent leur sens dans l'histoire, les usages et les aspirations des communautés. À l'heure où les frontières

linguistiques se brouillent et se recomposent sans cesse, la planification linguistique apparaît plus que jamais comme un art délicat, entre nécessité pratique et exigence démocratique. Car gérer la diversité des langues, c'est finalement inventer des manières de vivre ensemble.

Références bibliographiques

· BAYLON, Christian, Sociolinguistique. Société, langue et discours, Paris, Nathan, 1999.

· CALVET, Louis-Jean, La guerre des langues et les politiques linguistiques, Paris, Hachette Littératures, 1999.

· CALVET, Louis-Jean, Les politiques linguistiques, Paris, PUF, 1996.

· CASTELLOTTI, Véronique (dir.), D'une langue à d'autres : pratiques et représentations, Rouen, PUR, 2001.

· HAGÈGE, Claude, Le Souffle de la langue : voies et destins des parlers d'Europe, Paris, Odile Jacob, 1992.

· PHILIPSON, Robert, Linguistic Imperialism, Oxford, Oxford University Press, 1992.

· SPOLSKY, Bernard, Language Policy, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

Cours 06 : L'Enquête Sociolinguistique ; Observer la Langue en Société

Plan du cours

1.Introduction

Pourquoi la rue a-t-elle raison ? Une remise en question des linguistiques de salon.

2. La Langue, un Système (Dés)ordonné ? De la variation libre à la variation structurée.

3. Les fondements de l'approche variationniste : La méthode comme révolution.

4. Le changement linguistique en action : Études de cas emblématiques.

- 4.1. Le vent de l'île : L'affirmation identitaire à Martha's Vineyard.
- 4.2. Le "r" new-yorkais : Quand la langue trahit l'ascenseur social.

5. La conscience sociolinguistique : Quand le locuteur s'observe et se juge.

- 5.1. L'insécurité linguistique et l'hypercorrection.
- 5.2. L'évaluation subjective : Le prestige caché des accents.

6. La variation stylistique : Même locuteur, plusieurs langues.

Conclusion

Une épistémologie de la rue.

Références bibliographiques

1. Introduction : Pourquoi la rue a-t-elle raison ?

Longtemps, la linguistique moderne, qu'elle soit structuraliste ou générativiste, s'est construite sur une abstraction salutaire : celle du locuteur idéal, maîtrisant parfaitement sa langue, et produisant des énoncés grammaticalement exemplaires. Dans ce laboratoire conceptuel, la parole quotidienne, avec ses hésitations, ses répétitions et ses écarts, était reléguée au rang de bruit, d'une matière première mal formée, impropre à dévoiler les rouages profonds du système linguistique.

Pourtant, quiconque a prêté l'oreille à une conversation de rue, à un marché ou à une réunion de famille sait que cette "imperfection" est la vie même de la langue. C'est en partant de ce constat, et en faisant de ce bruit son objet d'étude principal, que William Labov a révolutionné notre regard sur le langage. Loin d'être un fatras d'erreurs, la parole hétérogène, a-t-il démontré, est traversée par des régularités qui ne demandent qu'à être décodées. L'enjeu n'est plus de purifier la langue, mais de comprendre, dans sa complexité sociale et contextuelle, comment elle fonctionne réellement.

2. La Langue, un Système (Dés)ordonné ? De la variation libre à la variation structurée

L'un des apports majeurs de Labov a été de réhabiliter la notion de variation linguistique. Alors que les structuralistes la rangeaient sous l'étiquette vague de "variation libre", y voyant un phénomène aléatoire et donc non pertinent pour l'analyse, Labov y a vu une structure. Selon lui, si un locuteur peut dire aussi bien "je suis allé" que "j'ai été" sans changer le sens de son message, ce choix n'est pas un simple caprice.

Il est conditionné par un ensemble de facteurs qui, une fois mis au jour, révèlent une organisation sociale complexe. L'un des apports fondamentaux de Labov fut de poser que la majorité des énoncés produits en situation naturelle sont, contre toute attente, grammaticalement bien formés. La variabilité, dès lors, n'est plus un défaut de fabrication, mais une propriété inhérente au système, une ressource que les locuteurs mobilisent en fonction de leur identité sociale et du contexte.

3. Les fondements de l'approche variationniste : La méthode comme révolution

Pour Labov, la sociolinguistique ne se contente pas d'être une nouvelle sous-discipline ; elle est d'abord une nouvelle méthode de travail, une nouvelle épistémologie. Le véritable laboratoire du linguiste, prévient-il, n'est pas une pièce insonorisée, mais la communauté linguistique elle-même. L'objectif ultime de la recherche est de percer le mystère du "paradoxe de l'observateur" : comprendre comment les gens parlent quand ils ne sont pas observés.

Cela implique de se confronter à la parole spontanée, de recueillir des données en situation, et d'analyser avec une rigueur quantitative les micro-phénomènes, principalement phonétiques et phonologiques, qui échappent souvent à la conscience des locuteurs. Chaque variation observable est alors mise en corrélation avec des paramètres linguistiques (le contexte sonore) et sociaux (l'âge, la classe, le sexe). La sociolinguistique variationniste se veut donc une science empirique, vérifiable, dont les résultats peuvent être confirmés ou infirmés par des données de terrain.

4. Le changement linguistique en action : Études de cas emblématiques

Si la variation est le moteur du changement linguistique, il est fascinant d'observer comment une simple tendance dans la prononciation peut, en quelques générations, transformer en profondeur une langue. C'est en observant des phénomènes "en cours" que Labov a pu élucider cette mécanique.

4.1. Le vent de l'île : L'affirmation identitaire à Martha's Vineyard

Au début des années 1960, Labov se rend sur l'île de Martha's Vineyard, une communauté côtière du Massachusetts. Son enquête porte sur la centralisation des diphtongues (ay) et (aw), une particularité phonétique locale. Il observe alors une corrélation surprenante : ce trait linguistique n'est pas réparti uniformément. Il est particulièrement marqué chez les pêcheurs et les habitants de longue date, mais surtout, il devient un indicateur social puissant. Labov découvre que l'usage de cette prononciation est un marqueur d'identité, un moyen de se différencier des "estivants" et des nouveaux arrivants. La variation n'est donc pas une simple habitude de prononciation ; elle est un acte identitaire, une résistance linguistique face aux invasions perçues.

4.2. Le "r" new-yorkais : Quand la langue trahit l'ascenseur social

Dans une autre étude célèbre, Labov s'intéresse à la prononciation du /r/ en fin de mot ou devant une consonne dans les grands magasins de New York. Il choisit trois magasins correspondant à trois strates sociales : S. Klein (classes populaires), Macy's (classes moyennes) et Saks (classes supérieures). En interrogeant les vendeurs sur la localisation d'un rayon, il récolte, de manière furtive, leur prononciation de "fourth floor". Les résultats sont édifiants : plus le magasin est chic, plus les vendeurs prononcent le /r/. La stratification sociale se reflète directement dans la production phonétique, chaque classe sociale se distinguant par son comportement linguistique.

5. La conscience sociolinguistique : Quand le locuteur s'observe et se juge

La langue n'est pas qu'un outil de communication ; elle est aussi un objet de jugement social. Les travaux de Labov mettent en évidence une conscience aiguë des locuteurs vis-à-vis des différentes formes linguistiques, générant des comportements parfois paradoxaux.

5.1. L'insécurité linguistique et l'hypercorrection

L'étude des grands magasins réserve une autre surprise. Labov remarque que les vendeuses de Macy's (classe moyenne) ont tendance à utiliser le /r/ de prestige plus fréquemment que leurs collègues de Saks dans les situations formelles. C'est le phénomène de l'insécurité linguistique : les classes moyennes, aspirant à un statut plus élevé, adoptent avec zèle les formes perçues comme "prestigieuses". Ce zèle peut parfois les amener à appliquer une règle de manière excessive, créant des hypercorrections, signe qu'une règle est imparfaitement maîtrisée mais farouchement convoitée.

5.2. L'évaluation subjective : Le prestige caché des accents

La variation n'est pas seulement produite, elle est aussi évaluée. Pour cerner les attitudes subjectives, Labov a réalisé des tests d'identification. À des auditeurs new-yorkais, il a fait écouter des enregistrements de voix prononçant ou non le /r/ postvocalique. Le résultat est frappant : les voix marquant le /r/ sont jugées comme plus compétentes professionnellement. Pourtant, la plupart des juges n'utilisent pas cette prononciation dans leur quotidien. Il existe donc un décalage entre la pratique et la perception, entre ce que l'on fait et ce que l'on valorise, révélant le poids des normes sociales sur l'inconscient linguistique.

6. La variation stylistique : Même locuteur, plusieurs langues

Une même personne ne parle pas de la même manière à un entretien d'embauche, à un dîner entre amis ou en criant au foot. Cette flexibilité est au cœur du concept de variation stylistique. Labov a démontré que cette variation n'est pas aléatoire mais qu'elle s'organise selon un continuum. Le degré d'attention que le locuteur porte à son propre discours est le facteur clé.

Ainsi, la présence du /r/ new-yorkais, qui est un indicateur social (lié à la classe), devient un marqueur stylistique. Toutes les classes sociales tendent à augmenter leur taux d'emploi du /r/ à mesure que le contexte devient plus formel. En revanche, un fossé demeure : dans son style le plus relâché, un locuteur des classes supérieures emploiera toujours davantage la forme de prestige qu'un locuteur des classes populaires dans son style le plus surveillé. La variation stylistique n'efface pas la stratification sociale ; elle en est une manifestation contextuelle supplémentaire.

Conclusion

Une épistémologie de la rue

En définitive, l'approche variationniste de Labov ne se résume pas à une simple collection de méthodes d'enquête. Elle représente une rupture épistémologique majeure. En faisant de la communauté linguistique, avec ses tensions et ses hiérarchies, le lieu privilégié de l'observation, elle déplace le centre de gravité de la linguistique. La langue n'est plus un système clos et parfait, mais un ensemble de pratiques sociales en perpétuelle négociation.

L'héritage de Labov est avant tout une invitation à sortir du cabinet de travail pour aller écouter, dans la rue, les harmonies complexes de la parole vivante. La sociolinguistique nous rappelle que derrière chaque son prononcé, chaque mot choisi, se cache une histoire sociale, une identité en construction et un jugement en attente. C'est cette richesse, cette humanité profonde de la langue, que la méthode variationniste nous permet enfin de saisir.

Références bibliographiques

· Gadet, Françoise. (1997). Le Français ordinaire. Paris : Armand Colin.

· Labov, William. (1976). Sociolinguistique. Paris : Éditions de Minuit.

· Verleyen, Stijn. (2008). La sociolinguistique variationniste : concepts et méthodes. In L'Information grammaticale, n°119, pp. 45-54.

Cours 07 : L'Ethnographie de la Communication ; Entre Signes, Contextes et Pratiques Sociales

Plan du Cours

Introduction

1. Les fondements de l'approche ethnographique en communication
 1.1 Définition et enjeux de l'ethnographie de la communication
 1.2 L'apport central de John J. Gumperz
2. La mécanique de la contextualisation
 2.1 La contextualisation : un processus dynamique
 2.2 Les indices de contextualisation : des signaux discrets mais essentiels
3. Les inférences conversationnelles ou l'art d'interpréter en situation
 3.1 Définition et rôle des inférences
 3.2 Les malentendus comme révélateurs des différences culturelles

Conclusion

Références bibliographiques

Introduction

Que se joue-t-il vraiment lors d'un échange verbal ? Si la linguistique classique s'attache depuis longtemps à décortiquer la structure des phrases ou le sens des mots, une autre approche, plus anthropologique, s'intéresse à ce qui se passe entre les mots. C'est précisément dans cet entre-deux que se niche l'ethnographie de la communication.

Ce cours se propose d'explorer comment les individus, en situation réelle d'interaction, ne se contentent pas de transmettre des informations. Ils négocient en permanence leur place, leur rôle, et donnent du sens à leur environnement social par le langage. Nous verrons que pour comprendre un échange, il est indispensable de prendre en compte des éléments souvent implicites : le contexte, la culture des participants, mais aussi des détails aussi subtils qu'un changement de ton ou un choix de mot. L'objectif est de fournir aux étudiants des clés d'analyse fines pour décrypter les coulisses de la parole, là où se jouent les malentendus et se forgent les interprétations.

1. Les fondements de l'approche ethnographique en communication

1.1 Définition et enjeux de l'ethnographie de la communication

L'ethnographie de la communication, que l'on désigne parfois aussi comme ethnographie de la parole, constitue un champ de recherche hybride, à la croisée de la sociolinguistique, de l'anthropologie et de la pragmatique. Contrairement à une approche qui envisagerait la langue comme un système purement formel, cette discipline la considère comme un comportement social profondément ancré dans les pratiques culturelles.

Son enjeu principal réside dans la compréhension de l'hétérogénéité linguistique et culturelle qui caractérise nos sociétés contemporaines. Il s'agit de répondre à une question centrale : comment se fait-il que des individus partageant une même langue puissent parfois ne pas se comprendre ou interpréter différemment une même situation ? L'hypothèse de l'ethnographie de la communication est que ces divergences ne viennent pas d'une méconnaissance du vocabulaire ou de la grammaire, mais bien de l'usage de conventions de contextualisation différentes.

1.2 L'apport central de John J. Gumperz

Figure tutélaire de ce courant, le sociolinguiste John J. Gumperz a profondément renouvelé notre regard sur l'interaction. Ses travaux, menés notamment dans des contextes de communication interethnique en Grande-Bretagne, ont démontré que les échecs de

communication ne sont pas le fruit du hasard ou d'une simple inattention. Ils découlent souvent d'un décalage entre les repères culturels que chaque locuteur projette dans l'échange.

Gumperz a ainsi déplacé le curseur de l'analyse : ce n'est plus seulement ce que l'on dit qui importe, mais comment on le dit, et surtout, comment cela est perçu par l'autre. Ce faisant, il a ouvert la voie à une analyse fine des mécanismes de signalisation dans le discours.

2. La mécanique de la contextualisation

2.1 La contextualisation : un processus dynamique

Pour Gumperz, la contextualisation est un processus actif mis en œuvre par les participants à une interaction. Il la définit comme l'ensemble des opérations mentales et pratiques par lesquelles les interlocuteurs rendent pertinents certains aspects de leur environnement (physique, social, historique) tout en en minimisant d'autres.

Ce processus est essentiel car le sens d'un message n'est jamais contenu dans les seuls mots. Il émerge de la rencontre entre le texte (ce qui est dit) et le contexte (comment et où c'est dit). Par exemple, la phrase « Il fait frais ici » n'aura pas le même sens prononcée dans une salle de réunion surchauffée, en ouvrant une fenêtre, ou dans une cave humide, en frissonnant. La contextualisation permet donc de donner chair au langage.

2.2 Les indices de contextualisation : des signaux discrets mais essentiels

C'est ici que le concept d'indices de contextualisation prend tout son sens. Gumperz les définit comme des « caractéristiques superficielles de la forme du message » qui servent de points d'ancrage pour l'interprétation. Ces indices sont les outils par lesquels les locuteurs signalent ce qu'ils sont en train de faire (raconter une histoire, donner un ordre, plaisanter) et par lesquels les auditeurs interprètent ces intentions.

Il peut s'agir d'éléments très variés :

1. L'intonation et le rythme : une montée dans le ton peut signaler une question ou une surprise.

2. Le choix lexical : utiliser un terme familier plutôt qu'un terme soutenu change la tonalité de l'interaction.

3. La syntaxe : la structure d'une phrase peut mettre en avant un élément plutôt qu'un autre.

4. Les expressions stéréotypées : des formules comme « tu vois ce que je veux dire » invitent l'autre à partager un même cadre d'interprétation.

Ces indices agissent souvent de manière infra-consciente. Leur force est telle que, lorsqu'un locuteur B ne saisit pas ou ne réplique pas à un indice émis par A, un fossé interprétatif se creuse. Là où A voyait une invitation à la complicité, B peut percevoir une ambiguïté ou une irritation. C'est à ce niveau microscopique que se jouent les rendez-vous manqués de la communication.

3. Les inférences conversationnelles ou l'art d'interpréter en situation

3.1 Définition et rôle des inférences

Face à la multiplicité des indices de contextualisation, l'interlocuteur est constamment amené à faire des inférences. Gumperz définit ce processus comme une interprétation située, un travail de déduction propre à chaque contexte, par lequel les participants devinent les intentions d'autrui et ajustent leur propre réponse en conséquence.

C'est un peu comme un jeu de piste mental : à partir de quelques signaux, l'auditeur reconstruit une hypothèse sur ce que le locuteur souhaite vraiment dire. Cette inférence n'est pas un acte purement logique, elle est profondément influencée par l'expérience culturelle et situationnelle de chacun. On n'interprète pas un regard appuyé ou un silence de la même manière dans une culture où le contact visuel est valorisé que dans une autre où il est perçu comme un défi.

3.2 Les malentendus comme révélateurs des différences culturelles

Loin d'être un simple accident de parcours, le malentendu est, dans la perspective de Gumperz, un objet d'étude privilégié. Il agit comme un révélateur des divergences dans les systèmes d'inférence.

Prenons un exemple classique : un entretien d'embauche entre un recruteur britannique et un candidat originaire d'Inde. Le recruteur, habitué à un rythme de parole et à des temps de silence courts, peut interpréter les silences du candidat comme un manque de confiance ou de préparation. Le candidat, dont la culture valorise les pauses pour marquer la réflexion et le respect, peut considérer le recruteur comme pressé ou agressif. Aucun des deux n'a commis de faute de langue. Leur décalage provient simplement d'une évaluation différente des mêmes indices de contextualisation (ici, le silence). Ainsi, l'ethnographie de

la communication nous montre que les difficultés relationnelles sont souvent le reflet d'une méconnaissance des codes de l'autre.

Conclusion

En définitive, ce cours aura permis de poser les bases d'une approche originale du langage. L'ethnographie de la communication nous invite à dépasser la surface des mots pour plonger au cœur des mécanismes sociaux et cognitifs qui régissent les échanges.

Nous avons vu que le langage est un lieu de négociation permanente, où le sens est co-construit à travers des indices subtils et des interprétations situées. Loin d'être un frein à la communication, les malentendus sont des opportunités pour prendre conscience de nos propres conventions et de celles des autres.

Destiné aux étudiants de troisième année de licence de français, ce chapitre constitue à la fois un aboutissement (il consolide les acquis des deux premières années en analyse du discours et en sociolinguistique) et un tremplin (il prépare aux exigences de la recherche en master). Il offre les outils conceptuels nécessaires pour aborder, avec un regard neuf, l'immense diversité des pratiques langagières et pour envisager des enquêtes de terrain plus fines.

Références bibliographiques

· GUMPERZ, John J., Engagement et discours. Une approche interactionnelle, in Langage et société, n°46, 1989, pp. 27-45. (Article fondateur sur les inférences).

· GUMPERZ, John J., Discourse Strategies, Cambridge University Press, 1982.

· HYMES, Dell., Vers la compétence de communication, Paris, Hatier, 1984. (Pour une vision plus large de l'ethnographie de la communication).

· KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine., L'analyse des interactions, Paris, Armand Colin, 2009. (Pour une approche française complémentaire).

· TRAVERSO, Véronique., L'analyse des conversations, Paris, Armand Colin, 2006.

Cours 08 : L’Alternance Codique et l’Interférence Linguistique

Plan du cours

1. Introduction

Le bilinguisme comme espace de créativité

2. L’alternance codique : définitions et enjeux

· 2.1. Qu’est-ce que l’alternance codique ?

· 2.2. Les fonctions sociales et discursives du changement de code

· 2.3. Alternance situationnelle *vs* métaphorique

3. L’interférence linguistique : entre erreur et innovation

· 3.1. Définition et typologie des interférences

· 3.2. Les niveaux d’interférence : phonétique, lexical, syntaxique

· 3.3. L’interférence comme marqueur d’apprentissage ou de créativité ?

4. Alternance et interférence : deux sœurs ennemies ?

· 4.1. Points communs et différences fondamentales

· 4.2. Quand l’interférence prépare l’alternance

Conclusion

Une compétence à part entière

Références bibliographiques

1. Introduction : Le bilinguisme comme espace de créativité

Pendant longtemps, on a considéré le bilinguisme comme un handicap ou, à tout le moins, comme une source de confusion mentale. On craignait que l'enfant exposé à deux langues ne les mélange, qu'il ne parvienne pas à les distinguer, et que cela nuise à son développement cognitif. Les recherches en linguistique et en psycholinguistique des dernières décennies ont balayé ces idées reçues. Loin d'être un désordre, le fait de passer d'une langue à l'autre, ou d'emprunter des traits à l'une pour s'exprimer dans l'autre, témoigne au contraire d'une agilité mentale remarquable.

Ce cours se propose d'explorer deux phénomènes centraux du contact de langues : l'alternance codique et l'interférence linguistique. Nous verrons qu'ils ne sont ni des tares, ni des fatalités, mais des stratégies discursives, des marqueurs identitaires et, parfois, des moteurs d'évolution pour la langue elle-même.

2. L'alternance codique : définitions et enjeux

2.1. Qu'est-ce que l'alternance codique ?

L'alternance codique, que l'on appelle aussi "changement de code", désigne le passage, à l'intérieur d'un même échange ou d'une même phrase, d'une langue à une autre. Ce phénomène est typique des locuteurs bilingues ou plurilingues.

Prenons un exemple simple. Un étudiant algérien dira à son camarade :

"Wahed la semaine prochaine, on va présenter le projet, inch'Allah."

Ici, l'arabe dialectal ("wahed", "inch'Allah") se mêle au français dans une même phrase. Ce n'est pas un "mélange" aléatoire : c'est un choix discursif. Le locuteur ne mélange pas parce qu'il ignore qu'il le fait, ni parce qu'il ne maîtrise pas l'une des deux langues, mais parce que ce passage a un sens dans son contexte.

2.2. Les fonctions sociales et discursives du changement de code

À quoi sert l'alternance codique ? Elle remplit plusieurs fonctions :

1. Une fonction de solidarité : en utilisant la langue de l'autre, on crée un lien, on marque une appartenance commune.

2. Une fonction de mise à distance : passer à une autre langue peut permettre de parler de sujets délicats, d'introduire de l'humour ou de l'ironie.

3. Une fonction de précision : parfois, un concept est plus juste dans une langue que dans une autre. Pensez aux termes techniques, aux expressions idiomatiques intraduisibles.

2.3. Alternance situationnelle *vs* métaphorique

Les sociolinguistes distinguent souvent deux types d'alternance :

1. L'alternance situationnelle : elle est liée à un changement dans la situation de communication. Par exemple, dans un marché, un vendeur bilingue peut s'adresser en langue locale à un client pour créer une familiarité, puis passer à la langue officielle pour parler de prix ou de marchandise. Ici, le changement de code est dicté par le cadre.

2. L'alternance métaphorique : elle est plus subtile. Elle ne répond pas à un changement extérieur, mais à une intention stylistique ou émotionnelle. Par exemple, raconter une anecdote amusante dans une langue, puis un souvenir triste dans une autre. La langue agit alors comme un "code émotionnel".

3. L'interférence linguistique : entre erreur et innovation

3.1. Définition et typologie des interférences

L'interférence, c'est l'influence qu'une langue exerce sur une autre chez un locuteur bilingue. Concrètement, c'est le fait de transférer des structures, des sons ou des mots d'une langue vers l'autre. Contrairement à l'alternance, qui est un choix volontaire et conscient, l'interférence est souvent involontaire. Elle trahit une "trace" de la langue dominante ou de la langue maternelle dans l'expression de l'autre.

On distingue généralement :

1. L'interférence phonétique : l'accent étranger en est le cas le plus connu. Par exemple, un francophone qui prononce le "th" anglais comme un "z".

2. L'interférence lexicale : il s'agit du faux-ami ou du calque. Un hispanophone disant "je suis embarasado" pour dire "je suis gêné" (alors qu'en espagnol, "embarazada" signifie "enceinte") commet une interférence lexicale.

3. L'interférence syntaxique : elle est plus profonde. C'est l'adoption de structures de phrases d'une langue dans une autre. Un locuteur arabe pourra dire "la maison de mon père" en calquant la construction arabe, là où un francophone dirait simplement "la maison de mon père" (le calque est ici dans l'ordre ou l'usage de la préposition).

3.2. Les niveaux d'interférence

Prenons l'exemple d'un locuteur berbérophone apprenant le français :

- Au niveau phonétique, il peut avoir du mal à distinguer les voyelles nasales françaises.
- Au niveau lexical, il traduira littéralement des expressions berbères ("manger le pain" au lieu de "prendre le pain").
- Au niveau syntaxique, il placera le verbe en fin de proposition, comme en berbère.

Ces interférences ne sont pas des "fautes" au sens moral du terme ; ce sont des traces visibles du travail de l'esprit bilingue.

3.3. L'interférence comme marqueur d'apprentissage ou de créativité ?

Longtemps considérée comme un obstacle à la maîtrise parfaite d'une langue, l'interférence est aujourd'hui redéfinie. Chez l'apprenant, elle est le signe que l'interlangue est en mouvement, que le système linguistique de l'apprenant se construit.

Chez le bilingue confirmé, l'interférence peut devenir un outil stylistique. Pensez aux écrivains francophones d'Afrique ou du Maghreb : ils utilisent les interférences, les calques et les tournures de leurs langues maternelles pour créer une langue française inédite, métissée, et pour dire le monde autrement.

4. Alternance et interférence : deux sœurs ennemies ?

4.1. Points communs et différences fondamentales

Alternance et interférence sont souvent confondues, mais elles diffèrent par un point essentiel : l'intentionnalité.

Critère	Alternance codique	Interférence
Conscience	Volontaire, stratégique	Involontaire, inconsciente
Fonction	Sociale, discursive, identitaire	Liée à l'automatisme, à la maîtrise
Perception	Souvent valorisée (compétence)	Souvent stigmatisée (erreur)

Pourtant, dans la réalité, les frontières sont poreuses. Un locuteur peut commencer par une interférence (dire un mot de l'autre langue sans le vouloir) et décider de la transformer en alternance assumée.

4.2. Quand l'interférence prépare l'alternance

Prenons un enfant bilingue qui grandit dans une famille mixte. Il entend ses parents dire "on va au supermercado". Au début, il répète "supermercado" parce qu'il ne connaît pas le mot "supermarché" : c'est une interférence. Plus tard, il choisira de dire "supermercado" avec son père hispanophone et "supermarché" avec sa mère francophone : c'est devenu une alternance maîtrisée.

Ce glissement montre que l'interférence peut être une étape vers la construction d'un répertoire linguistique souple et différencié.

Conclusion

Une compétence à part entière

Loin d'être des phénomènes marginaux ou déviants, l'alternance codique et l'interférence sont au cœur de la compétence plurilingue. Elles témoignent de la capacité humaine à jongler avec les systèmes, à s'adapter à son interlocuteur, à jouer avec les sonorités et les sens.

Le locuteur qui les maîtrise n'est pas un "mauvais" locuteur ; c'est un locuteur riche, dont l'outil linguistique est flexible. En classe de langue, plutôt que de corriger systématiquement l'interférence ou d'interdire l'alternance, il serait sans doute plus pertinent de les observer, de les comprendre et, parfois, de les utiliser comme leviers d'apprentissage.

Après tout, les langues ne sont pas des boîtes hermétiques : elles s'empruntent, s'influencent et se transforment. L'alternance et l'interférence ne sont que les manifestations visibles de ce mouvement perpétuel.

Références bibliographiques

· BLANCHET, Philippe. (2010). Approches de la linguistique appliquée à l'enseignement des langues. Paris : L'Harmattan.

· GROSJEAN, François. (2015). Bilinguisme et biculturalisme : être bilingue aujourd'hui. Paris : Delachaux et Niestlé.

· HAMERS, Josiane F. & BLANC, Michel. (2000). Bilinguality and Bilingualism. Cambridge University Press.
· LÜDI, Georges. (2005). Le changement de code dans les communautés bilingues. In : Sociolinguistique, approches et théories. Paris : Presses Universitaires de France.
· MOORE, Danièle. (2001). Alternances codiques et construction de savoirs. In : Acquisition et interaction en langue étrangère, n°14, pp. 7-36.
· PY, Bernard. (2004). Interférence et alternance : de la linguistique descriptive à la didactique. In : Travaux de linguistique, n°49, pp. 65-82.

Cours 09 : La Ville comme Scène : Sociolinguistique des Espaces Urbains

Plan du cours

1. Introduction

Pourquoi la ville parle-t-elle d’elle-même ?

2. Le paysage sonore urbain : une polyphonie quotidienne

3. Mobilités et répertoires : quand les locuteurs voyagent

4. La construction des territoires linguistiques (entre centres et périphéries)

5. La Médina : un laboratoire à ciel ouvert des strates linguistiques (Nouvelle section)

6. Langage et inégalités sociales en milieu urbain

Conclusion

La ville, laboratoire vivant du langage

Références bibliographiques

Introduction : Pourquoi la ville parle-t-elle d’elle-même ?

Si l’on tend l’oreille dans une rue commerçante d’Alger, de Montréal ou de Marseille, on n’entend pas une langue, mais des langues, des accents, des débits, des mélanges. La ville n’est pas un simple décor où l’on parlerait ; elle est un acteur à part entière de ce que nous disons et de comment nous le disons. La sociolinguistique urbaine, telle que nous l’abordons ici, ne se contente pas de recenser des variétés linguistiques : elle tente de comprendre comment l’espace physique et social modèle notre parole, et comment, en retour, notre parole modèle l’espace.

Ce cours propose une plongée dans cette complexité. Nous quitterons les laboratoires aseptisés pour arpenter les trottoirs, les marchés et les transports en commun. L’idée est de sentir la ville comme un organisme vivant, où chaque échange est une négociation entre l’histoire personnelle du locuteur et la pression du contexte urbain.

2. Le paysage sonore urbain : une polyphonie quotidienne

Imaginez-vous fermer les yeux dans une gare. Ce que vous entendez, c’est un paysage sonore. La sociolinguistique urbaine nous invite à considérer ce paysage non comme un bruit de fond, mais comme une partition sociale. Chaque son, chaque intonation, chaque alternance de langue est un indice sur la stratification de l’espace.

Prenons un exemple concret : le "tu" et le "vous" en français. Dans un petit village, l’usage est souvent stabilisé par la connaissance interpersonnelle. En ville, cette familiarité s’efface. On hésite, on calcule. Le "tu" peut être un marqueur de solidarité entre jeunes dans un quartier populaire, ou un outil de distinction dans un café branché. Ce n’est pas grammatical, c'est géographique et social.

L’erreur classique serait de croire que la ville uniformise les parlers. C’est tout le contre. La densité urbaine exacerbe les différences. Elle crée des bulles où l’on parle "comme chez soi", et des espaces de transition où l’on ajuste sa voix. Cette capacité d’ajustement, ou accommodation, est au cœur de la compétence sociolinguistique du citadin.

3. Mobilités et répertoires : quand les locuteurs voyagent

Un des traits les plus fascinants de la sociolinguistique urbaine, c'est qu'elle est une sociolinguistique du mouvement. Contrairement aux études rurales du XXe siècle qui cherchaient le "parler pur" d'une communauté isolée, le chercheur urbain suit les locuteurs. Prenons le cas d'une famille algérienne installée dans la banlieue parisienne depuis deux générations. Le répertoire linguistique des adolescents ne se limite pas à l'arabe dialectal et au français. Il intègre des formes de l'arabe standard entendues à la télévision, des anglicismes du rap, des tournures issues des langues des voisins dans le quartier, et un français des cités qui est en réalité un sociolecte très spécifique. Ce répertoire est un kit de survie et d'affirmation.

L'urbain moderne est un "passeur" de langues. Il navigue entre les codes avec une aisance qui peut paraître chaotique à l'observateur extérieur, mais qui est profondément structurée. Il ne s'agit pas d'un manque de maîtrise, mais d'une sur-maîtrise de la complexité sociale. On ne parle pas à son professeur comme à son cousin, mais on ne parle pas non plus dans le métro comme dans la cour de l'école. La ville impose ces changements de registre plusieurs fois par heure.

4. La construction des territoires linguistiques (entre centres et périphéries)

La ville est un espace centralisé et périphérique, et cela se reflète dans la langue. Les centres-villes historiques, souvent gentrifiés, tendent à voir émerger une langue "standardisée", celle du commerce, du tourisme et des cadres. Mais c'est dans les périphéries, les "banlieues", que la créativité linguistique est la plus intense.

Attention, ici, à ne pas tomber dans le cliché du "parler jeune" comme simple dégradation du français standard. Ce que montrent les travaux récents, c'est que ces parlers périphériques sont des systèmes linguistiques cohérents, dotés de leurs propres règles phonétiques et syntaxiques. Le "verlan" n'est pas une inversion aléatoire ; c'est un procédé morphologique qui obéit à des contraintes précises. Il crée un territoire symbolique. En utilisant des formes que les adultes ou les "extérieurs" ne maîtrisent pas, les locuteurs délimitent un espace "à eux".

Ainsi, la ville est un palimpseste. Les couches historiques de peuplement s'inscrivent dans les noms de rues, dans les accents des commerçants, dans la permanence de certaines expressions. Un quartier juif, un quartier arménien ou un quartier chinois ne sont pas des

enclos, mais ils laissent des traces dans la parole de tous les habitants, même ceux qui n'en sont pas originaires.

5. La Médina : un laboratoire à ciel ouvert des strates linguistiques

Parmi tous les espaces urbains, la Médina occupe une place à part pour le sociolinguiste. Contrairement à la ville nouvelle, tracée au cordeau et fonctionnelle, la Médina est un organisme vivant qui a poussé lentement, au gré des conquêtes, des migrations et des spécialisations artisanales. Ses ruelles étroites ne sont pas seulement des voies de passage ; ce sont des couloirs acoustiques où la parole porte, s'isole ou se mélange selon l'heure et la saison.

En observant la Médina de Fès, de Tunis ou d'Alger, on découvre une stratification linguistique quasi géologique. Dans les souks, par exemple, les marchands spécialisés dans un même métier (tisserands, dinandiers, teinturiers) développent souvent un lexique technique que seuls les initiés comprennent. Ce jargon professionnel est un rempart contre l'intrusion du client, mais aussi un marqueur d'appartenance à une corporation qui dépasse souvent la simple origine géographique.

Mais le phénomène le plus frappant est sans doute la variation contextuelle à l'intérieur même de la Médina. Un habitant de la Médina ne parle pas de la même manière selon qu'il se trouve sur la grande rue commerçante (fréquentée par les touristes et les étrangers) ou dans l'impasse de son quartier résidentiel, où les liens de voisinage se tissent depuis des générations. Dans ce dernier espace, l'arabe dialectal se charge d'expressions archaïques, de formules de politesse héritées du passé, presque comme un musée vivant de la langue. Sur la rue principale, en revanche, il s'adapte, simplifie son discours, parfois même le francise, pour faciliter la transaction commerciale.

La Médina nous enseigne ainsi que la notion de "communauté linguistique" est trop large pour rendre compte des réalités urbaines. Il faudrait plutôt parler de micro-territoires de parole, des zones parfois grandes comme une place, où les règles d'usage sont tacites mais contraignantes. Le sociolinguiste qui s'y promène doit apprendre à décoder la signalétique sonore : les appels des vendeurs d'eau, les prières rythmées des écoles coraniques, les conversations à voix basse sur les seuils des portes. Chaque son est un indice, chaque silence est un territoire.

6. Langage et inégalités sociales en milieu urbain

Il serait malhonnête de ne pas aborder l'angle le plus rugueux : la ville est un miroir grossissant des inégalités, et la langue en est le révélateur. L'accent, le vocabulaire, la syntaxe sont des marqueurs de classe. Dans le monde professionnel urbain, l'évaluation d'un candidat en entretien n'est jamais neutre. Une certaine prononciation, un certain débit sont inconsciemment associés à l'aisance sociale, à l'éducation formelle.

La sociolinguistique urbaine critique nous montre que ce que l'on appelle la "norme" est souvent la norme des classes dominantes, installées dans les centres décisionnels. Les locuteurs des périphéries, ou ceux qui ont gardé l'accent de leur Médina natale, s'ils veulent évoluer, doivent pratiquer une forme de double conscience : garder leur identité linguistique dans leur sphère privée, et adopter le code de la sphère publique pour être entendus.

Cette pression est inégalement répartie. Une femme issue d'une famille de la Médina, par exemple, sera souvent perçue comme la gardienne de la tradition linguistique, tandis que son frère, libre de ses allées et venues, pourra plus facilement adopter les codes de la ville nouvelle. La voix est alors un lieu de combat, un lieu où se joue l'inclusion ou l'exclusion.

Conclusion

La ville, laboratoire vivant du langage

En refermant ce chapitre, nous retenons que la sociolinguistique urbaine n'est pas une science des cases, mais une science des flux. Elle ne cherche pas à figer les usages, mais à comprendre les dynamiques qui les font évoluer. La ville, qu'il s'agisse du boulevard haussmannien ou de la ruelle ombragée de la Médina, nous oblige à une humilité épistémologique : nos théories doivent s'adapter à la réalité changeante du terrain, et non l'inverse.

Arpenter la ville avec un regard sociolinguistique, c'est découvrir que chaque conversation est un micro-événement politique. C'est entendre, dans une simple question posée à un boulanger, l'histoire des migrations, la structure des classes sociales et la géographie des pouvoirs. La parole y est vivante, rugueuse, parfois contradictoire, mais toujours profondément humaine. La tâche du chercheur, comme celle du citoyen, est de tendre l'oreille sans préjugés, pour entendre la polyphonie de nos existences partagées.

Références bibliographiques

· Calvet, L.-J. (1994). Les Voix de la ville : Introduction à la sociolinguistique urbaine. Payot.

(Un ouvrage fondateur, clair et accessible, qui pose les bases de la discipline avec un regard humain et poétique.)

· Bulot, T., & Veschambre, V. (2006). Sociolinguistique urbaine : Espaces, discours, identités. L'Harmattan.

(Une approche plus récente qui lie l'espace physique à la construction identitaire.)

· Labov, W. (1976). Sociolinguistique. Éditions de Minuit.

(Pour une référence aux méthodes d'enquête en milieu urbain, notamment le célèbre travail sur New York.)

· Gardner-Chloros, P. (2009). Code-switching. Cambridge University Press.

(Une étude approfondie sur le mélange des langues, phénomène central dans les métropoles.)

· Boyer, H. (1991). Langues en contact et frontières linguistiques. Presses Universitaires de Grenoble.

(Pour comprendre les tensions et les frontières invisibles qui traversent l'espace urbain.)

· Sánchez, A. & Ben Rabah, S. (Dir.). (2018). Espaces médinaux et pratiques langagières en Méditerranée. IRMC / Karthala.

(Un recueil précieux qui croise l'histoire urbaine et l'anthropologie linguistique, spécifiquement dédié aux Médinas du Maghreb.)